Maison de l'Emploi et de la Formation
du Pays de la Région Mulhousienne

Mars 2015

DIAGNOSTIC TERRITORIAL PARTAGÉ 2014

Quels enjeux pour les territoires du «Sud Alsace» ?

RÉDUIRE
les freins d'ordres et sociaux à l'accès à l'emploi

ACCUEILLIR
et accompagner des personnes à la recherche d'un emploi

DÉVELOPPER
une stratégie partagée

ANIMER
la gestion territoriale des emplois et des compétences

CONTRIBUER
au développement local

SOMMAIRE

INTRODUCTION 8

ANALYSE SOCIO-ÉCONOMIQUE 10

Emploi et déplacements 10

L'emploi dans les territoires 10

Le poids des villes 10

Territoires «productifs» et «résidentiels» 10

Les déplacements domicile/travail 11

Trois centres urbains polarisent les déplacements 11

Deux autres espaces de mobilité se déploient, dans des logiques différentes 11

Les problèmes que posent cette situation 14

Quels moyens de déplacement ? 14

La précarité énergétique transport 14

L'emploi transfrontalier 14

L'Allemagne peu attractive 14

La Suisse : l'exception Bâloise 16

Les frontaliers dans le canton de Bâle ville 17

Un changement de qualification 17

Chômage, mobilité et formation 18

Chômage et attractivité 18

Le chômage : un fait urbain 18

Chômage et mobilité de la population 18

Cette situation pose un triple problème 18

Chômage et formation 20

Les villes à nouveau se distinguent 20

Un problème spécifique pour deux vallées 21

Certaines économies supportent encore un fort taux de sans diplôme 21

Les territoires résidentiels ont une composition sociale spécifique 21

Une illustration du niveau croissant de formation : le cas de la métallurgie/mécanique 22

Peuplements et inégalités territoriales 24

La disparité des niveaux de formation 24

4 EPCI défavorisés aux marges du département 24

4 EPCI résidentiels très favorisés 24

Les territoires rhénans en position médiane 24

Les deux agglomérations ont des profils distincts 24

Cadres et ouvriers 25
Les zones résidentielles périurbaines 25
La bande rhénane : un bastion ouvrier 25
La façade ouest largement peuplée d'ouvriers 25

L'inégale répartition de la richesse 27
La richesse des habitants 27
La richesse communale 28

Jeunes et seniors : anticiper le vieillissement de la population 30
Rappel des grandes tendances démographiques 30
Le vieillissement de la population 30

Synthèse de l'analyse socio-économique 32

TROIS ÉQUIPEMENTS MAJEURS POUR LE SUD ALSACE 34

L'université de Haute Alsace 34
Un réseau de coopérations 34
Le rapprochement entreprises/recherche 35

L'EuroAirport 36
Un outil tourné vers la Suisse 36
Quelles activités autour de l'EuroAirport ? 37

Les ports de Mulhouse Rhin 38
Présentation d'ensemble des ports du Sud Alsace 38
Des ports intégrés à l'espace rhénan 38
Une collaboration tri-nationale au sein de Rhein Ports 38
Des contraintes à lever pour le développement des activités portuaires 38
Un équipement toutefois stratégique 39

ANALYSE DU TISSU ÉCONOMIQUE 40

Le tissu économique actuel 40
Les spécialisations territoriales 40
La concentration des activités 42

Évolution structurelle de l'économie du département 44
Une baisse marquée des activités productives 44
Des évolutions très différenciées 45

Les activités non présentielles 46
Les activités manufacturières 46
La fabrication de matériel de transport 46
La fabrication de machines et équipements 46
La chimie et la pharmacie 46
Les activités de «services aux entreprises» 47
Les activités de soutien 47
Les activités scientifiques et techniques 47
Le commerce de gros, le transport et la logistique 47
L'inscription spatiale des activités 47
Les territoires «cognitifs» 47
Les territoires «logistiques» 47
Les territoires «périphériques» 47
Les fragilités territoriales 48

Les activités présentielles 49
La distribution «normale» des activités 49
Les activités localement surreprésentées 50
Les activités sous-représentées 50

Focus sur les activités tertiaires 51
La répartition spatiale des activités 51
Les services cognitifs 52
Les services collectifs à fortes économies d'échelle 52
Les services logistiques d'intermédiation 52
Les services immatériels de consommation finale 53
Les services de consommation de proximité 53
Les services informationnels 54
La spécialisation des territoires 55
Dans les services tournés vers la consommation finale 55
Dans les services tournés vers les fonctions support, la logistique et les services cognitifs 56

CONCLUSION 58

BIBLIOGRAPHIE 63

Les Établissements Publics de Coopération Intercommunale du Haut-Rhin

INTRODUCTION

Éléments de contexte

Concernant la Région Alsace[1)], comme pour le Pays de la région mulhousienne[2)], le diagnostic a été posé. Dès l'année 2000, le tissu économique se restructure et les activités industrielles connaissent un net repli, plus ou moins compensé, selon les lieux, par une légère croissance des activités tertiaires.

Il en découle une croissance du chômage, particulièrement dans la région mulhousienne et le développement d'inégalités socio-spatiales fortes, entre communes, mais aussi entre quartiers d'une même ville.

Ce diagnostic posé et largement partagé, est venu le temps de la réflexion sur les axes stratégiques à développer. Après la phase «diagnostic», il s'agit d'anticiper les mutations économiques et d'agir pour le développement territorial et l'emploi.

C'est ainsi que l'agglomération de Mulhouse a engagé une démarche, en 2011, partagée avec les acteurs économiques locaux, en vue de définir sa stratégie économique à l'horizon 2020[3)].

Parallèlement, la Région Alsace a engagé une démarche pour construire une vision partagée à l'horizon 2030 et un nouveau schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation est en cours d'élaboration.

Le présent document s'inscrit à l'articulation des deux démarches, régionales et locales.

Au plan régional, plusieurs aires territoriales sont distinguées. Bien sûr, les principales agglomérations ressortent mais aussi des territoires qui présentent des problématiques particulières, tels que le Nord Alsace et le Sud Alsace.

Au plan local, l'agglomération de Mulhouse s'est agrandie et enrichie grâce à l'intégration de la ville de Wittelsheim (plus de 10 000 habitants) au 1er janvier 2014, ce qui offre de nouvelles capacités de développement de l'activité. De même, il est nécessaire de tenir compte des projets éventuellement en cours de développement autour des infrastructures majeures que sont les ports de Mulhouse-Rhin (dont deux sont situés hors de m2A) ou de l'aéroport de Bâle-Mulhouse, situé sur le territoire de la Communauté de Communes des Trois Frontières, à la frontière Suisse.

Les objectifs

Il s'agit donc de mieux connaître la façon dont le territoire mulhousien s'inscrit dans un espace plus large où les interactions sont nombreuses du fait, soit des déplacements domicile-travail, soit de la présence d'infrastructures importantes ou encore du caractère transfrontalier du territoire. Il faut intégrer à l'analyse le fait que les bassins de vie de la population débordent largement les périmètres institutionnels. L'enjeu est donc de savoir comment, sur ces territoires de vie, les relations se nouent entre les différents sous-territoires.

C'est donc à une meilleure compréhension du fonctionnement du Sud Alsace que ce document souhaite participer.

Au-delà, un certain nombre de questionnements peuvent être identifiés sur lesquels un débat pourrait être engagé de manière à améliorer les inter-relations entre les différents territoires qui composent le Sud Alsace.

Au plan économique, par exemple, il s'agit de mieux comprendre les complémentarités des territoires pour mieux apprécier les ressources disponibles, afin de mieux valoriser l'ensemble du territoire.

Naturellement, cette connaissance et cette compréhension de l'économie locale demandent que le plus grand nombre d'acteurs locaux (OPCA, branches professionnelles, entreprises, service public de l'emploi...) soit associé à la réflexion. C'est pourquoi ce document ne doit être considéré que comme un support, destiné à s'enrichir au gré des différentes présentations et débats auxquels il va donner lieu en 2015.

Choix du périmètre et de la maille

Le Sud Alsace : une question

Travailler à l'échelle du Sud Alsace ne va pas de soi. La difficulté de l'exercice tient à ce que le Sud Alsace n'est pas territorialement défini.

Le territoire couvert par la CCI Sud Alsace Mulhouse part des limites sud du Haut-Rhin et inclut Mulhouse, mais ne comprend pas Guebwiller, ni même l'intégralité des communes de l'agglomération mulhousienne.

Les communes du nord de l'agglomération, ainsi que l'agglomération de Guebwiller sont ainsi rattachées à la CCI Centre Alsace.

Le périmètre de l'Eurodistrict Freibourg, Centre et Sud Alsace dépasse, au nord, les frontières du Haut-Rhin, mais n'intègre pas les vallées de la Thur et de la Doller, ni les communes du sud-ouest du département (Altkirch et au-delà).

Une approche administrative, basée sur les arrondissements inclurait l'arrondissement de Guebwiller, qui, par ailleurs fait partie de la zone d'emploi de Mulhouse.

Quant à la partie sud du département, la tentation existe de réduire le Sud Alsace aux communautés de communes d'Altkirch, du Jura et de la porte d'Alsace.

Plutôt que d'opter pour l'un ou l'autre des possibles périmètres, il a semblé préférable de faire de l'existence du Sud Alsace une question.

Cela conduit à travailler à l'échelle départementale, et à se demander quels étaient les vecteurs d'une identité Sud Alsace. Au-delà des différences qui peuvent exister entre les territoires qui composent ce Sud Alsace, existe-t-il des problématiques communes ? Quels leviers actionner pour faire exister -si telle est la volonté- ce territoire Sud Alsace?

Finalement, l'approche adoptée est mue par la conviction que fixer au préalable une frontière relève d'une démarche dépassée. Connaissant mieux les modes de fonctionnement, les interactions, les complémentarités entre territoires, il s'agit de voir en quoi, partant de ressources ou de problématiques communes à certains, il est possible de proposer des espaces de projets spécifiques.

La maille : le choix des EPCI

Quant à la question de la maille d'observation, plusieurs possibilités s'offraient. Travailler à l'échelle communale, échelle la plus stable. Mais il y a de grandes différences entre des villes de plus de 100 000 habitants et des communes de 500 habitants, qui rendent la moyenne totalement fictive. Il était également possible de travailler à l'échelle des cantons, assez stables historiquement, mais qui ne représentent qu'un découpage électoral du territoire. Les SCOT auraient pu constituer une maille intéressante, mais il s'agit de trop grands territoires, qui gomment toutes les différences. Idem pour les zones d'emploi, au nombre de trois. Finalement, le choix s'est porté sur les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale qui, certes, ne sont pas stables dans le temps ce qui complique une éventuelle analyse diachronique, mais qui reflètent la volonté de vivre et travailler ensemble et constituent des territoires opérationnels pour l'action.

Plan

Cette étude est composée de trois grandes parties. La première a trait à l'analyse de données socio-économiques. Y sont considérées des variables telles que la distribution de l'emploi, du chômage, des peuplements... Cela, dans une dimension plus analytique que descriptive. Les données détaillées étant par ailleurs disponibles, sous forme d'un atlas cartographique du Sud Alsace[4)].

La seconde partie se concentre sur trois équipements essentiels à la vie économique du territoire.

Enfin, le document aborde l'analyse du tissu économique, à la recherche de spécialités territoriales, dans l'optique d'une recherche de complémentarités des territoires.

A LIRE :

1) Chiffres pour l'Alsace, «Croissance économique en retrait dès l'année 2000», n°51, juin 2014

2) «Diagnostic territorial partagé, année 2013», MEF/AURM

3) Mulhouse-Alsace Eco 2020, m2A, 2011

4) Portrait Sud Alsace, AURM, 2014

GLOSSAIRE

CC	Communauté de communes	EAP	EuroAirport
CCISAM	Chambre de Commerce et d'Industrie Sud Alsace Mulhouse	m2A	Mulhouse Alsace Agglomération
CCPFRS	Communauté de Communes Porte de France Rhin Sud	ONQ	Ouvrier non qualifié
CLAP	Connaissance Locale de l'Appareil Productif	OPCA	Organisme paritaire collecteur agréé
SCoT	Schéma de Cohérence Territoriale	OQ	Ouvrier qualifié
DGCL	Direction Générale des Collectivités Locales	UHA	Université de Haute Alsace
DGFIP	Direction Générale des Finances Publiques	UNISTRA	Université de Strasbourg
EPCI	Établissement Public de Coopération Intercommunale	TAM	Technicien et Agent de Maîtrise

ANALYSE SOCIO-ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Emploi et déplacements

La distribution de l'emploi sur le territoire est importante car elle commande des flux de transport plus ou moins élevés et dessine, au-delà des territoires institutionnels, les territoires de vie quotidiens. Elle permet aussi de connaître le caractère «productif» ou «résidentiel» de chacun des territoires.

L'emploi dans les territoires

Le poids des villes

La distribution de l'emploi dans le département est très inégale puisque les agglomérations de Colmar et Mulhouse représentent à elles seules 58% de l'emploi départemental.

L'emploi se concentre dans la partie nord du département. Hormis la CC du Ried brun, toutes les Communautés ont au moins 3 000 emplois. Cela est valable, jusqu'à la hauteur de Mulhouse, y compris donc les communautés du Pays Thur Doller et la CC Porte de France Rhin Sud (CCPFRS).

Au sud de cette ligne, c'est le phénomène inverse qui prévaut. Il n'y a que deux CC qui ont plus de 3 000 emplois : Altkirch et Trois frontières. Toutes les autres présentent de très faibles volumes, inférieurs à 1% de l'emploi total.

Territoires «productifs» et «résidentiels»

Les premiers ont plutôt développé une forte activité économique tandis que les seconds ont plutôt un caractère résidentiel. Leurs habitants les quittent quotidiennement pour aller travailler en d'autres lieux.

Ce point peut-être précisé en calculant un ratio entre l'emploi dans chaque CC et sa population active. Un ratio inférieur à 1 indique qu'une partie des actifs doit quitter son territoire de résidence pour travailler (ou y rester et être au chômage). Supérieur à 1, indique qu'il y a plus d'emplois que d'actifs et donc que le territoire «importe» de la main d'oeuvre.

La carte ci-contre permet de constater que l'extrême Sud Alsace a effectivement des ratios emplois/actifs très faibles, de l'ordre de 0,18 pour la CC de Hundsbach, ce qui veut dire qu'il y a 5 fois plus d'actifs que d'emplois. Tout se passe comme si, dans le Sundgau il y avait deux centres d'emploi privilégiés : CC d'Altkirch et la CC des Trois frontières, les autres entités ayant un caractère résidentiel marqué. A noter que dans la CC des Trois frontières, le ratio emploi/actifs est relativement faible car les communes autour de Saint Louis se montrent attractives pour des personnes qui y résident mais travaillent en Suisse ; Bâle étant dans les faits le principal pôle d'emplois du Sundgau.

Les territoires résidentiels sont peu nombreux dans la partie nord : sont concernées les CC de Kaysersberg et (surtout) du Ried brun.

Les vallées vosgiennes (Munster, Guebwiller, Saint-Amarin et de la Doller) ainsi que les CC de Brisach, Essor du Rhin et centre du Haut-Rhin présentent des ratios emplois/actifs inférieurs à la moyenne départementale. On peut y trouver quelques grandes entreprises (Constellium à Brisach, la centrale nucléaire à Fessenheim...), mais dans l'ensemble, ce sont des territoires ruraux qui n'offrent que peu d'emplois. Ce que confirme leur faible densité d'emplois à l'hectare, compris entre 18 et 35. On est loin des 273 et 315 de Colmar ou Mulhouse !

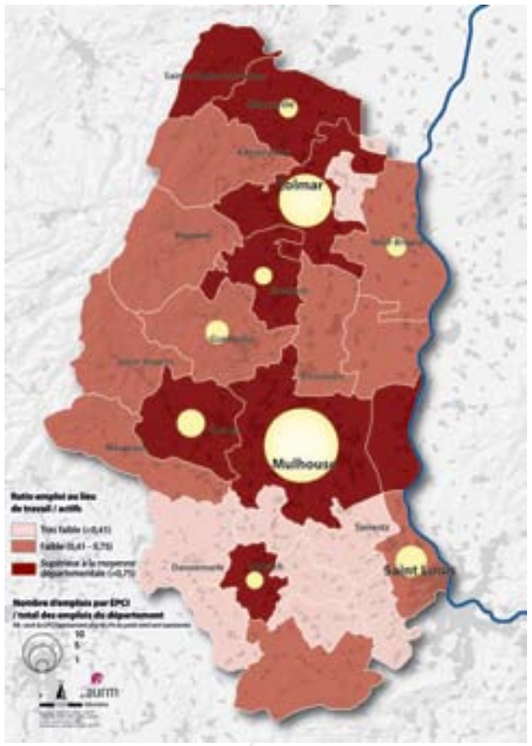

Cette carte fait clairement apparaître le caractère résidentiel du Sundgau (hors Altkirch) où le nombre d'emplois rapporté à la population active est particulièrement faible. Dans la partie nord du département, seule la CC du Ried brun est dans ce cas. Ressortent également les principaux pôles d'emploi du département : Colmar, Mulhouse, Saint Louis et un archipel de petites centralités comprises entre Colmar et Mulhouse.

En un mot, les territoires de vie s'élargissent car des territoires, on pense par exemple à Saint-Amarin, qui s'auto-suffisaient en emploi, sont aujourd'hui dépendants d'autres territoires où se localise préférentiellement l'activité économique. Dans le cas de cette vallée, l'emploi se situe maintenant dans le piémont vosgien (la CC Thann/Cernay) ou la région mulhousienne.

La conséquence en est que les besoins en déplacement de la population se sont fortement accrus et que les distances parcourues sont toujours plus longues.

Les déplacements domicile/travail

Trois centres urbains polarisent les déplacements domicile/travail

L'étude des navettes domicile-travail montre que le territoire s'organise effectivement autour de 6 «espaces de mobilité», dont trois pôles urbains.

• Le plus au nord est celui de Colmar (56 400 emplois) où de nombreuses navettes ont lieu avec les CC alentours.

Compte tenu de la proximité géographique, les échanges sont intenses avec le Bas-Rhin. Par contre, peu de personnes résidant dans l'agglomération de Colmar travaillent en Suisse ou en Allemagne : 805 personnes seulement. Globalement, l'attractivité de Colmar ne dépasse pas Mulhouse.

Grille de lecture des graphiques 1 à 3

Les flèches représentent les flux domicile-travail. Le premier chiffre, en noir, représente le nombre de personnes qui quittent Colmar, Mulhouse et Saint Louis pour aller travailler dans un autre EPCI. Le chiffre en bleu indique le nombre de naveteurs entrant dans l'agglomération de Colmar, Mulhouse ou Saint-Louis. Ainsi (graphique 1), 2 112 personnes vont de Colmar vers le Bas-Rhin pour travailler alors que 3 855 personnes viennent du Bas-Rhin pour travailler dans l'agglomération de Colmar.

Ces graphiques ont été établis en ne retenant que les flux supérieurs à 100 personnes et en ne tenant pas compte des navettes intra-EPCI.

Graphique 1 : Les navettes domicile-travail à partir et à destination de l'agglomération de Colmar

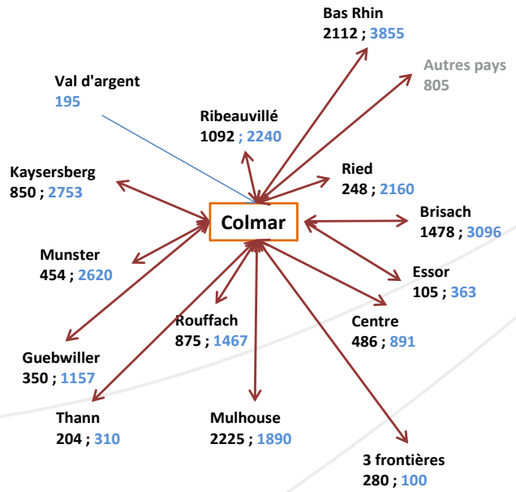

• Vient ensuite le pôle mulhousien qui, avec 108 900 emplois, draine des travailleurs qui viennent tous azimuts. Le poids du pôle d'emplois de l'agglomération mulhousienne lui confère une attractivité bien plus large que celle de Colmar. Mulhouse arrive à capter des travailleurs venant aussi bien de l'extrême nord que de l'extrême sud du département. Son aire dépasse les limites départementales, 1 367 personnes résidant dans le Bas-Rhin viennent travailler dans l'agglomération de Mulhouse et 1 127 personnes la quittent pour aller travailler dans le Bas-Rhin.

Naturellement, les deux agglomérations de Colmar et Mulhouse font l'objet d'échanges importants, aussi bien dans le sens nord/sud que sud/nord (à peu près 2 000 personnes dans chaque sens).

Graphique 2 : Les navettes domicile-travail à partir et à destination de l'agglomération de Mulhouse

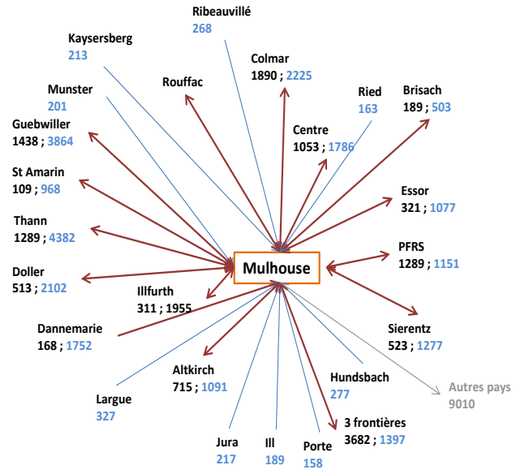

Graphique 3 : Les navettes domicile-travail à partir et à destination de la CC des Trois frontières

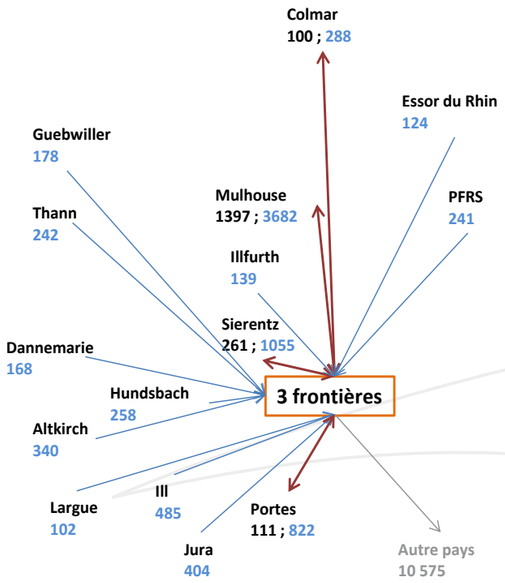

Presque 34 000 personnes viennent travailler dans l'agglomération de Mulhouse, quand 28 000 personnes vont travailler dans un autre territoire. Parmi les partants, 9 000 personnes se rendent dans un «autre pays», essentiellement la Suisse.

• Le troisième pôle urbain est celui de la CC des trois frontières, où se rendent presque 10 000 personnes pour travailler, même habitant la partie nord du département. La présence de l'autoroute A 35 et les nombreuses liaisons ferrées Colmar/Bâle via Saint-Louis autorisent ces déplacements.

A noter que ce sont essentiellement des relations à sens unique : très peu d'habitants des Trois Frontières vont travailler dans un autre EPCI, Mulhouse exceptée. Cela vient de ce que les résidents de ce territoire sont focalisés sur la Suisse : 10 575 personnes habitant les Trois frontières vont travailler «dans un autre pays», majoritairement la Suisse, mais aussi pour quelques uns dans les villes allemandes proches (Lorräch...).

En quelque sorte, ce territoire des trois frontières est un territoire de transit, entre accueil de nombreux travailleurs

Note de lecture des graphiques 4 et 5

Il s'agit ici de rendre compte des navettes entre les différents pôles. Les flèches vont donc dans un sens ou dans l'autre. Les chiffres indiquent le nombre de naveteurs entre deux EPCI. Ces graphiques ont été établis en ne retenant que les flux supérieurs à 100 personnes et en ne tenant pas compte des navettes intra-EPCI.

Graphique 4 : Les navettes domicile-travail entre les pôles intermédiaires

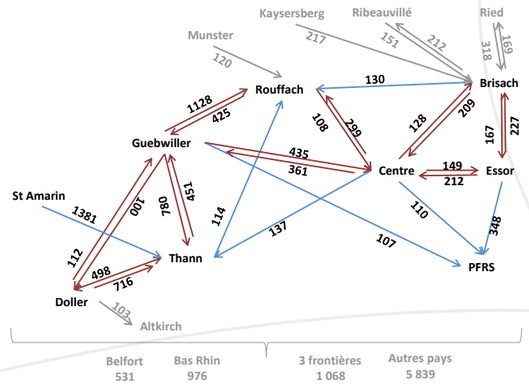

en provenance d'autres territoires et base de départ vers la Suisse des personnes qui y résident.

Deux autres espaces de mobilités se déploient, dans des logiques différentes.

• Le premier est un espace de mobilité multi-polarisé, compris entre les agglomérations de Colmar et de Mulhouse. Les EPCI entretiennent d'importantes relations avec ces deux agglomérations, mais aussi entre eux comme le montre le schéma 4 et allant cette fois sur un axe ouest/est.

Il y existe des échanges importants, qui relient entre eux les petites centralités : vallée de la Doller/Thann-Cernay, Thann-Cernay/Guebwiller/Rouffach, Rouffach/centre du Haut-Rhin/ Essor du Rhin etc. Ce «multi-pôles» est attractif pour des salariés résidant tout au nord du département. Cette attractivité repose sur la présence de grands sites industriels tels Liebherr à Niederhergheim, Behr à Rouffach, Constellium à Brisach...

Cet ensemble multi-pôles est relativement peu ouvert sur l'extérieur puisqu'il n'y a «que» 5 000 personnes qui se rendent dans un autre pays pour travailler (dont 1 683 viennent de la CC de Brisach). Sa position frontalière, l'existence d'un pont et la proximité du bassin d'emplois de Freiburg (qui représente à peu près 300 000 emplois) permettent d'avancer que ce sont plutôt des personnes qui vont travailler en Allemagne. De la même manière, les personnes dans l'orbite de Belfort résident essentiellement dans la vallée de la Doller (267 naveteurs) et la CC de Thann-Cernay (154 naveteurs).

Deux EPCI sont dans une situation particulière : La vallée de Saint-Amarin, où les travailleurs se rendent massivement dans la CC de Thann-Cernay pour trouver du travail, et au contraire, la CCPFRS qui «importe» de la main d'oeuvre. Dans le premier, il n'y a quasiment plus d'activité ; dans le second, la présence du seul groupe chimique Solvay fournit du travail à plus de 900 personnes.

Au quotidien, ce sont plus de 10 000 personnes qui navettent entre les principaux EPCI de cette zone intermédiaire.

On notera enfin que cet ensemble draine à lui seul de nombreux travailleurs venant du nord du département (Munster, Kaysersberg etc) mais qu'il n'entretient quasiment aucune relation avec l'extrême sud du département. Seules quelques navettes ont cours entre la vallée de la Dolller et la CC d'Altkirch, ce qui s'explique par la proximité.

• Enfin, le dernier pôle est celui d'Altkirch qui ressort comme étant un centre organisateur de l'espace de travail du sud-ouest du département.

D'assez nombreuses relations entre EPCI existent, mais avec une assez forte concentration des flux en direction d'Altkirch. Le déficit est fortement marqué pour Dannemarie d'où 670 personnes partent chaque jour en direction d'Altkirch pour travailler.

On notera toutefois que le volume de flux est très modeste. Cela vient bien sûr du faible peuplement de ces territoires. Mais cela vient surtout de ce qu'ils sont totalement dans l'orbite de Bâle : 12 723 personnes s'y rendent chaque jour.

Pour résumer, il existe 6 aires d'influence, sur le volet emploi, dans le département. Les aires de Colmar et de Mulhouse sont fortement imbriquées et se recoupent avec une aire constituée de petits pôles d'emplois entretenant de fortes relations entre eux.

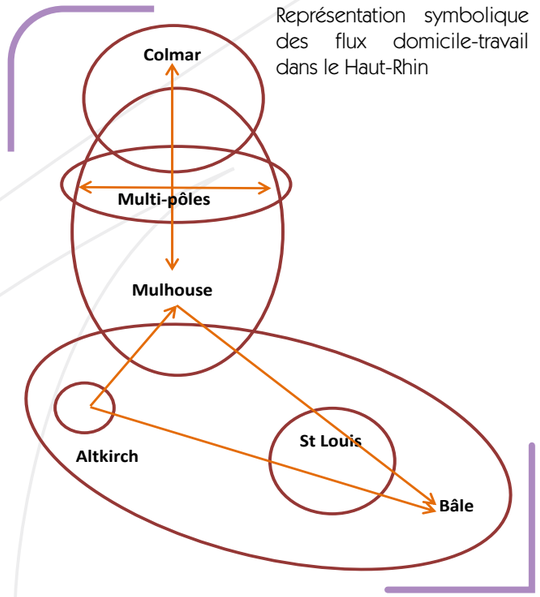

Représentation symbolique des flux domicile-travail dans le Haut-Rhin

Graphique 5 : Les navettes domicile-travail dans les CC du sud ouest du département

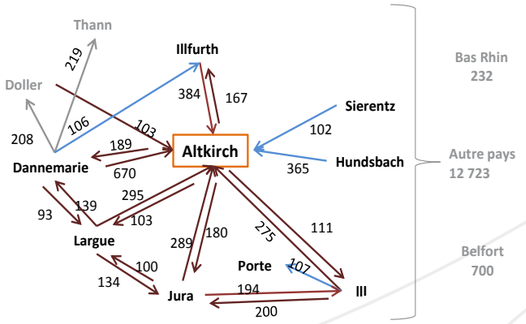

Dans la partie sud, l'aire d'influence d'Altkirch ne représente que peu de navettes comparée à l'aire de Saint-Louis et surtout celle de Bâle qui draine des personnes depuis la zone de Mulhouse et depuis tout l'extrême sud Alsace.

Certaines vallées (Guebwiller par exemple) ne sont pas desservies par le train. C'est également le cas des communes qui bordent le Rhin et de l'extrême sud du département où il n'y a pas d'alternative à la voiture.

Les problèmes que posent cette situation

Quels moyens de déplacement ?

La zone nord peut être qualifiée de fortement intégrée dans la mesure où il y a de nombreux échanges entre les deux principales agglomérations et entre ces deux agglomérations et les EPCI situés entre elles.

Mais ces EPCI ne sont pas «dépendants» d'elles en ce sens qu'ils constituent également des petits pôles d'emplois fortement interconnectés.

La question est de savoir comment peuvent s'opérer les déplacements entre ces pôles. Pour les deux agglomérations, la fréquence et le cadencement des trains permet des déplacements aisés et rapides. Quid des liaisons inter-pôles de moindre dimension ?

La carte de la précarité énergétique a été élaborée à partir du logiciel EQUITE développé par la société BURGEAP, avec le soutien de l'agglomération de Mulhouse.

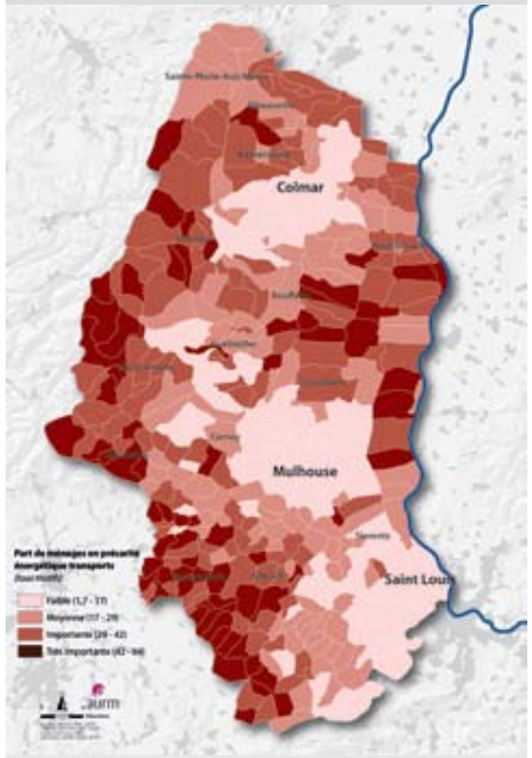

On vit aujourd'hui sur un modèle qui est basé sur l'étalement urbain, le maintien de population en milieu rural, ce qui oblige à des déplacements domicile-travail de plus en plus fréquents et longs. Cela se traduit d'ores et déjà par une assez forte précarité énergétique des ménages. Que se passera-t-il si, comme tous les prévisionnistes le pensent, le prix du carburant est appelé à croître très fortement dans les années qui viennent ?

Cette question est a fortiori valable pour l'espace péri-altkirchien, qui fait l'objet de déplacements massifs vers la Suisse, et souvent des trajets assez longs.

Ces déplacements imposent l'usage du véhicule personnel, ce qui signifie de fortes émissions de gaz à effet de serre, assez peu compatibles avec les objectifs que la France s'est fixée en matière de réduction des GES.

Quelles solutions alternatives mettre en oeuvre : bus, transports à la demande, auto-partage ? Le développement d'infrastructures lourdes est-il adapté dans la mesure où il y a une forte dispersion des naveteurs sur le territoire mais qu'il s'agit de longs déplacements? Le Conseil Général du Haut-Rhin réfléchit actuellement à la mise en place d'un bus express qui desservirait le Sundgau en direction de Bâle.

La précarité énergétique transport

Les déplacements domicile-travail ont un coût financier direct qui peut être traduit en termes de précarité énergétique. Si les habitants des aires urbaines ont moins de distance à parcourir pour se rendre au travail et s'ils bénéficient généralement de bonnes infrastructures de transport, il n'en va pas de même des habitants des territoires aux marges du département. Ainsi le coût en transport représente déjà une part sensible du budget des ménages et les territoires où le taux d'effort (la part de budget consacrée aux transports) est supérieur à 10% ne sont pas rares, dans les vallées, à l'extrême sud-ouest et le long du Rhin.

L'emploi transfrontalier

L'importance du travail transfrontalier a déjà été relevée. Il est nécessaire d'approfondir la connaissance du phénomène. D'une part, l'emploi transfrontalier donne du travail à la population, alors que l'emploi local est rare ; d'autre part, il génère des revenus qui sont dépensés en grande partie côté français, ce qui alimente l'économie résidentielle du territoire.

L'étude réalisée par l'AURM en 2010 pour la Mission Opérationnelle Territoire et la DATAR montre que les flux vers les deux pays limitrophes sont très inégaux.

Les données faisaient ressortir 5 198 navettes en direction de l'Allemagne contre 33 429 pour la Suisse.

L'Allemagne peu attractive

L'emploi est assez disséminé le long du Rhin. Quelques pôles ressortent comme Bad Krozingen avec 111 navettes, Breisach (509 navettes) ou Freiburg avec 1 275 navettes.

Les frontaliers qui travaillent en Allemagne résident essentiellement dans la partie nord du département et sur les bords du Rhin. Ainsi, si l'on prend les flux vers Fribourg, on ne dénombre que 122 navettes au départ d'une commune de la région mulhousienne. D'autres villes ressortent, plus au sud de l'Allemagne, où les résidants français de tout le

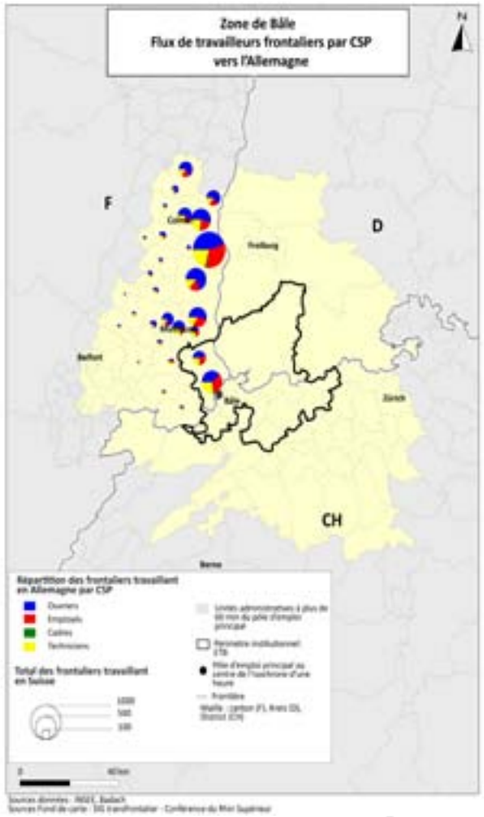

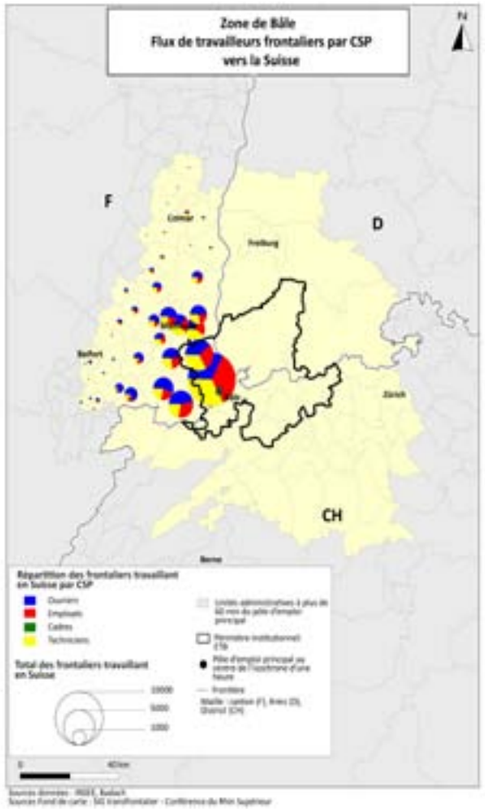

La comparaison des deux cartes est instructive. Le volume des flux en direction de l'Allemagne est très faible comparé au volume vers la Suisse et concerne surtout la partie nord du département et la bande rhénane. La Suisse attire des travailleurs de toute la partie sud, au delà des limites départementales. Par ailleurs, dans un cas comme dans l'autre, il y a très peu de cadres qui navettent.

Sud Alsace vont travailler : Lorrach (318 navettes), Müllheim (380), Neuenburg (239) et Weil, 557 navettes. Les flux vers l'Allemagne sont très modestes. Il n'y a donc pas un énorme engouement pour le travail offert en Allemagne, ce qui s'explique de plusieurs manières.

- La première, la plus citée, est le fait que les Alsaciens ne parlant plus l'alsacien, ne parlent donc plus allemand. Cette explication est assez faible dans la mesure où cela n'empêche pas les travailleurs d'aller en Suisse, pays de langue germanique.

- La deuxième explication tient au fait que les personnes, en moyenne, consacrent une heure de leur temps journalier à leurs déplacements domicile-travail. Elles recherchent donc une certaine proximité. Ainsi, pour un habitant de Neuf-Brisach, il est aisé de se rendre à Freiburg. Un habitant de Saint-Louis peut rapidement se rendre à Weil. Le site internet Viamichelin indique des temps de parcours de l'ordre de 33 minutes dans le premier cas, de 11 minutes dans le second. Les frontaliers se concentrent donc à proximité de la frontière et là où des points de passage existent.

- La troisième explication tient au coût que représente le trajet. Pour un habitant de Mulhouse, les 61 kilomètres jusqu'à Freiburg représentent un coût annuel que l'on peut estimer à 10 980 euros*.

- L'explication tient encore au fait qu'il n'y a pas de transports publics cadencés, rapides qui permettraient de réduire ces coûts, que ce soit au départ de Colmar ou de Mulhouse. Ces coûts sont peut-être supportables pour des cadres supérieurs, mais certainement pas pour des ouvriers qui constituent une part importante de la population active.

- L'une des explications complémentaires qui ressort des expériences de Job Dating menées par le Pays de la

* En prenant le coût minimum constaté par l'Argus, (0,45 euros/km) multiplié par 122 km par jour et par 200 jours de travail dans l'année

région mulhousienne et la MEF est que les demandes des entreprises allemandes, en matière de qualification des salariés et d'autonomie au travail notamment, ne sont pas satisfaites par les demandeurs d'emploi français. On se trouve ainsi à ne pas pouvoir tirer profit d'une situation de plein emploi qui caractérise le pays de Bade, qui cherche à recruter.

• Enfin, il faut mentionner le fait que les salaires ne sont pas très élevés en Allemagne (hormis dans certaines branches) où il n'existe pas d'équivalent du SMIC et qu'ils sont payés en Euro… Ce qui rend ce pays nettement moins attrayant que la Suisse. Pour fixer un ordre de grandeur, la seule ville de Bâle représentait 20 429 naveteurs au moment où l'étude fut réalisée.

L'exception bâloise

L'évolution des activités industrielles, en Suisse, montre que très peu d'activités industrielles ont été créatrices d'emplois ces 25 dernières années. On en compte quatre :

- la fabrication de matériel de transport qui a un indice de 185,8
- la pharmacie : indice 166,1
- l'électronique et horlogerie se sont redressées depuis 2006, mais n'atteignent qu'un indice de 112,1
- l'eau et le traitement des déchets, en croissance depuis 2012, atteint un indice de 104.

Toutes les autres activités industrielles ont perdu des emplois. L'indice pour l'ensemble des activités industrielles est de 82,6. Le textile et l'habillement n'a plus qu'un indice de 27,1 ; le raffinage et la chimie n'atteignent que 53,8. Il n'y a donc pas de miracle industriel suisse. Comme dans les autres pays européens, la chute des effectifs industriels est massive.

Les territoires du Sud Alsace ont par contre eu la chance qu'une réussite succède à une catastrophe (Sandoz). La chimie bâloise s'est mutée en industrie pharmaceutique, portée localement par des leaders mondiaux tels que Novartis et Roche qui représentent un volume d'emplois fortement croissant.

Si l'emploi total en Suisse a augmenté, c'est grâce aux commerces et services qui atteignent un indice de 121,5.

Mais tous les services ne sont pas concernés de la même manière. Le transport et

Evolution des activités industrielles en Suisse, en base 100, de 1991 à fin 2013. Source OFS

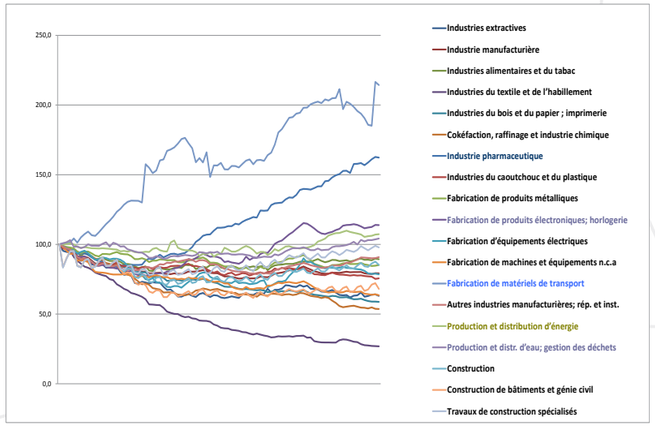

l'entreposage (98,3), l'hôtellerie restauration (79,8) perdent des emplois.

L'emploi augmente massivement dans les activités de soutien aux entreprises (dont l'intérim : 193,3), l'information et la communication (177,9), le domaine de la santé, du social (171,2), les activités scientifiques et techniques (155,7).

D'une manière générale, l'emploi disponible en Suisse a changé de nature.

L'opportunité vient du passage de la chimie à la pharmacie qui offre de nombreux emplois, dont certains de nature industrielle. Pour le reste, les emplois créés le sont essentiellement dans les services et à des niveaux de qualification relativement élevés.

Evolution des activités tertiaires en Suisse, en base 100, de 1991 à fin 2013. Source OFS

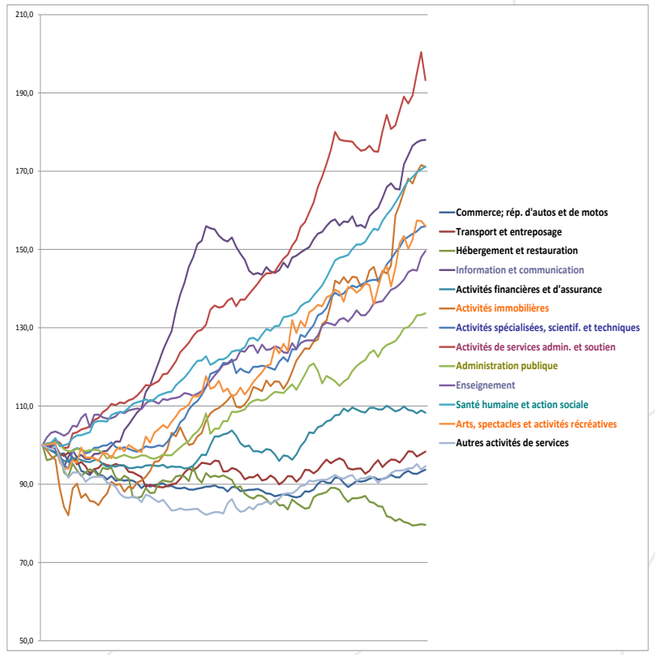

Les frontaliers dans le canton de Bâle ville.

Le nombre de frontaliers résidant en France est stable depuis 1999, avec 10 000 hommes et 6 772 femmes à la fin 2013. De leur côté, les frontaliers résidant en Allemagne sont en nombre croissant : plus 7 183 travailleurs frontaliers entre 1999 et 2013. Il est remarquable que parmi ces frontaliers allemands, il y ait à peu près autant d'hommes (3 549) que de femmes : 3 634 alors que le nombre de frontaliers français stagne, aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Au final, les frontaliers allemands sont 16 737 et les Français 17 303, la parité est donc à peu près établie.

Pour le dire autrement, les emplois frontaliers en Suisse ont crû de presque 8 000 postes entre 1999 et 2013, mais cette croissance n'a pas profité aux Français. Ils représentaient 64% des travailleurs frontaliers de Bâle-ville en 1999, ils n'en représentent plus que 50%.

Résidants français et allemands travaillant à Bâle ville, évolution 1999/2013. Source : Office cantonal des statistiques

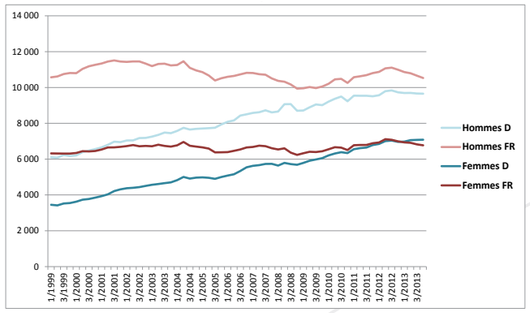

Un changement de qualification

Une réforme de la nomenclature, intervenue en 2008, ne permet pas de disposer de données actualisées sur les métiers des frontaliers. Mais il est possible de suivre l'évolution de ces métiers de 1999 à 2007.

Les métiers «classiques» d'employés administratifs, de conducteurs et assembleurs, les métiers de l'industrie et de l'artisanat stagnent, alors que les emplois de cadres, de dirigeants, les professions intermédiaires et scientifiques augmentent nettement, de même que les «professions élémentaires» qui, suite à la réforme de 2008, explosent.

Autrement dit, pour travailler à Bâle, il y a le choix entre des métiers très qualifiés et des métiers très peu qualifiés. Il semblerait, selon l'office des statistiques, que la majorité des frontaliers soient dans cette seconde catégorie. «Les frontaliers (17,9% d'entre eux) exercent nettement plus souvent une profession élémentaire que le reste de la population active (3,7%). De manière générale, la main d'oeuvre frontalière tend à travailler dans des professions moins qualifiées. Leur sous-représentation est

La votation suisse contre «l'immigration de masse»

Le 9 février 2014, la population suisse s'est prononcée contre l'immigration (européenne) de masse.

Actuellement, les accords de libre circulation entre la Suisse et l'Union Européenne, entrés en vigueur en 2002, donnent aux ressortissants européens un libre accès au marché du travail suisse. Depuis 2007, l'obligation de résider dans des zones frontalières précises a été supprimée.

La votation réintroduit un quota de travailleurs étrangers, qui sera «fonction des besoins de l'économie», ce qui laisse quelques marges de manoeuvre. Mais le chef d'entreprise qui souhaitera recruter un frontalier devra faire la preuve de l'absence de résultats de ses démarches pour recruter un résidant suisse. Ce qui va alourdir les procédures d'embauche des frontaliers.

S'il n'y a pas d'effets rétro-actifs donc pas de perte d'emplois pour les frontaliers déjà présents en Suisse, la question se pose pour l'avenir où accéder au marché du travail suisse, pourrait être beaucoup plus compliqué.

La confédération dispose de trois ans pour transposer le vote dans la loi.

particulièrement marquée dans les professions intellectuelles et scientifiques (11,6% des frontaliers exercent une telle profession, contre 22,5% des autres actifs occupés).[1]»

Ce que confirment les deux cartes précédentes : parmi les frontaliers, on compte à peu près trois quart d'ouvriers et d'employés et il y a très peu de cadres. Environ un tiers des naveteurs sont techniciens.

Les frontaliers travaillant à Bâle-ville par grands groupes de métiers. Source OFS

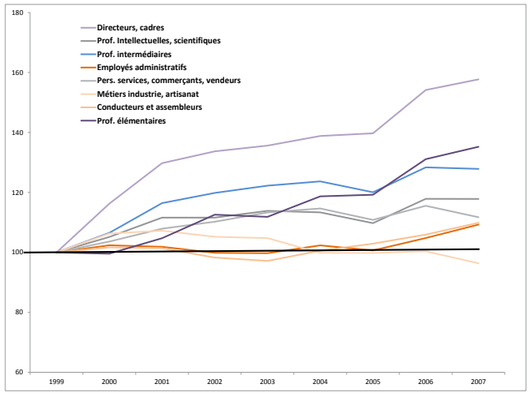

Chômage, mobilité et formation

Le chômage est sans conteste un problème économique, mais c'est aussi un problème dont les causes, tout autant que les conséquences, sont «sociales». Les mutations du travail font qu'il incorpore de plus en plus d'activités cognitives, qui demandent des compétences de plus en plus nombreuses. Un taux élevé de personnes sans diplôme sur un territoire constitue donc un handicap. Les enjeux sont importants car les dynamiques économiques et démographiques se rejoignent, pour le meilleur ou pour le pire.

Chômage et attractivité

Le chômage : un fait urbain

La répartition du chômage montre qu'il s'agit d'un phénomène essentiellement urbain. Sans surprise, les agglomérations de Colmar et de Mulhouse présentent les taux les plus élevés. Elles sont suivies par la CC des Trois Frontières qui, vu sa position frontalière, attire également de nombreuses personnes. Les villes concentrant l'emploi, attirent les personnes en recherche d'emploi.

Au contraire, les territoires les plus résidentiels, comme la CC du Ried Brun, de Sierentz, ou le Sundgau, présentent dans l'ensemble des taux de chômage assez faibles. Pour ces derniers, les opportunités d'emplois en Suisse permettent de maintenir le chômage à un bas niveau.

Les vallées vosgiennes se démarquent. La CC du Val d'Argent a un très fort taux de chômage, digne d'une grande ville, et la vallée de la Thur, de Saint-Amarin à Thann-Cernay, comme la vallée de Guebwiller, présentent des taux de chômage relativement élevés, probablement signe du déclin de l'activité industrielle dans les vallées.

Chômage et mobilité de la population

Il existe une très forte corrélation statistique entre le niveau de chômage et la variation de la population due au solde migratoire. Cela permet d'avancer l'hypothèse que la population tend à quitter les territoires les plus en «crise».

Trois grands profils de territoires se dessinent.

• Le premier est celui de territoires qui

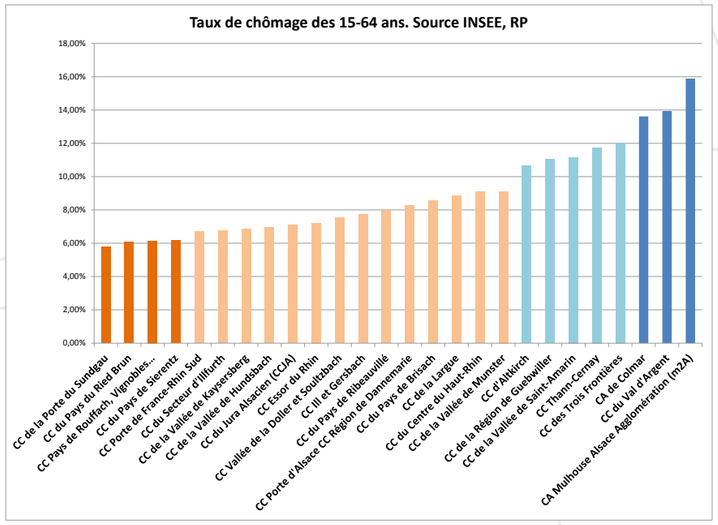

connaissent à la fois une assez forte attractivité et un faible taux de chômage. En font parties des CC comme Porte du Sundgau, Illfurth, Ried brun ou encore Essor du Rhin et vallée de la Doller...

• En position intermédiaire, se trouvent les vallées : Kaysersberg, Munster, Guebwiller, Thann, qui ont pour caractéristique d'avoir une faible attractivité et des taux de chômage généralement un peu plus élevés (Thann-Cernay, Guebwiller).

• A l'autre extrémité, se trouvent les agglomérations de Colmar et Muhouse qui cumulent un taux de chômage élevé et une incapacité à retenir leur population puisque le taux d'accroissement dû au solde migratoire est négatif.

Cette situation pose un triple problème.

• Le premier est celui d'une dualisation du territoire sur laquelle nous reviendrons.

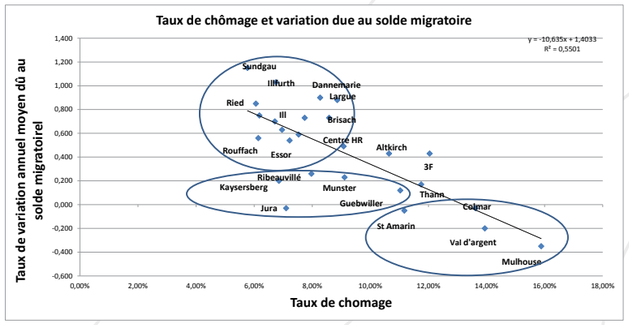

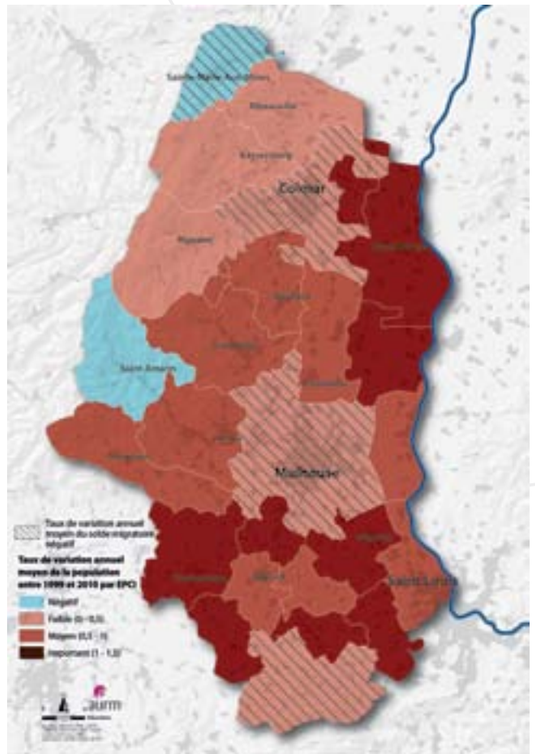

Deux aires ont une forte dynamique démographique : le Sundgau et les bord du Rhin. A l'opposé les vallées du Val d'Argent et de Saint-Amarin perdent de la population.

Mais on voit, d'un côté des territoires dont le peuplement se renforce, qui ont un net caractère résidentiel. De l'autre, des agglomérations où se localise l'emploi mais où la population ne veut pas vivre ou ne peut vivre pour cause de sous emploi.

• Le second problème en découle. Moins de population, ou une population plus pauvre, réduit les moyens des villes alors qu'elles ont à assurer des missions de plus en plus nombreuses auprès d'une population de plus en plus en difficultés. Il y a donc une césure entre les lieux -urbains- où les richesses sont produites et les lieux où elles sont disponibles[2]. Toute la question est de savoir si un tel transfert de revenu est soutenable.

• Le troisième problème est de loin le plus délicat. Une étude récente de l'INSEE, consacrée aux capacités de rebond des régions françaises, montre que la croissance du PIB ou de la richesse créée, est corrélée avec la croissance de la population. «L'activité tend à se développer davantage dans les territoires où il faut répondre aux besoins d'une population croissante. Par ailleurs, les apports migratoires tendent à être plus importants dans les régions où l'activité est la plus dynamique[3]». En quelque sorte, pour certaines

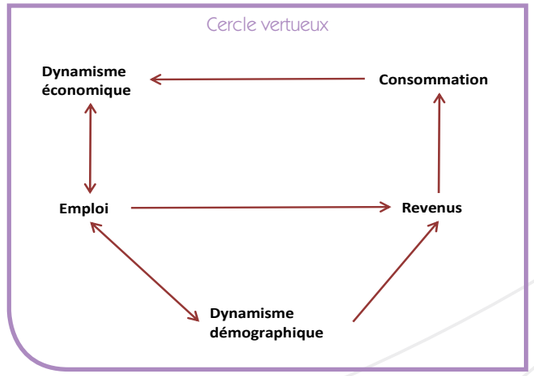

Ces deux graphiques montrent comment les logiques économiques et démographiques peuvent se renforcer. L'emploi assure de l'attractivité et des revenus, tandis que le chômage réduit tant l'attractivité que les revenus, donc la consommation, ce qui freine le dynamisme économique.

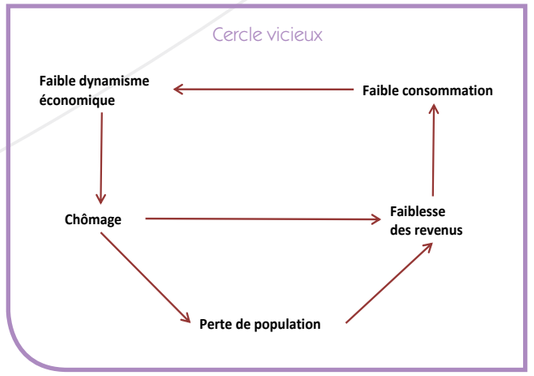

régions, un cercle vertueux s'est mis en place, où dynamisme économique et dynamisme démographique se renforcent mutuellement.

Pour d'autres régions (les villes de Colmar et Mulhouse ou certaines vallées vosgiennes semblent répondre à ce schéma) il s'agit plutôt de rompre un cercle vicieux tel que les faiblesses démographiques et économiques s'entre-alimentent. Un faible dynamisme économique s'accompagne de chômage et une perte d'habitants, ce qui entraîne de faibles revenus disponibles localement. Amenant à une moindre consommation et donc un moindre dynamisme économique. La boucle est bouclée.

Il faut prendre au sérieux la thèse de Laurent Davezies[4] selon laquelle on assiste à un renversement de logique.

Jusqu'à une époque récente, la population suivait les entreprises, lesquelles se localisaient en fonction des ressources disponibles. C'est ainsi d'ailleurs que Mulhouse est passée d'une bourgade de 6 000 habitants à la fin du

XVIIIe siècle à une ville industrielle de 90 000 habitants en 1900.

Aujourd'hui, les ressources sont mondialisées et sauf exception ne constituent plus un critère majeur d'implantation. L'un des critères pourrait fort bien être la population, en tant que bassin de consommation, autant que comme ressource productive. Si un tel schéma se met en place alors il faut craindre une période de récession durable pour les territoires du nord et de l'est de la France. Les entreprises pourraient être tentées de rejoindre la population qui elle-même rejoint des bassins d'emplois plus dynamiques.

Chômage et formation

Fort logiquement, le taux de chômage n'est par corrélé avec la part des cadres ou des ouvriers dans la population de communautés de communes, ni avec le nombre d'emplois localement disponibles. Logique ça l'est dans la mesure où de nombreux territoires ont un caractère résidentiel. Ils offrent peu d'emplois, mais leur population travaille ailleurs, dans une autre CC ou en Suisse.

Par contre, il est significatif que le taux de chômage soit fortement corrélé avec le niveau de formation de la population. Plus précisément, le taux de chômage entretient un lien fort avec le taux de personnes sans diplôme dans la population active.

Plus la part de personnes qui ont quitté le système éducatif sans diplôme augmente, plus le taux de chômage augmente.

Les villes à nouveau se distinguent

• A nouveau, les villes (Colmar, Mulhouse) et centres urbains CC des 3 frontières, Thann-Cernay, Guebwiller, Altkirch) sont particulièrement concernés par une part élevée de personnes sans diplôme. Elles représentent plus de 35% de la population dans l'agglomération de Mulhouse par exemple. Dans ces cas, cela se traduit par un taux de chômage nettement supérieur.

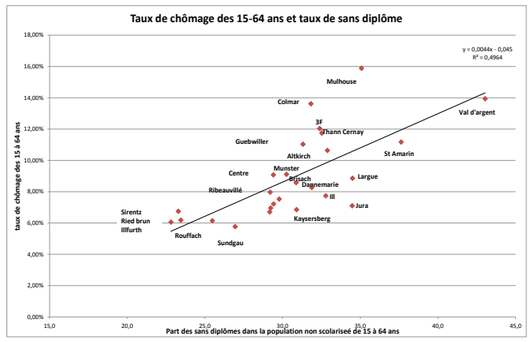

France du nord-est et France du sud

Les dynamiques d'emploi sont nettement plus fortes dans la partie ouest et sud de la france. Quant à la démographie, il n'y a que l'aire urbaine de Strasbourg qui montre un certain dynamisme dans la partie nord et est, alors que les dynamiques sont particulièrement élevées en région PACA, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées.

Evolution de l'emploi dans quelques grandes villes de France entre 1999 et 2010. Source INSEE

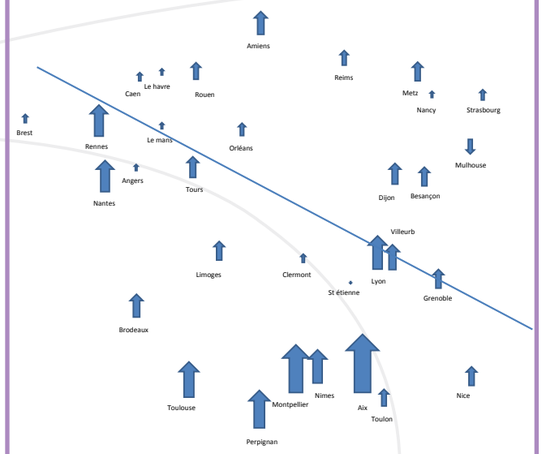

Evolution de la population dans quelques aires urbaines de France entre 1999 et 2007. Source INSEE

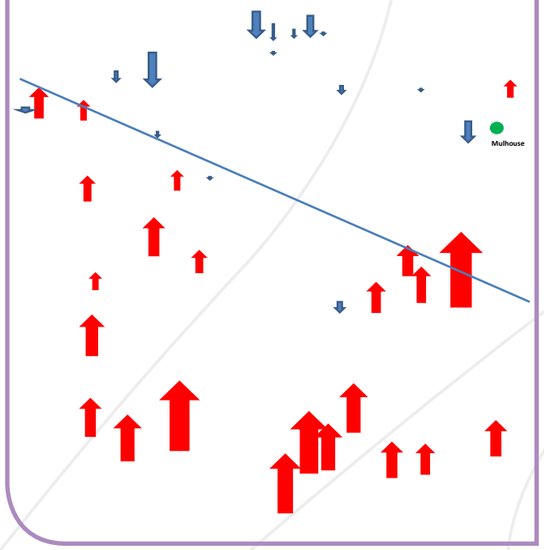

Un problème spécifique pour deux vallées

• Mais ces territoires sont dépassés par les CC de Saint-Amarin et du Val d'Argent qui ont donc un problème spécifique.

On retrouve ici les conclusions d'une enquête menée par le CEREQ auprès de jeunes sortis sans diplôme du système éducatif. Il s'agissait de voir quel avait été leur parcours d'entrée dans la vie active. Ce travail aboutit à deux conclusions.

La première n'est pas innovante. On savait déjà que le taux d'insertion professionnelle croît avec le niveau de diplôme. Un jeune actif a beaucoup plus de chance de trouver un emploi avec un Master qu'avec un Bac, avec un Bac plutôt qu'un CAP…

La seconde conclusion est que la vraie rupture se trouve entre ceux qui ont un diplôme, quel qu'il soit, et ceux qui n'ont aucun diplôme. Pour ceux là, l'insertion professionnelle dans un emploi de qualité relève de la gageure. Dans les principaux pôles d'emploi, les personnes non diplômées se trouvent en concurrence avec une main d'oeuvre formée et abondante.

La lutte contre l'échec scolaire doit constituer un objectif central.

Certaines économies supportent encore un fort taux de sans diplôme

• Plus étonnant est le fait que des petites CC, ont également des taux de sans diplôme élevés, sans que cela ne se traduise par des taux de chômage particulièrement élevés. Il en est ainsi dans les CC de Munster, Brisach et Kaysersberg pour la partie nord et de Dannemarie, Ill et Gersbach, Jura et de la Largue pour la partie sud du département. Toutes ont un taux de sans diplôme supérieur à 30%, mais un taux de chômage inférieur à 10%. Cela laisse à penser que ces territoires ont une économie spécifique.

Les territoires résidentiels ont une composition sociale spécifique

• Enfin, à l'opposé, du côté des «bons élèves», on trouve des territoires comme le Ried brun, Illfurh, Sierentz, Porte du Sundgau et Rouffach, territoires fortement résidentiels pour la plupart, qui à la fois ont un taux de sans diplôme relativement faible et un faible taux de chômage. Il est probable que la population de ces territoires a une composition sociologique spécifique.

Toutes les études montrent que le phénomène s'accentue, partout en Europe[5]. Les travailleurs les moins qualifiés rencontrent de plus en plus de difficultés à trouver un travail résume le rapport de la Commission. Les entreprises proposent des postes de plus en plus qualifiés, ce qui exclut ceux qui ont un très faible niveau de formation qui n'ont d'opportunités que dans un nombre restreint d'activités. Ce mouvement ne devrait pas prendre fin de sitôt. Les études prospectives menées par le Ministère du Travail (son organisme d'étude : la DARES[6]), montrent :

• que les emplois d'ouvriers qualifiés vont globalement offrir des opportunités, sans toutefois offrir de grands volumes d'embauches ;

• que les emplois d'ouvriers non qualifiés vont assez fortement refluer. C'est notamment le cas des ONQ de la construction, des industries de process, du travail des métaux, et surtout de la mécanique. Le territoire alsacien et sud alsacien présentent, de ce point de vue, une fragilité particulière car les emplois non qualifiés de la mécanique représentent localement une part importante de l'emploi.

• Du côté des métiers qui offriront une part de postes à pourvoir supérieure à la moyenne, se trouvent soit des emplois très qualifiés, de cadres (dans le BTP, la banque et l'assurance, ingénieurs et cadres techniques de l'industrie…) ; soit des emplois peu qualifiés, dans le secteur des services à la personne (aides à domicile, aides-soignants, assistantes maternelles, employés de maison…). Le marché continue donc de se dualiser.

Départs en fin de carrière et créations nettes d'emplois par métiers. Source : DARES

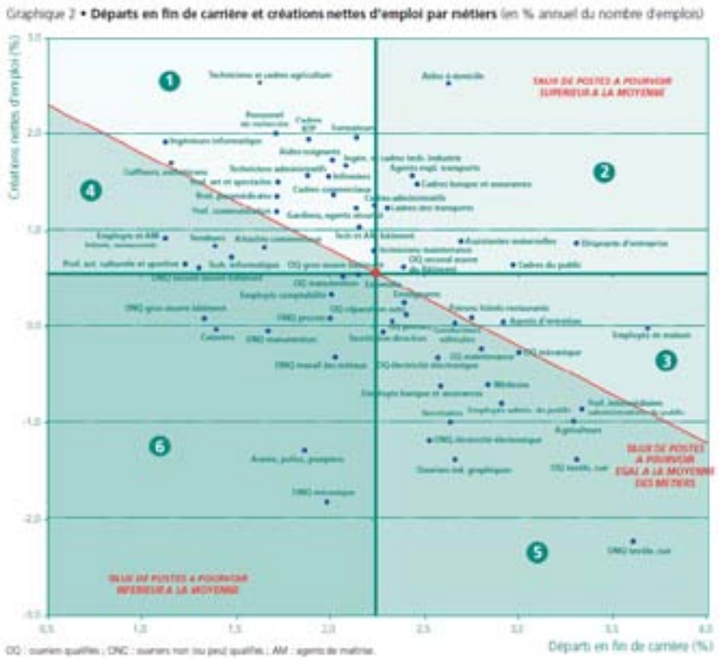

Une illustration du niveau croissant de formation de la main d'oeuvre : le cas de la métallurgie/mécanique

La métallurgie/mécanique a été choisie car ces activités sont très largement représentées dans le Haut-Rhin avec à peu près 28 000 salariés.

Les enquêtes «emploi» réalisées par l'INSEE permettent de mesurer l'évolution des niveaux de diplômes des personnes en emploi entre les deux enquêtes de 1982-84 et de 2010-2011.

• Le fait de n'avoir aucun diplôme concernait, en 1982-84, de prime abord les ouvriers non qualifiés (ONQ) de l'enlèvement-formage de métal ou de la mécanique. Ils étaient plus de 60% dans ce cas. Mais même les ouvriers qualifiés (OQ) étaient nombreux à ne pas avoir de diplôme. C'était le cas de 50% des OQ de l'enlèvement-formage de métal. Changement radical en 2010-2011. La part des sans diplôme est au plus de 40% des effectifs ; elle est dans l'ensemble plutôt proche des 30%.

La maintenance a une place particulière. Le poids des sans diplôme, déjà faible lors de la première enquête, est encore plus faible aujourd'hui et dépasse à peine 20%. Cela témoigne d'un niveau de technicité supérieur dans ces activités, où les salariés doivent avoir des compétences diverses, pour intervenir sur des machines et outils différents d'un site à l'autre, avec un niveau d'expertise élevé.

• La part des personnels ayant un CAP/BEP reste assez élevée, aux alentours de 50%, dans la plupart des familles professionnelles. Elle évolue positivement et sensiblement dans les familles professionnelles les moins qualifiées. On peut supposer qu'aujourd'hui, pour être ONQ de l'enlèvement-formage de métal ou de la mécanique, il est préférable d'avoir un CAP, là où précédemment, on trouvait à s'insérer sans diplôme.

• La part des titulaires du Bac et plus ne dépassait pas 5%, sauf dans la maintenance et pour les techniciens et agents de maîtrise (TAM) lors de l'enquête 1982-84. Elle est au moins égale aujourd'hui à 13% (OQ formage de métal). Même pour des emplois non qualifiés, le niveau Bac devient la norme : les titulaires d'au moins un Bac sont 19% des ONQ dans l'enlèvement-formage de métal, 16% des ONQ de la mécanique. Dans la maintenance, un quart des effectifs est au moins titulaire du Bac et plus de la moitié des TAM sont maintenant titulaires du Bac.

On retrouve ici les conclusions du CEREQ. Pour certains métiers, le niveau V n'est plus d'actualité ; le niveau Bac est privilégié. C'est le cas pour les emplois d'OQ de l'enlèvement de métal ou de la maintenance où la baisse des sans diplôme ne s'accompagne pas d'une croissance du CAP mais directement de celle du Bac. Le CAP continue d'être un niveau adéquat pour les emplois non qualifiés de l'enlèvement-formage de métal et de la mécanique ainsi que pour les OQ du formage de métal, cette dernière famille ayant un profil spécifique.

Les personnes en emploi n'ayant aucun diplôme à la date des enquêtes emploi de l'INSEE

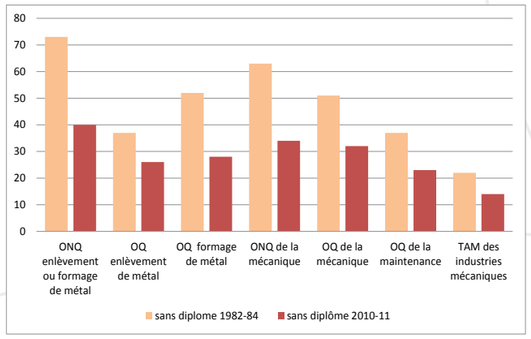

Les personnes en emploi ayant un CAP/BEP à la date des enquêtes emploi de l'INSEE

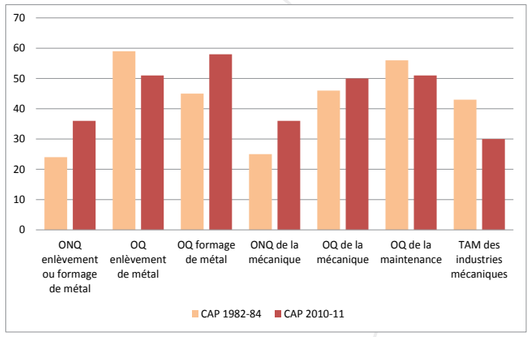

Les personnes en emploi ayant un diplôme au moins égal au Bac, à la date des enquêtes emploi de l'INSEE

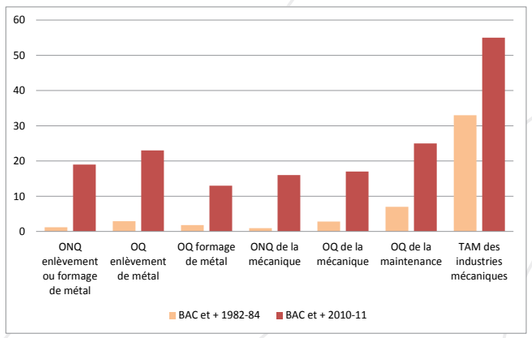

Niveaux de diplômes des moins de 30 ans en emploi lors de l'enquête 2009-2010. Source Enquête emploi/DARES

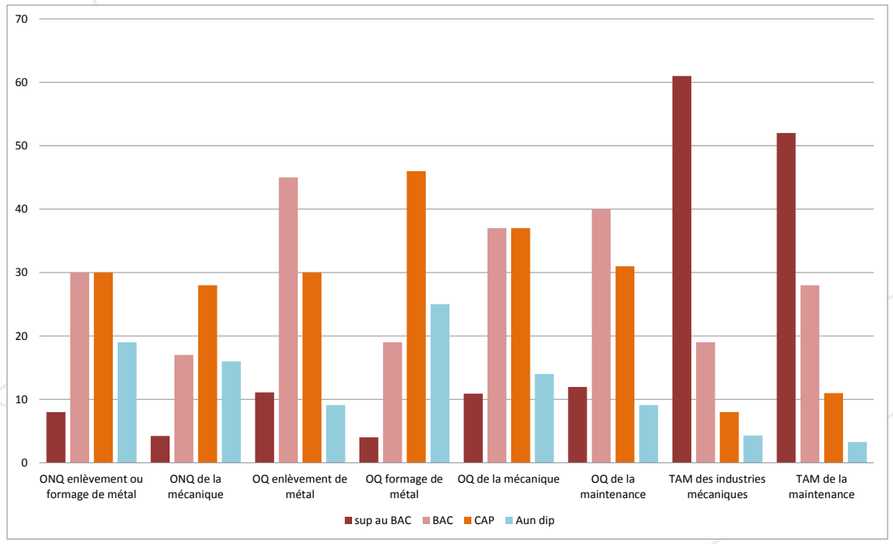

Les données précédentes éclairent bien l'évolution des niveaux de qualification. Mais, considérant l'ensemble des salariés des branches d'activités, elles minimisent l'ampleur des changements dans les activités où l'ancienneté est forte. Pour prendre toute la mesure des évolutions, des données concernant les seuls jeunes entrants dans les métiers de la métallurgie doivent être mobilisées.

La comparaison entre les niveaux de formation de la population générale et des jeunes de moins de 30 ans montre :

• que la part des sans diplôme recule très fortement y compris pour les ouvriers non qualifiés. A titre d'exemple, les ONQ du travail par enlèvement ou formage de métal sont 40% sans diplôme de NV dans la population générale, mais les jeunes ne sont plus que 19% dans ce cas. C'est dire que la part des sans diplômes dans ce métier à été réduite de moitié et ce mouvement a la même ampleur dans toutes les familles professionnelles hormis les OQ travaillant par formage de métal.

• La part des jeunes ayant un CAP est également en recul, de moindre ampleur mais tout de même très significative : moins 8 points pour les ONQ de la mécanique, moins 21 points pour les OQ travaillant par enlèvement de métal, moins 22 points pour les TAM des industries mécaniques.

• Mis à part les TAM des industries mécaniques où l'on fait l'économie du BAC pour passer directement au BAC + (BTS, DUT), la part des jeunes ayant un Bac fait un bond par rapport à la population générale. La part des titulaires est multipliée par deux. Par exemple, les jeunes OQ de la maintenance sont 40% à avoir le Bac contre 19 dans la population générale, les jeunes OQ de la mécanique ont le Bac à 37% contre 14% dans la population. La palme revient aux jeunes OQ travaillant par enlèvement de métal : ils sont 45% de titulaires du Bac contre 17 dans la population générale de la famille professionnelle.

• Enfin, même si la progression est moins spectaculaire en volume, la part des BAC + augmente notamment pour les emplois de TAM où les jeunes sont bien plus nombreux à avoir fait des études supérieures. Dans les industries mécaniques, ils sont plus de 60%, contre 35% dans la population de cette famille professionnelle.

Mais, même dans des métiers non qualifiés, on trouve plus de Bac+ chez les jeunes. Par exemple, 8% des jeunes ONQ travaillant par enlèvement ou formage de métal ont un diplôme supérieur au Bac alors qu'il n'y a que 3% dans ce cas dans l'ensemble de cette famille. La part des Bac + est à peu près deux fois plus importante chez les jeunes que dans l'ensemble de leur famille pour les OQ travaillant par enlèvement de métal, de la maintenance et de la mécanique.

Cette transformation des niveaux de formation nécessaires pour accéder à l'emploi, même réputé non qualifié, dépasse les seules activités de la métallurgie ou du travail des métaux. Cela explique pourquoi il y a une hiérarchie entre les niveaux de diplômes quant aux probabilités d'insertion professionnelle et une véritable rupture entre ceux qui ont un diplôme et ceux qui n'en ont pas. Les données les plus récentes montrent que cette fracture s'amplifie ces dernières années. Le suivi de la génération 2010 réalisé par le CEREQ indique que trois ans après leur sortie, 48% des non diplômés étaient au chômage, soit 16 points de plus que la génération 2004. Plus que jamais, la lutte contre l'échec scolaire et les sorties prématurées du système éducatif doivent constituer l'objectif n°1.

Peuplements et inégalités territoriales

Il s'agit maintenant de voir comment la population se répartit sur le territoire, en termes qualitatifs. Le premier principe est que la population ne se répartit pas aléatoirement sur le territoire. Certaines catégories de personnes tendent à se regrouper en certains endroits. Il s'en suit que les potentiels dont disposent les territoires sont très différents les uns des autres. Le second principe est qu'un territoire ne dispose pas d'atouts, mais seulement de potentiels, qui doivent être construits, mobilisés en tant que ressources. Au final, selon les types de publics résidant dans les territoires, il est plus ou moins aisé d'opérer cette mobilisation et ainsi de disposer de ressources pour rebondir ou s'adapter. Cette approche permet de faire ressortir certaines fragilités des territoires.

La disparité de niveaux de formation

La formation constitue un bon exemple de potentiel, plus ou moins élevé selon le niveau atteint. Conformément à ce qui vient d'être rappelé, il sera d'autant plus facile de mobiliser des personnes en recherche d'emploi selon qu'elles auront atteint un certain niveau de formation. Elles constitueront autant de ressources pour le développement des entreprises locales. La cartographie des niveaux de formation est donc un indicateur précieux.

La disparité de niveaux de formation : croisement entre part des Bac+ et des sans diplôme dans la population.

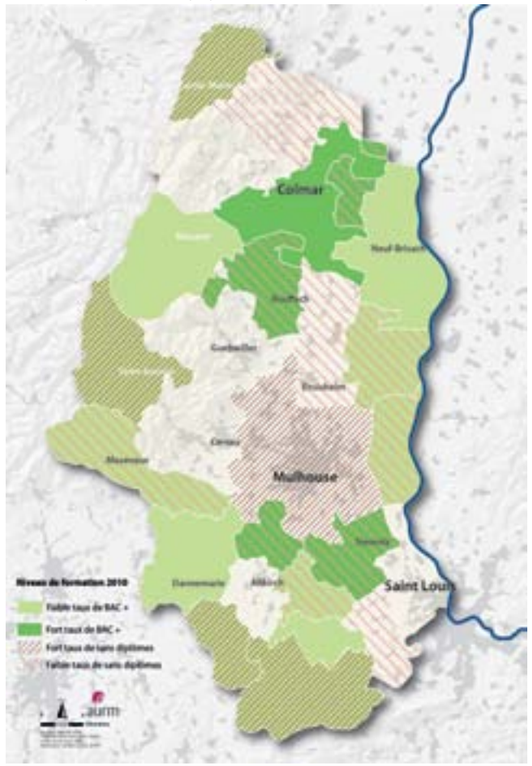

En croisant les taux de Bac et de sans diplôme, on fait bien apparaître le fait que la répartition de la population n'est pas aléatoire : très souvent les territoires accueillant beaucoup de Bac+ n'ont qu'un faible taux de sans diplôme et réciproquement

4 EPCI défavorisés aux marges du département

• 4 EPCI cumulent un faible taux de Bac+ et un fort taux de sans diplôme : Val d'Argent, Saint-Amarin, Largue et Jura alsacien

4 EPCI résidentiels très favorisés

• A contrario, 4 EPCI cumulent un fort taux de Bac+ et un faible taux de sans diplôme (CC de Ried brun, Rouffach, Illfurth et Sierentz). Ils ont un caractère résidentiel marqué, avec un public bien formé, donc peu enclin au chômage. A noter leur position périphérique des agglomérations de Colmar et Mulhouse. Il se pourrait bien qu'une partie de la population, formée et occupant des postes plutôt «supérieurs», quittent les villes et les agglomérations pour se retrouver dans un «entre-soi» en périphérie, dans des espaces offrant une qualité de vie, un environnement de qualité tout en ayant un accès rapide aux services urbains.

Les territoires rhénans en position médiane

• Une faible part des Bac + va souvent de pair avec une sur-représentation des titulaires d'un CAP/BEP. C'est par exemple le cas dans les CC du bord du Rhin. L'emploi industriel qui y est proposé explique sans doute qu'il y ait relativement peu de Bac+, mais une part importante de CAP/BEP et donc peu de sans diplôme.

Les deux agglomérations ont des profils distincts

• Les agglomérations de Colmar et Mulhouse se distinguent. L'une parce qu'elle accueille une forte proportion de Bac+ (21%), ce qui est à mettre en relation avec sa position de Préfecture et la présence d'administrations déconcentrées et décentralisées ; l'autre parce qu'elle abrite de nombreuses personnes sans aucun diplôme (55%), phénomène lié à son histoire industrielle et au fait que la ville de Mulhouse est une porte d'entrée pour les migrations internationales, qui sont le fait de personnes peu formées.

• Enfin, les 5 EPCI restant présentent une certaine mixité sociale, sans sur ou sous représentation marquée d'un niveau de formation.

Pour résumer, des territoires ressortent comme accueillant plutôt des catégories sociales assez bien formées, dans des territoires résidentiels (autour de Colmar et au sud de l'agglomération mulhousienne, en direction de Bâle). Ressortent également des territoires beaucoup plus marqués par leur histoire industrielle, avec une faible part de personnes ayant suivi une formation supérieure. Les vallées vosgiennes et les bords du Rhin sont dans ce cas. Dans les vallées, il faut s'alarmer du fait que cela se conjugue avec une part élevée de personnes sans aucun diplôme. Sur la bande rhénane, il faut prendre garde au fait que la population locale est très dépendante d'un type d'emplois, industriel, concentré dans quelques établissements.

A l'extrême sud du département le niveau de formation est également assez faible, mais cela n'est pas lié au caractère industriel du territoire, mais au fait que ces personnes sont très souvent ouvrières en Suisse.

Cadres et ouvriers

Cette première approche peut être approfondie par l'étude de la répartition des différentes catégories sociales sur le territoire. Il y a une corrélation très forte (r2=0,7) entre la part des cadres et la part des ouvriers sur le territoire. Ces parts sont inversement proportionnelles : quand la part des cadres est forte, celle des ouvriers est faible et inversement. Cela signifie que les diverses catégories sociales investissent des lieux différents.

La part des cadres dans la population active du département est relativement faible, à 11,5%. Mais la distribution spatiale des cadres est très inégale. Leur part va de 5,7% dans la CC du Val d'Argent à 16,5% dans le pays de Sierentz.

Si les ouvriers forment 30% de la population active du département, leur part va de 42% dans le Val d'Argent à 23% dans le secteur d'Illfurth.

Pour mesurer le désappariement spatial des catégories sociales, un ratio ouvriers/cadres et professions intellectuelles supérieures a été construit. Il va de 1,5 ouvriers par cadre dans le Ried Brun à 7 ouvriers pour un cadre dans le Val d'Argent.

La carte (ci-contre) qui en résulte est un quasi double de la précédente. Il ne faut donc pas s'étonner de retrouver à peu près les mêmes catégories de territoires.

Les zones résidentielles périurbaines

• Deux zones de forte concentration des cadres se dessinent. L'une autour de Colmar (Colmar, Ried brun et Rouffach) ; l'autre au sud de l'agglomération mulhousienne allant jusqu'à Porte du Sundgau et Trois frontières.

La bande rhénane : bastion ouvrier

• Les CC du bord de Rhin ressortent comme étant d'abord ouvrières. Rappelons qu'elles abritent des sites industriels majeurs, ce qui explique la composition sociale caractéristique de ces territoires.

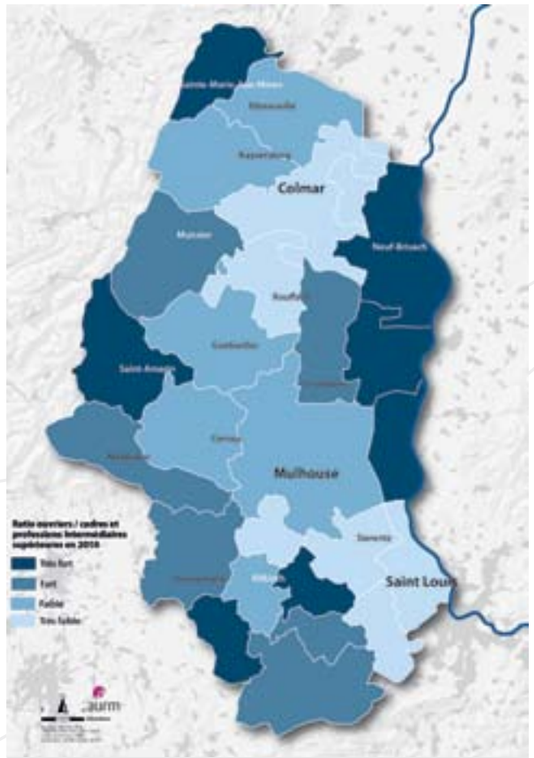

Un ratio très fort signifie qu'il y a beaucoup plus d'ouvriers que de cadres. Inversement, un ratio faible indique qu'il y a relativement peu d'ouvriers par rapport aux cadres. Cette carte représente assez bien la composition sociale du territoire haut-rhinois, avec des territoires fortement peuplés d'ouvriers et d'autres, de cadres. La mixité sociale n'est pas la norme.

La façade ouest largement peuplée d'ouvriers

• Les vallées de Saint Amarin, du Val d'Argent ou, au sud, les CC de la Largue, de Dannemarie ont le même profil que les CC du bord du Rhin, c'est le fait d'une forte population ouvrière. A ceci près que dans les quatre CC pré-citées, il n'y a plus de sites industriels majeurs susceptibles de proposer des postes correspondants, ce qui explique les mouvements vus précédemment.

Plus généralement, mais à des degrés moindres, l'ensemble des vallées vosgiennes et du Sundgau, ont une population ouvrière, avec des parts de cadres encore faibles.

• Finalement, il y a peu de territoires offrant une certaine mixité socio-économique. Citons les CC de Mulhouse, Thann-Cernay, Guebwiller, Altkirch, Kaysersberg et Ribeauvillé. Il faut toutefois préciser qu'au sein d'une même communauté, il est possible de trouver de fortes localisations préférentielles de telle ou telle catégorie sociale. C'est le cas dans l'agglomération de Mulhouse où les communes du

sud accueillent nettement plus de cadres que la ville de Mulhouse ou les communes du Bassin Potassique.

Si l'on continue la descente d'échelle, on verra qu'à l'intérieur même des communes les différents groupes sociaux ne se répartissent pas aléatoirement. Les quartiers d'habitat social renvoient à deux types de réalités. La première est la forme «grands ensembles» de la fin des années 60, dont l'idéal type est le quartier des Coteaux à Mulhouse. Ces quartiers, symboles d'une certaine modernité lors de la construction, ont vu peu à peu partir les premiers occupants, notamment attirés par le modèle de la maison individuelle, et leur remplacement par des familles qui se sont trouvées de plus en plus fragilisées par la moindre dynamique économique locale et pour qui le passage par ce type de logement n'est plus un moment transitoire, mais une obligation. La concentration dans ces quartiers de population en grande difficulté pose problème. Dans la région mulhousienne, s'ajoutent à ces quartiers d'habitat social des quartiers d'habitat privé, mais à caractère social de fait. L'originalité de la ville de Mulhouse étant d'avoir un centre ville essentiellement composé de ce type d'habitat. Mais cela concerne de nombreux quartiers, notamment dans le bassin potassique ou encore à Saint-Louis qui a rejoint les territoires concernés par la politique de la ville, en raison de «poches» significatives de grande pauvreté.

Les opérations de renouvellement urbain qui ont consisté en la démolition de certains immeubles dans les grands ensembles ont supprimé quelques «verrues» les plus sensibles et ont ainsi joué sur l'image des quartiers. Mais l'action sur le bâti et la forme ne peuvent résoudre des problèmes qui trouvent leur origine ailleurs, soit :

- une immigration variée mais avec une dominante Turque où les migrants sont issus de milieux ruraux et peu francophones ;

- une population généralement peu qualifiée ou qualifiée pour des métiers industriels en déclin marqué ;

- une population au niveau de formation quelquefois extrêmement bas, comme cela a déjà été noté.

Part des cadres dans la population des communes de la région mulhousienne

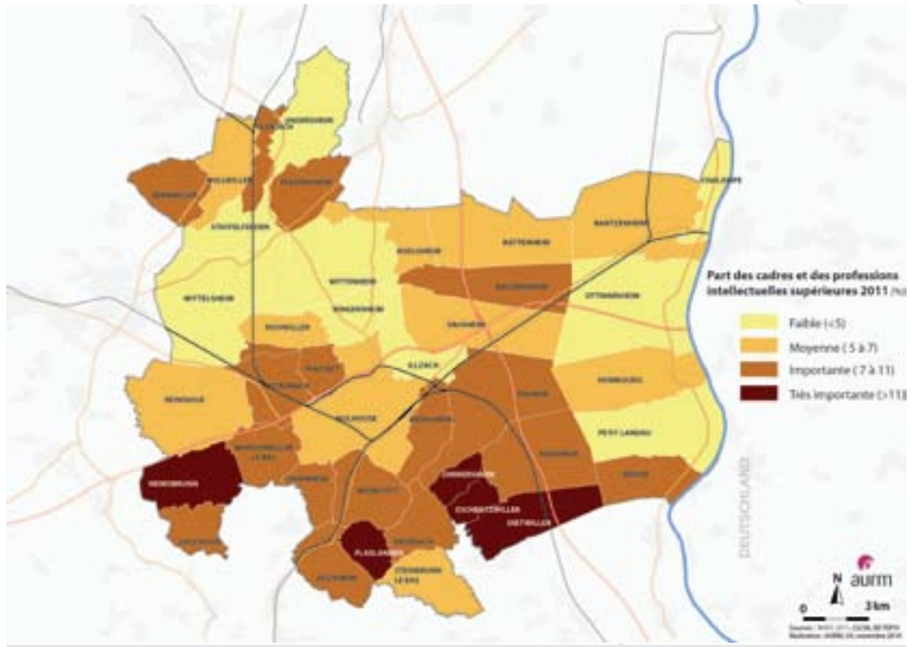

La répartition des cadres et professions intellectuelles supérieures n'est pas aléatoire. Ces catégories sociales ont un nette tendance à préférer vivre au sud de l'agglomération, dans les collines du Sundgau où ils peuvent allier proximité des aménités urbaines, des voies de communication et qualité de vie. Les communes du Bassin Potassique, ancien bastion minier et ouvrier, et la Bande Rhénane, se montrent par contre très peu attractives pour une partie de cette population qui aime cultiver l'entre soi.

L'inégale répartition de la richesse

La richesse peut se mesurer, au plan local, de deux manières. Par la richesse des habitants, par la richesse des communes et intercommunalités. Au-delà du constat de l'inégalité territoriale, liée notamment au fait d'accueillir une population modeste ou au contraire une population aisée, d'être un territoire résidentiel ou au contraire productif, accueillant de grandes entreprises, se pose notamment la question des moyens dont disposent les territoires tant pour faire face aux difficultés sociales rencontrées par leurs habitants que pour mener des politiques de développement territorial.

La richesse des habitants

L'indicateur choisi pour illustrer la plus ou moins grande richesse des habitants est la part des foyers fiscaux imposables.

Au niveau du Haut-Rhin, on trouve une situation contrastée.

Pour les raisons déjà évoquées d'attrait de population en recherche d'emploi, la part des foyers fiscaux imposables est faible dans les principales villes : 41 et 51% pour Mulhouse et Colmar. La moitié donc des foyers fiscaux ne paient pas d'impôts sur le revenu des personnes physiques.

Lien entre nombre de foyers fiscaux et part des foyers fiscaux imposables dans la région mulhousienne. Source DGFIP

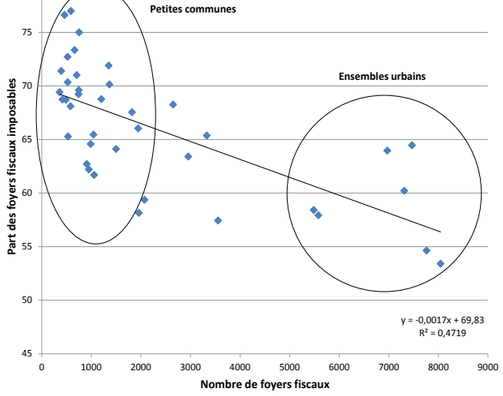

Ce graphique illustre deux faits. D'une part, une logique urbaine et une logique villageoise. Plus la taille de la commune augmente, plus la part des foyers fiscaux imposables tend à se réduire. Donc plus elle abrite une population qui n'est pas en capacité de contribuer aux charges collectives. D'autre part, il illustre le fait qu'au sein des plus petites communes (-2 000 habitants), des situations très diverses peuvent exister. Ainsi Zimmersheim, compte à peu près 77% de ses foyers fiscaux imposables tandis qu'Ottmarsheim n'en compte que 61%

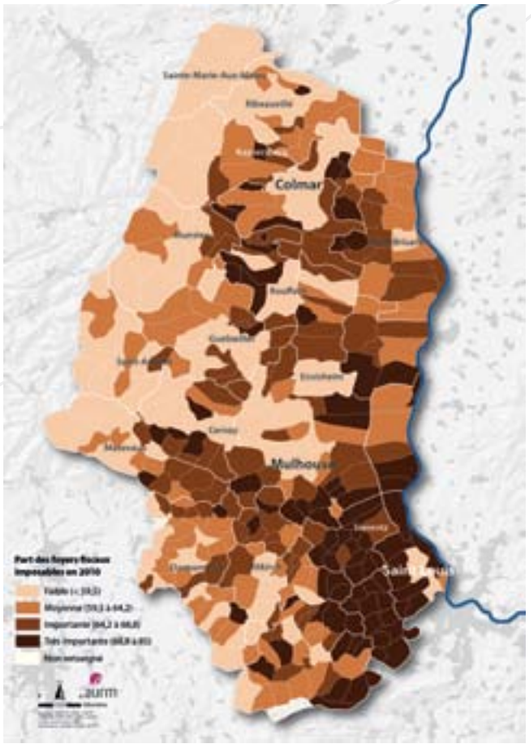

Cette carte vient logiquement compléter les précédentes.

Dans les vallées vosgiennes, prévaut une faible part de foyers fiscaux. Il en va de même dans les villes qui accueillent une part importante de personnes en recherche d'emploi. Les bords du Rhin connaissent une situation plutôt favorable avec des taux assez élevés ; les ouvriers professionnels y sont à l'emploi. Du sud de l'agglomération mulhousienne jusqu'à la frontière suisse, la situation est très favorable, ce qui s'explique par un fort taux de cadres dans la population. La situation est très mitigée dans le Sundgau où certaines communes ont un taux de contribuables élevé et d'autres très faible.

D'une manière plus générale, deux tendances doivent être prises en compte.

• La tendance est à une décroissance de la part des foyers fiscaux avec la croissance de la taille des communes ;

• le montant des revenus moyens déclarés par les foyers imposables tend à croître avec la part des foyers fiscaux imposables.

Autrement dit, il y a des communes qui ont plus d'actifs que d'autres et des actifs plus « riches » et des communes avec moins d'actifs et les actifs y sont moins aisés.

Précisément, dans les villes, la part des foyers fiscaux imposables est faible et les revenus moyens déclarés par les contribuables le sont également. Cela pose bien sûr la question de la capacité contributive de la population des villes et de la prise en charge des coûts (infrastructures, politique sociale, d'insertion etc.) auxquels les villes doivent faire face.

Cette situation est d'autant plus paradoxale que, comme le relève Jacques Lévy[8], l'essentiel de la valeur ajoutée créée en France l'est dans les villes, mais le revenu tiré de ces activités est disponible (et dépensé) ailleurs que dans les villes.

C'est donc une question de solidarité territoriale, laquelle peut se poser à l'intérieur d'ensembles territoriaux plus ou moins intégrés comme c'est le cas des CC de Thann Cernay, Saint-Amarin et de la Doller et du Soultzbach, ces trois CC formant le Pays Thur Doller. On note que, hormis les ensembles urbains de Thann/Vieux-Thann/Cernay, les communes du Piémont vosgien ont des parts de foyers fiscaux supérieures à la médiane départementale, tandis que les communes situées dans les vallées ont plutôt des parts de foyers fiscaux imposables inférieures à la médiane. Il y a donc trois ensembles qui coexistent : l'ensemble urbain de Thann, Vieux-Thann, Cernay, qui partage avec les communes de la vallée la caractéristique d'accueillir une population moins aisée, et le Piémont qui accueille une population aux revenus nettement plus importants. Mais l'essentiel des équipements et services est localisé dans le pôle urbain Thann-Cernay.

Autre illustration de cette dualité territoriale : dans la région mulhousienne, on constate que la ville de Mulhouse et les communes du bassin potassique partagent la caractéristique d'avoir des parts de foyers fiscaux très faibles. A l'inverse, les communes les plus éloignées (« la seconde couronne ») tendent à avoir des parts de foyers fiscaux supérieures ou très supérieures à la médiane. Ces communes sont surtout concentrées au sud de l'agglomération, et à l'est, le long du Rhin.

Des logiques de club, décrites par Eric Charmes[7], peuvent s'y mettre en œuvre. Elles consistent à organiser un « entre soi » en fermant les opportunités d'entrée à d'autres habitants, a fortiori si les prétendants n'appartiennent pas aux mêmes catégories sociales, ce qui renforce le caractère dual du territoire.

La richesse communale

La richesse communale peut être appréciée de deux manières : par son potentiel financier et son taux d'effort fiscal.

Le potentiel financier comprend les impôts qui pourraient être levés auprès de la population et des entreprises si la commune se conformait à la moyenne des communes de sa strate, plus les dotations que verse l'Etat à la commune.

Ces dotations de l'Etat permettent en partie de compenser les inégalités territoriales. Ainsi le potentiel financier des villes de Mulhouse et de Colmar s'établit respectivement à 941,2 et 1 012,3 € / habitant (année 2010), ce qui est supérieur à la médiane départementale (553 € / habitant).

Les sources

Les données sur les foyers fiscaux sont issues de la DGFIP, IRPP 2010

Les données concernant le potentiel financier viennent de l'Observatoire des territoires/DGCL, 2010

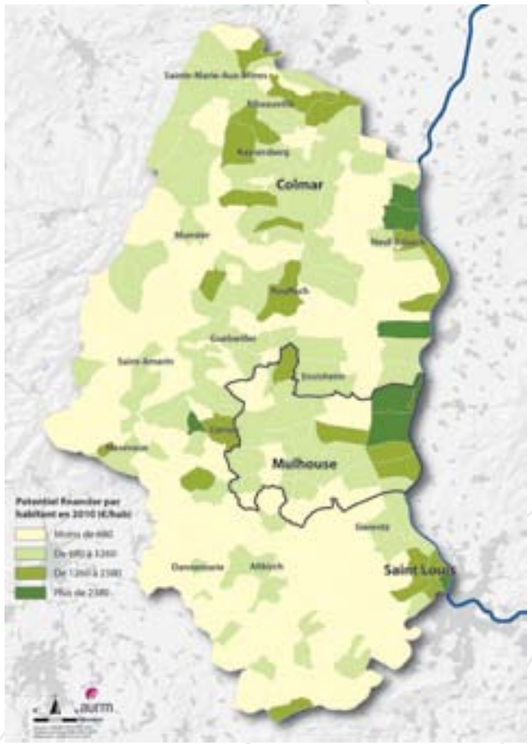

Le fait que la dotation de fonctionnement soit basée sur le nombre d'habitants des communes permet cette correction.

Cela permet, dans la région mulhousienne, à des communes comme Wittenheim, Kingersheim, Illzach, Didenheim ou Mulhouse, de disposer de moyens d'action (aux alentours de 1 000 € / habitant), au-delà des faibles capacités contributives de leur population.

Toutefois, les communes qui ont un tissu économique important ou de très grosses entreprises continuent de garder un avantage certain en termes de potentiel financier.

Les communes de Fessenheim, Vieux Thann, toutes les communes de la CCPFRS, sont dans ce cas avec des potentiels pouvant être supérieurs à 4 000 € / habitant, signe qu'il est toujours intéressant pour les communes d'accueillir des grandes entreprises… même s'il faut reconnaître que les grands sites industriels engendrent des nuisances : périmètre lié aux risques technologiques, flux de camions etc.

Cela permet de faire peser un taux d'effort fiscal très faible sur la population, de l'ordre de 0,25. A l'opposé, le taux d'effort fiscal dans les milieux urbains est généralement plus élevé : Colmar : 1,21, Saint Louis : 1,32, Mulhouse : 1,76

En conclusion, la répartition de la richesse indique un triple problème.

• D'une part, certaines communes et tout particulièrement les villes, disposent de très faibles moyens, malgré les compensations et péréquations. Or, compte tenu de la composition sociale de leur population, elles doivent proposer une offre de services spécifiques qui fait peser des charges importantes sur les finances locales. Centres de services, les villes doivent également développer des infrastructures (voirie, parkings, etc.) qui bénéficient largement aux populations non résidentes, mais qui y viennent travailler, sans en supporter la charge.

Effort fiscal : indicateur de la pression fiscale sur les ménages.

Il est calculé de la façon suivante :

[taxe locale sauf TP + redevances d'enlèvement des ordures ménagères] / Potentiel fiscal (hors TP)

• D'autre part, il existe une certaine spécialisation sociale des communes. Certaines accueillent des populations davantage formées, à l'emploi, cadres de préférence : d'autres des populations aux caractéristiques inverses. Ces dernières n'ont que peu de ressources, de «capital humain» pour rebondir. Elles tendent à perdre de la population, à se dévitaliser, ce qui pose la question de leur avenir, sachant que nombre de ces territoires ne sont plus susceptibles d'attirer de gros employeurs.

• Enfin, dans les communes les mieux dotées, celles qui accueillent une population appartenant plutôt aux catégories socio-professionnelles «supérieures» ou des entreprises importantes, l'effort fiscal demandé à la population est moindre, ce qui leur confère une certaine attractivité. Outre ces faibles taux, leur environnement est généralement attrayant et ces communes présentent des équipements nombreux et de qualité.

Tout cela concourt à des mouvements de population, des villes voire des agglomérations vers des petites communes ou des petits centres qui constituent un maillage important du territoire. Rares sont les départements qui ont une telle densité urbaine que le Haut-Rhin.

La question peut être également posée en termes de politique à mener pour redynamiser les centres urbains et retrouver de l'attractivité. Mais, plutôt que d'en rester à une logique d'opposition de type centres/périphéries, il semblerait plus judicieux de penser en termes de complémentarités, de réseaux de villes, dont les axes de développement mériteraient à gagner en cohérence.

Jeunes et seniors : anticiper le vieillissement de la population

Le vieillissement de la population semble inéluctable. Il sera d'autant plus rapide que les territoires ont un solde migratoire négatif, ce qui signifie le plus souvent le départ des actifs, donc des populations jeunes. L'enjeu du vieillissement est double. D'un côté, le potentiel humain dont disposent les territoires s'amenuise avec le vieillissement. De l'autre, la prise en charge d'une population de plus en plus âgée pose particulièrement problème pour les territoires aux plus faibles ressources.

Rappel des grandes tendances démographiques

Entre 1999 et 2010, la population du Haut-Rhin a crû de 42 000 personnes. Mais les dynamiques démographiques sont très hétérogènes.

- Les vallées vosgiennes (et jurassiennes), ont toutes de très faibles taux de croissance de leur population, celle-ci décroissant même dans les vallées de Saint-Amarin et du Val d'Argent. En cause, dans ces deux vallées, des mouvements migratoires importants. La population quitte ces territoires, un peu excentrés, où il n'y a plus suffisamment d'emplois.

- Les agglomérations de Colmar et Mulhouse sont également peu dynamiques démographiquement, tout se passe comme si elles perdaient en attractivité puisqu'on y constate là aussi un solde migratoire déficitaire.

- Les taux de croissance les plus forts se trouvent dans les pôles moyens (Rouffach, Brisach…) et surtout dans la zone résidentielle de l'extrême sud Alsace (hors Jura alsacien) qui se renforce donc en gagnant 14 500 habitants sur la période 1999-2010. Leur poids est ainsi passé de 16,5% à 17,5% du total départemental.

Taux de croissance démographique des différentes communautés de communes du Haut-Rhin

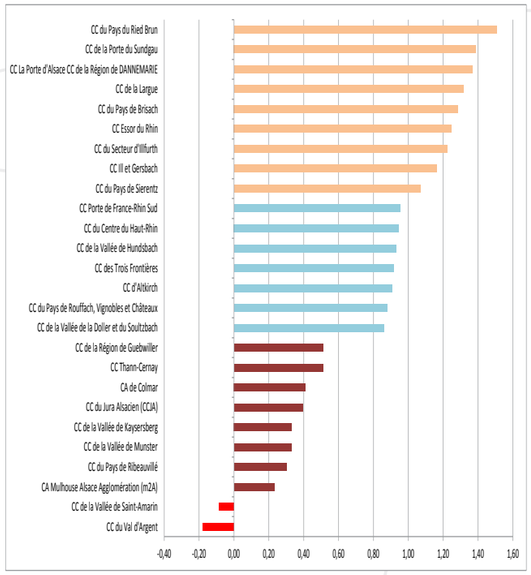

Le vieillissement de la population

L'Alsace, de manière générale est un territoire jeune. L'âge moyen d'un alsacien est de 38,6 ans pour 39,3 au niveau national. Mais la région n'échappera pas à un phénomène global : le vieillissement de la population.

Toutes les prévisions statistiques sont concordantes : la population vieillit et le phénomène est plus marqué dans le Haut-Rhin que dans le Bas-Rhin. Ainsi, les projections de l'INSEE[9] concernant le Haut-Rhin indiquent que la part des 60 ans et plus devrait fortement croître, jusqu'à représenter 33% de la population à l'horizon 2040, dont 15,5% pour les plus de 75 ans.

Au niveau infra-départemental, de fortes disparités existent. La carte de la page suivante montre une grande différence entre la partie est du département et la bordure rhénane.

- Les vallées vosgiennes présentent des indices «jeunesse» particulièrement faibles ou des taux de dépendance économique particulièrement forts. La situation y est d'autant plus préoccupante que ces territoires ont un solde migratoire faible voire négatif. Tout laisse à penser que les jeunes partent, ce qui pose la question de la capacité des communes et des EPCI à prendre en charge une population vieillissante et aux revenus faibles, alors que ces communes font partie des moins dotées en termes de potentiel financier.

Un autre problème que pose ce vieillissement est celui du maintien des commerces et services de proximité, nécessaires à des personnes dont la mobilité se réduit avec l'âge. A défaut d'une certaine densité de population et de pouvoir d'achat, certains territoires pourraient se voir désertés par les commerces et services. Ainsi, par exemple, les travaux de l'Observatoire Régional de la Santé en Alsace montrent une concentration de l'offre de professionnels de santé dans les agglomérations.

- Les territoires du bord du Rhin présentent tous des indices jeunesse très supérieurs à la moyenne nationale. Ils sont rejoints par les CC de Dannemarie, de la Largue ou du Hundsbach qui ressortent comme des territoires jeunes sans doute grâce à l'attraction de populations nouvelles. Ces territoires réussissent sans doute à capter une population de jeunes actifs qui ne souhaitent pas résider dans les principales villes. Cela leur permet de renouveler leur population.

- Les autres territoires sont «dans la moyenne» avec toutefois une tendance des territoires fortement résidentiels à avoir des indices jeunesse plus faibles que les autres. Cela concerne Colmar, Rouffach, porte du Sundgau, Illfurth.

- En ce qui concerne l'agglomération de Mulhouse, la jeunesse de la population et une assez forte natalité expliquent que, malgré le solde migratoire négatif, la population reste jeune.

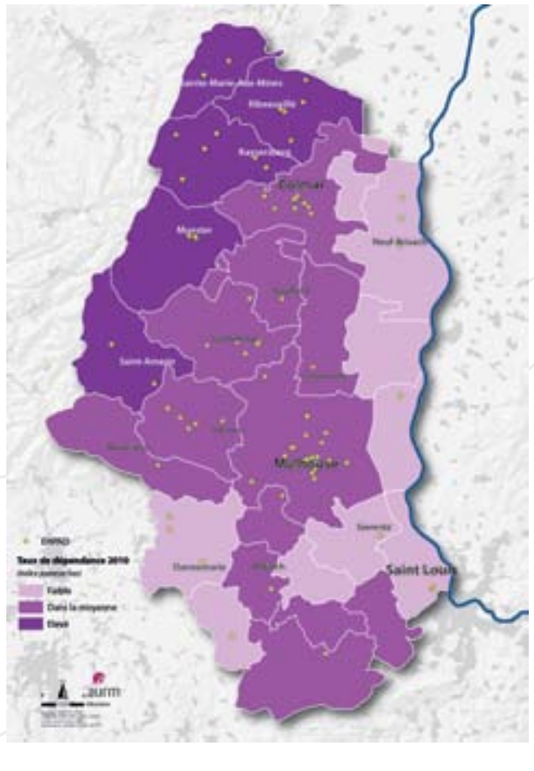

La partie nord-est du département, a contrario de la façade rhénane, a un rapport actifs / + 65 ans particulièrement défavorable. A terme, se posera la question de la prise en charge des personnes âgées, alors que les structures adaptées y sont pour l'heure peu nombreuses.

Méthodologie

Pour mesurer la jeunesse ou le vieillissement de la population, deux indicateurs, très proches, sont possibles.

Le taux de jeunesse est le rapport entre les jeunes de - 20 ans et les + 60 ans. L'indice au niveau national se situe à 1,11, c'est-à-dire qu'il y a plus de jeunes que de + 60 ans.

La question que pose le vieillissement est celui de «la prise en charge» des personnes âgées. Y a-t-il une population active pour financer les dépenses liées à l'allongement de la durée de vie, aux dépenses de santé etc.

C'est pourquoi, on calcule également un indice de dépendance économique qui est le rapport entre l'ensemble de la population en âge de travailler (15-65 ans) et les personnes retraitées, les + 65 ans. L'INSEE a calculé qu'en France, ce ratio était de 25% en 2006 et s'établirait à 40% en 2030.

Synthèse de l'analyse socio-économique

Il n'y a pas d'homogénéité du Sud Alsace. L'analyse permet de faire apparaître 3 grands types de territoires, qui se divisent en sous types… Cette typification est aussi l'occasion de faire ressortir certains territoires qui présentent des caractéristiques ou des difficultés spécifiques.

Les territoires résidentiels sont caractérisés par un faible ratio emplois/actifs sur le territoire, un faible taux de chômage et un solde migratoire positif et assez élevé : ce sont des territoires attractifs pour la population.

Deux sous-types apparaissent : Des territoires «bourgeois» où le peuplement de cadres est important (Illfurth, Porte du Sundgau, Ried brun, Sierentz) et des territoires beaucoup plus «ouvriers» où la part des cadres est nettement plus faible.

Le Sundgau ne constitue donc pas une entité homogène, partie est et partie ouest doivent être clairement distinguées.

La CC du Jura attire l'attention car elle se montre peu attractive (elle perd même de la population) et a une tendance au vieillissement.

Les pôles d'emploi se caractérisent par un fort ratio emplois/actifs et un solde migratoire nettement plus faible que dans le cas des territoires résidentiels.

Là aussi, deux sous-types apparaissent : d'un côté, les territoires où sont implantés quelques employeurs très importants (Ribeauvillé, CCPFRS, Rouffach) et où le chômage est faible ; de l'autre, des territoires plus urbains, beaucoup plus concernés par le chômage et n'ont qu'une faible attractivité. Les deux principales villes perdant même de la population.

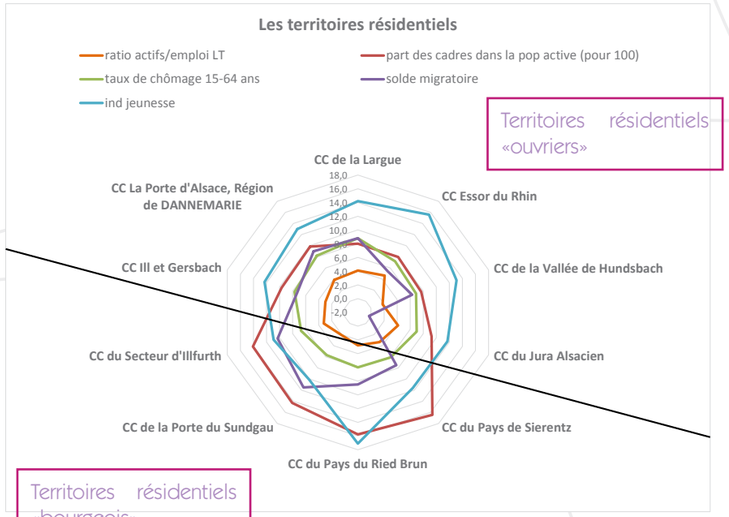

La CC du Val d'Argent retient l'attention car elle présente un taux de chômage très élevé, une très faible présence de cadres et un solde migratoire négatif.

Parmi les autres territoires, deux profils différents apparaissent.

Le premier se rapproche des territoires résidentiels, avec à la fois un assez faible ratio emploi/actifs et un assez faible taux de chômage. Les scores sont toutefois nettement inférieurs à ceux des territoires résidentiels. Hormis Kaysersberg, les CC de Brisach, Centre du Haut-Rhin, de la Doller ont également une attractivité moyenne.

Le second profil se compose uniquement de vallées : Guebwiller, Munster, Saint-Amarin. Il y a nettement moins d'emplois que dans les précédentes et les taux de chômage y sont plus élevés. C'est particulièrement le cas à Guebwiller et Saint-Amarin.

Cette dernière se démarque avec un très faible taux de cadres, un solde migratoire négatif et un indice jeunesse faible, ce qui la rapproche du Val d'Argent.

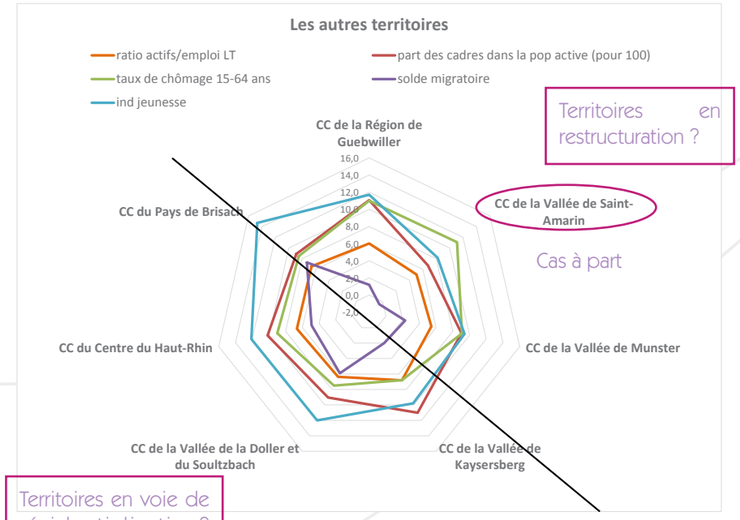

TROIS ÉQUIPEMENTS MAJEURS POUR LE SUD ALSACE

Les infrastructures utiles au développement territorial sont nombreuses. Cette deuxième partie du document se focalisera sur trois d'entre elles qui ont une importance particulière parce qu'elles correspondent à des équipements métropolitains. Elles constituent donc des ressources particulièrement importantes pour le développement territorial.

L'Université de Haute Alsace

Avec 8 000 étudiants, l'UHA est une université de taille modeste. Mais la taille d'une université n'a jamais été le gage de la qualité de l'enseignement et de la recherche qui y sont déployés. L'intérêt de l'UHA[10], malgré sa taille modeste donc, réside dans la qualité reconnue par l'AERES, organisme en charge de l'évaluation des universités, de sa recherche et de son enseignement. Avec plusieurs écoles d'ingénieurs et laboratoires de recherche bien articulés à la vie économique locale, l'UHA a un rôle moteur à jouer dans le redéploiement de l'économie du Sud Alsace. Au-delà de l'offre locale, de formation et de recherche, l'UHA offre également des opportunités tri-nationales aux étudiants et professionnels, au travers d'un large réseau de coopérations.

Un réseau de coopérations

L'enseignement supérieur et la recherche (publique) sont présents à Colmar et Mulhouse via l'UHA et à Saint-Louis avec l'Institut Franco-Allemand de Saint-Louis (ISL) qui est un organisme bi-national dévolu à la recherche militaire depuis 1958.

Les relations entre les acteurs du monde de la R&D se multiplient avec, en 2012, un accord de coopération entre l'ISL et l'université de Strasbourg (UNISTRA) afin d'accroître la connaissance mutuelle des travaux de recherche et de développer de nouveaux projets. Ainsi en 2014 eut lieu un séminaire commun « nanodual ».

Il existe aussi une convention de partenariat entre l'université de Haute Alsace (UHA), l'ISL et Connectus Alsace qui vise à accroître la coopération de recherche dans plusieurs domaines, dont la physique, chimie, mathématiques, sciences de la vie… Dans le cadre de cet accord, des échanges de stagiaires de niveau Master peuvent avoir lieu et des salariés de l'ISL peuvent donner des cours à l'UHA.

Le réseau d'enseignement et de recherche ne s'arrête pas là, puisque l'UHA et l'UNISTRA sont liés depuis 2013 par un accord d'association visant à renforcer la cohérence des enseignements dispensés en Alsace.

Les deux universités font par ailleurs partie du réseau EUCOR, qui permet à leurs étudiants de bénéficier de l'enseignement et des services des universités de Bâle, Fribourg, Karlsruhe (KIT).

L'UHA a une visée trinationale marquée. Le projet NOVATRIS a été reconnu Initiative d'Excellence (IDEX) en formations innovantes. Il s'agit d'un centre de compétences transfrontaliers entre Mulhouse, Colmar, Strasbourg, Fribourg, Lorräch et Windisch. Sa mission est de soutenir le développement de formations initiales et continues à caractère transfrontalier. Pour cela NovaTris propose, d'une part, une offre de conseil et, d'autre part, une offre de modules d'enseignement permettant à l'apprenant, quelles que soient sa discipline de base et son expérience professionnelle, d'acquérir ou approfondir les compétences-clefs lui permettant d'évoluer avec aisance dans l'environnement transfrontalier.

La palette de formations supérieures accessibles aux jeunes alsaciens et sud alsaciens est donc très large puisqu'ils

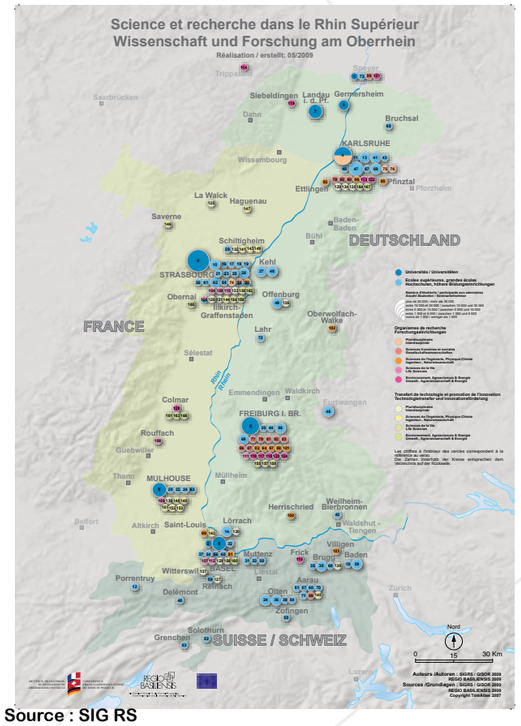

Source : SIG RS

L'enseignement supérieur et la recherche : le sud Alsace a toute sa place en Alsace et dans l'espace rhénan.

peuvent accéder à l'offre française, mais aussi suisse et allemande.

La recherche est elle aussi bien développée. Les axes développés sur le site mulhousien sont particulièrement orientés vers les entreprises et le tissu économique local. Des entreprises comme Mäder ont ainsi souhaité installer à Mulhouse leur laboratoire de recherche pour bénéficier des compétences de l'UHA ; des starts Up ont choisi de s'implanter à Mulhouse comme Rhénovia pharma, pour ses compétences et la proximité des acteurs suisses notamment.

Plus généralement, l'UHA aura un rôle important à jouer dans le développement du «cluster» numérique, candidat, au label «French Tech». Cette candidature est portée par les agglomérations de Mulhouse et de Strasbourg, dans le cadre du pôle métropolitain qui les réunit.

Le rapprochement entreprises/recherche

Les outils du rapprochement entre entreprises et recherche sont en place. Ils prennent notamment la forme des pôles de compétences et de compétitivité.

Alsace BioValley (sciences de la vie et de la santé)

Véhicule du futur (mobilités)

Fibres (nouveaux matériaux)

Alsace énergie (solutions technologiques pour des lieux de vie à énergie positive)

Hydréos (qualité de l'eau)

Pour intensifier leur effort de recherche, les entreprises, comme les laboratoires de recherche, peuvent compter sur les 5 pôles de compétitivité labellisés par l'Etat.

Rhénatic (technologie numérique)

Pôle textile Alsace

Rhénaphotonics (optique et usages de la lumière)

Pôle matériaux et nanosciences (élaboration de nouveaux matériaux)

Pôle aménagement de la maison (conception et promotion de produits innovants d'équipement de la maison)

Ainsi que sur de nombreux pôles de compétences dont certains ont une ambition régionale.

Tous ces pôles ont une même ambition : développer la recherche, rapprocher recherche et entreprises, passer de l'invention au produit mis sur le marché. Ils sont également appuyés par le réseau des CRITT qui sont des centres de compétences dédiés à la recherche et au transfert de

Aérial est spécialisé dans l'agro-alimentaire

RITTMO agroenvironnement est spécialisé dans les matières fertilisantes organiques et la qualité des sols

CRITT Matériaux Alsace est spécialisé dans les matériaux (polymères, verre, céramique, poreux, …)

CETIM-CERMAT est spécialisé dans les expertises, mesures et essais pour les matériaux métalliques, les polymères et composites

Irepa Laserest spécialisé dans les solutions laser industrielles

nouveaux savoir-faire dans les entreprises, notamment les PME-PMI.

Au plan structurel, il ne semble donc pas y avoir de « trou » dans le dispositif visant à favoriser la recherche et les transferts des laboratoires vers les entreprises.

Les pôles jouent sur deux tableaux.

Du côté des pôles de compétitivité, on se place plutôt sur le credo de l'innovation et de la rupture radicale, qui est

Un exemple d'animation économique : les afterwork du Pôle fibre

Le Pôle crée cette année les afterworks RezO qui vous permettent de booster votre réseau. Le principe est simple : une entreprise ouvre ses portes en soirée et accueille une conférence d'une heure sur un thème spécifique. La soirée se poursuit ensuite par cocktail permettant à chacun de faire connaissance.

TOBI, une nouvelle vision de l'usinage - Mardi 9 septembre 2014 à Marly (57)

Un nouvel outil d'usinage révolutionnaire développé par SIIMO :

Fruit d'un projet collaboratif accompagné par le pôle, Tobi® est un procédé exclusif d'usinage par fraisage épicycloïdal multidirectionnel au service de toutes les audaces architecturales de la construction bois en poteaux-poutres.
En un seul et unique passage autour de la poutre immobile, Tobi® sculpte toutes sortes de découpes - carrées, rondes, elliptiques, ovales, polygonales - sur des profils pouvant évoluer longitudinalement en forme et en dimensions :

- droits, cintrés ou multi-cintrés
- de fortes sections
- de grandes portées
- en lamellé-collé comme en bois massif, quelle que soit l'essence

Une solution Innovante :

- des formes complexes
- une simplicité de programmation et d'usinage

www.tobi-innovation.com

AU PROGRAMME :

- 17h15 : Discours d'accueil

- 17h30 : Démonstration de l'outil « Tobi® by SIIMO » : de la conception à la réalisation de pièces complexes. Un exemple d'usinage de pièce sur un matériau fourni par Laminoak !

- 18h : La vision du designer & Table ronde : « Quelles applications est-il intéressant d'envisager avec cet outil ? »

- 19h : Cocktail

souvent hors de portée des plus petites entreprises. Cette recherche, même à caractère fondamental, est absolument nécessaire, car elle est au fondement des innovations et des activités économiques de demain.

Néanmoins, cette forme d'innovation n'est pas la seule. Des manières beaucoup plus incrémentales d'innover existent, qui tiennent souvent à la mise en relation d'acteurs aux ressources différentes. C'est par exemple le travail entrepris par le Pôle Fibres avec ses «afterwork Rezo» qui mettent en relation des entreprises détentrices de savoirs faire différents, avec une question centrale : que peut-on faire de cet outil ou de cette technologie ? L'innovation consiste alors à modifier ses pratiques, à adopter de nouveaux outils, sans être acteur de la recherche.

Cette mission est tout aussi essentielle que la recherche plus fondamentale. C'est une mission d'animation du territoire économique, elle est la clef de voûte de la pérennité et du redéploiement de l'économie locale qui reposent bien plus sur des ressources humaines que sur des infrastructures. Les «Maison du Technopôle», «La Maison de l'Innovation et de l'Entreprise», «Business campus» etc. ne valent que si elles ont les moyens humains de participer activement à l'animation du territoire.

Dans une «économie de la connaissance», la place de l'enseignement supérieur et de la recherche est amenée à croître. C'est pourquoi le positionnement spécifique de l'UHA doit être conforté avec, par exemple, un renforcement de ses écoles d'ingénieurs et le maintien de liens forts entre recherche et tissu économique.

L'EuroAirport

Les infrastructures de transport constituent sans aucun doute un point fort du territoire.

Les autoroutes permettent de relier Strasbourg et au-delà le nord de l'Europe, Bâle et au-delà l'Italie du nord, Freiburg et l'Allemagne, Belfort et au-delà l'ensemble du territoire français.

De même, les liaisons ferrées sont également satisfaisantes. Les liaisons nord-sud ne posent pas de problème avec un très bon cadencement entre Strasbourg et Bâle, où l'on peut se connecter au réseau ICE allemand. La réouverture de la ligne Mulhouse/Freiburg constitue une amélioration de la connexion avec l'Allemagne, mais la vitesse et le cadencement lui confèrent plutôt un caractère touristique qu'opérationnel au quotidien.

Grâce au TGV Est Européen et au TGV Rhin-Rhône, rejoindre Paris se fait en moins de 3 heures, et les temps de trajets vers Lyon et au-delà ont été considérablement réduits.

Il n'est sans doute pas très utile d'insister sur ces équipements, parce qu'ils n'ont aucun caractère stratégique. Entendons par là, d'une part, que les réseaux autoroutiers et ferrés sont de manière générale bien développés en Europe et qu'ils ne constituent plus des éléments différenciants, d'autre part, qu'ils font partie des «conditions cadres» qui permettent le développement, mais qui, pris isolément, ne produisent aucun effet de développement. D'ailleurs les métropoles de Nice ou de Toulouse ont parfaitement pu se développer sans connexion à grande vitesse. Les ICE allemands circulent beaucoup plus lentement, sans que cela nuise au développement économique. Il en va autrement de l'EuroAirport (EAP) car il constitue une porte d'entrée du territoire et a donc une dimension métropolitaine.

Evolution du nombre de passagers de l'EAP de 2003 à 2013.
Source : EAP

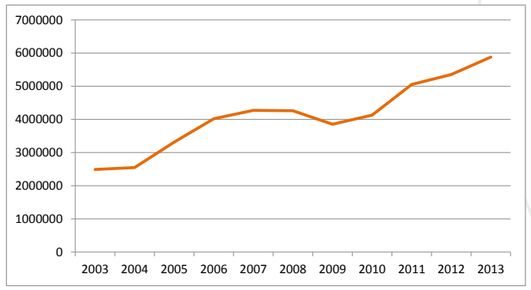

L'EAP a su rebondir après les déboires de Swissair en développant une gamme de vols moyens courriers low cost à destination des principales villes européennes. Après un «creux» lié à la crise de 2008, la progression du nombre de passagers a repris et approche maintenant les 6 millions, ce qui en fait le 5ème aéroport français de province.

Un outil tourné vers la Suisse

L'EuroAirport est un élément essentiel et différenciant,car peu de villes ou d'agglomérations de la taille de Mulhouse peuvent se vanter de disposer d'un aéroport qui accueille plus de 5 millions de passagers, en provenance et à destination des principales villes européennes. C'est donc une porte d'entrée importante, même s'il faut reconnaître que cet aéroport est d'abord utilisé par les citoyens et les entreprises suisses. Cela s'explique par le fait que le pouvoir d'achat est supérieur en Suisse, que l'on y trouve de nombreuses entreprises et institutions mondiales (Banque des Règlements Internationaux par exemple) qui engendrent de nombreux déplacements et sont par là consommatrices de transports aériens.

Côté français, il y a assez peu d'entreprises mondiales ou dont le prix et la valeur ajoutée des biens importés ou exportés permettent de recourir à l'avion. A ces usagers potentiels, il faut ajouter les touristes pour qui l'EAP constitue une porte d'entrée majeure.

Reste qu'en termes d'image et de communication, la présence de cet équipement représente un potentiel fort qui n'a, jusqu'à une époque récente, par fait l'objet d'un investissement important. Le projet de raccordement ferré de la gare centrale de Mulhouse à l'EAP signe peut-être un tournant.

Quelles activités autour de l'EuroAirport ?

L'EAP, comme quasiment tous les aéroports, a développé une zone d'activités à sa périphérie, ce qui fait de la plate-forme aéroportuaire une zone d'emplois importante : on y compte à peu près 6 000 emplois. Parmi ceux-ci, il y a bien sûr les emplois directs de l'aéroport et des compagnies aériennes, auxquels il faut ajouter les emplois dans le secteur de la logistique et notamment chez les grands intégrateurs que sont DHL, FedEx, UPS, TNT. L'EAP est la porte d'entrée de la Suisse pour le fret express. A cela s'ajoutent les emplois dans le secteur de la maintenance aéronautique, avec des entreprises comme Jet aviation, AMAC Aérospace, ou Air Service Basel.

Les trois quart des 6 000 salariés de la plate-forme sont français mais travaillent dans des entreprises suisses qui, depuis la fondation en 1949 de l'EAP, appliquent le droit social et fiscal suisse bien qu'implantées en territoire français. Il convient de préciser que la zone aéroportuaire a été scindées en trois zones : une zone bi-nationale pour la gestion des équipements de l'aéroport, une zone douanière française et une zone douanière suisse. L'essentiel des entreprises installées sur la plate-forme le sont dans la partie douanière suisse.

Ce qui n'a pas manqué de conduire à des contentieux. Le volet social a été tranché en 2010 par un arrêt de la cour de cassation selon lequel le droit social français devait s'appliquer. Reste le volet fiscal toujours en suspens, le gouvernement français souhaitant que le droit fiscal français s'applique.

Il en résulte une grande incertitude quant au développement possible des activités économiques sur la plate-forme de l'EAP.

Comme le montre la carte ci-contre, il existe un potentiel foncier disponible important autour de l'EAP, dans un environnement où la ressource foncière pour de l'activité économique est rare. Pour mémoire, plus de 560 hectares avaient été apportés par la France lors de la constitution de l'EAP en 1949.

Des réflexions sont en cours afin de déterminer les meilleures façons de valoriser ces espaces.

Les perspectives de développement d'activités se tournent autour de l'aéronautique. Les sociétés déjà installées pourraient dans un avenir proche former un cluster avec l'ensemble des activités potentiellement liées aux activités de maintenance aéronautique et d'aménagement intérieur des avions, qui comprennent aussi bien des activités textiles, que la plasturgie et les matériaux composites.

Ce pourrait être une source nouvelle d'emplois pour tout le Sud Alsace, offrant des débouchés nouveaux à des entreprises quelquefois trop dépendantes d'un seul donneur d'ordre. Par contre, s'il s'agit d'y développer toutes sortes d'activités, sans stratégie précise, cette offre additionnelle de foncier d'activités pourrait s'avérer contre-productive.

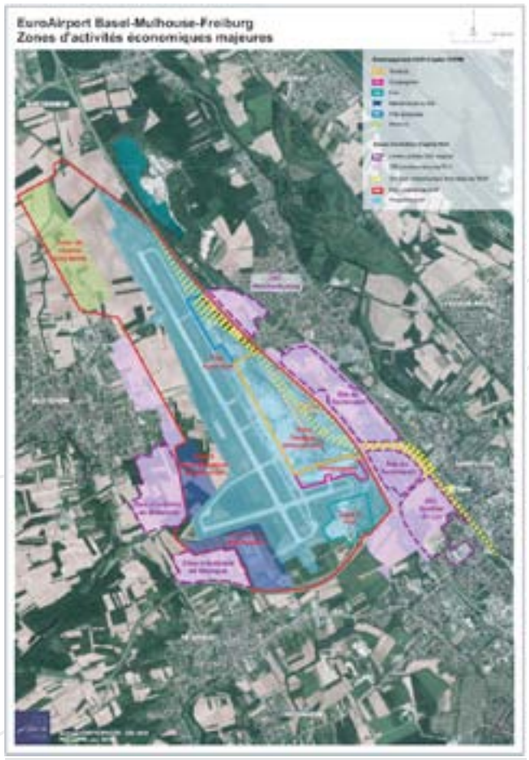

(Ce plan a été établi par la CCISAM). Il existe un important foncier disponible pour de l'activité économique autour de l'EuroAirport, de l'ordre de 250/300 ha). En façade nord-est, des réflexions sont en cours concernant l'intégration de la gare ferroviaire de l'EAP et la valorisation possible des terrains alentours qui pourraient par exemple accueillir un hôtel. Selon les lieux, l'EuroAirport a acquis la maîtrise foncière. Dans ce cas, la mobilisation du foncier peut avoir lieu rapidement.

Les ports de Mulhouse Rhin

Les ports sont des points nodaux des chaînes logistiques. La mondialisation de l'économie et la croissance des échanges internationaux en ont renforcé le rôle. La quasi-saturation des ports maritimes conduit à renforcer les ports fluviaux situés dans leur hinterland. Les activités logistiques pourraient ainsi remonter le long des fleuves et canaux dans les années à venir et certains ports fluviaux prendre de l'importance.

L'intérêt du développement du trafic fluvial a été souligné tant par l'Europe que par l'État français. Ainsi, les lois Grenelle relèvent que le recours au fluvial est une alternative crédible vus la congestion des infrastructures et le coût environnemental élevé du transport routier. Tout porte à croire que les ports fluviaux ont de l'avenir ! En attendant, les ports de Mulhouse Rhin ont d'ores et déjà un caractère stratégique pour le Sud Alsace.

Présentation d'ensemble des ports du Sud Alsace

Les ports de Mulhouse Rhin sont répartis en trois sites qui ont chacun leur spécificité produit, liée notamment à la proximité des utilisateurs des biens importés/exportés.

- Le site de l'Ile Napoléon, à Illzach, a l'avantage de très bien coexister avec le tissu urbain proche. Il traite notamment des produits pétroliers et chimiques pour PPC et Millénium (Thann). Le port offre des solutions de stockage de débord pour les clients, mais il se positionne aussi sur des activités à plus forte valeur ajoutée.
- Huningue traite beaucoup de granit pour une entreprise Suisse qui revend le produit à des mairies, paysagistes, etc.
- A Ottmarsheim, il y a actuellement deux terminaux d'une capacité de 2 000 EVP et de 4 500 EVP. Une bonne partie du trafic d'Ottmarsheim alimente les entreprises chimiques locales (Pec Rhin, Solvay) avec également de gros flux en import comme en export de produits agricoles.

Des ports intégrés à l'espace rhénan

Avec le soutien de la Commission européenne, 9 ports -dont les ports de Mulhouse Rhin- soit 50 millions de tonnes et 730 000 EVP, travaillent ensemble et pour «consolider et renforcer le corridor Rhin supérieur comme point nodal du réseau transeuropéen de transport de marchandises (RTE-T Network).

Le but de cette alliance intitulée «Upper Rhine Ports, a connected corridor» est de développer les connexions fluviales et ferroviaires entre les ports maritimes et l'ensemble des grands corridors de fret qui traversent le Rhin supérieur et d'arriver à une politique des transports plus cohérente et plus efficace à l'échelle du Rhin supérieur, qui favorise le transfert modal fleuve-rail. Un schéma directeur d'investissements devrait être élaboré d'ici la fin 2014.

Une collaboration trinationale au sein de Rhein Ports

Rhein Ports est une alliance entre les ports de Mulhouse, de Bâle et de Weil am Rhein. Ses pleins effets se feront sentir à long terme, notamment quand le statut des ports aura évolué.

Mais des effets positifs existent dès à présent. Cette «marque» commune permet aux ports d'être présents dans les grands salons internationaux. Des outils communs sont en développement comme un système de géo-localisation des bateaux pour mieux programmer le déchargement et un système de gestion des conteneurs vides. A terme, l'objectif est de créer un pôle de compétences logistiques trinational.

Evolution du trafic fluvial des ports de Mulhouse Rhin (en tonnes). Source PMR

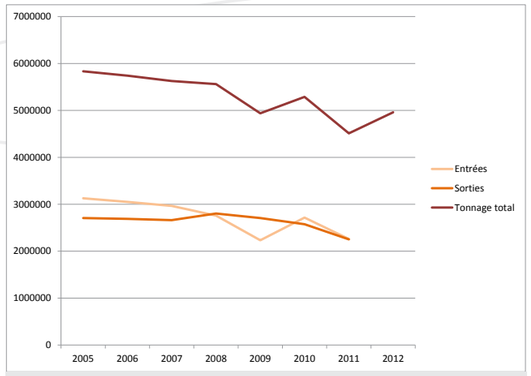

Le trafic portuaire a lourdement pâti de la décision de PSA de ne plus exporter vers l'Iran. Dans le cadre de son alliance capitalistique avec General Motors, PSA ne pouvait exporter vers l'Iran car ce pays était sous embargo américain. Dans le même temps, l'exportation vers la Russie (usine de Kaluga) est loin de correspondre aux prévisions. Cela impacte le trafic conteneurs et non le vrac. Le «déficit» est de l'ordre de 8 à 10 000 conteneurs par an.

Des contraintes à lever pour le développement des activités portuaires

Sans entrer dans le détail car des données détaillées existent par ailleurs, signalons que ce qui vaut pour l'EAP vaut pour les ports. Il existe peu d'entreprises locales qui importent ou exportent en masse, ce qui réduit le nombre d'utilisateurs potentiels du port. Le tissu industriel local est le fait de petites entreprises, qui produisent plus pour le marché local (sous traitance PSA par exemple) que pour l'exportation. De ce fait, le fluvial ne présente que peu d'intérêt pour elles.

Pèse également la contrainte du renouvellement des concessions portuaires et se pose la question des statuts des gestionnaires des ports avec l'hypothèse de création d'une société portuaire qui permettrait de sortir de la stricte gestion publique des ports, pour admettre des acteurs privés et notamment des chargeurs ou des sociétés logistiques comme c'est le cas en Allemagne et en Suisse.

A retenir enfin que le port de Mulhouse figure comme un cul de sac puisque le canal du Rhône au Rhin n'est qu'au gabarit Frayssinet.

De même, l'intermodalité n'est pas parfaite. Si le port d'Ottmarsheim dispose d'un équipement ferroviaire de qualité, les produits éventuellement destinés au sud de la France ne peuvent emprunter ce mode de transport car les tunnels, passés Belfort, ne sont pas au gabarit permettant le passage des conteneurs.

Un équipement toutefois stratégique

Les entreprises qui recourent au fluvial y trouvent un intérêt grâce à la massification que ce mode de transport permet. Pour rappel, une barge peut emporter 3 000 tonnes de fret, ce qui suppose une consommation de matières premières importante ou une exportation de produits importante. De ce point de vue, les ports de Mulhouse en se dotant de capacités de stockage plus importantes ont facilité cette massification des flux, ce qui leur a permis de mieux répondre aux besoins des industriels locaux.

Car l'intérêt majeur des ports de Mulhouse Rhin est sans doute là : satisfaire les besoins en imports et exports des quelques grands sites, notamment chimiques, du territoire. Un tel équipement est un argument anti-délocalisation, qui s'adresse à des activités qui ont, nous y reviendrons dans la troisième partie, une importance cruciale pour l'avenir économique du Haut-Rhin et du Sud Alsace.

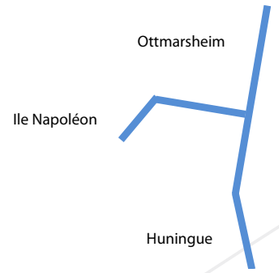

Les ports de Mulhouse Rhin

Les trois sites qui constituent les ports de Mulhouse-Rhin sont engagés dans une alliance avec les ports de Weil am Rhein et de Bâle ; ils sont réunis sous l'appellation «Rhein Ports».

Ils forment le maillon terminal des ports du Rhin Supérieur

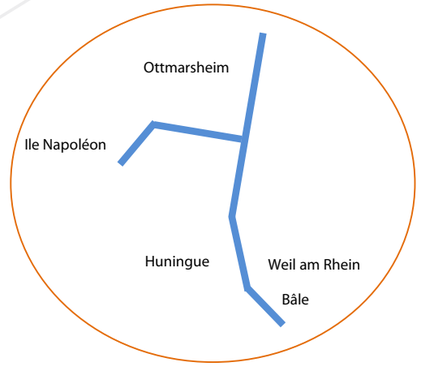

Rhein Ports

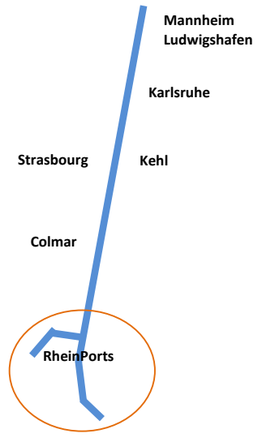

Upper Rhine Ports

ANALYSE DU TISSU ÉCONOMIQUE

Le tissu économique actuel

Pour caractériser le tissu économique du département, la base INSEE SIRENE a été mobilisée. Elle permet de connaître le nombre d'établissements présents dans chaque territoire, y compris les établissements publics. Deux faits marquants ressortent : une assez forte spécialisation économique territoriale d'une part ; une forte concentration des activités dans quelques pôles d'autre part, sans suprématie des deux plus grandes villes.

Les spécialisations territoriales

18 Communautés présentent un taux d'établissements agricoles supérieur à la moyenne départementale. Toute la partie nord, hors Colmar est concernée. Au sud, y échappent les Communautés des Trois frontières et d'Altkirch. Entre les deux, se dessine une banane allant de la vallée de Saint-Amarin à la CCPFRS où la part des activités agricoles est moindre.

Une caractéristique importante du territoire apparaît quand sont superposées les cartes des établissements agricoles et des établissements de type industriel. De nombreuses CC au caractère agricole ont aussi une activité industrielle plus importante que la moyenne départementale.

Part des établissements agricoles

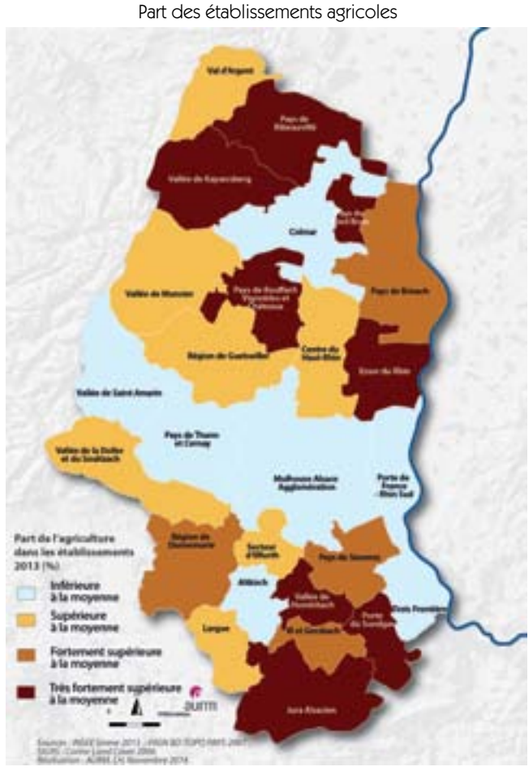

Part des établissements industriels

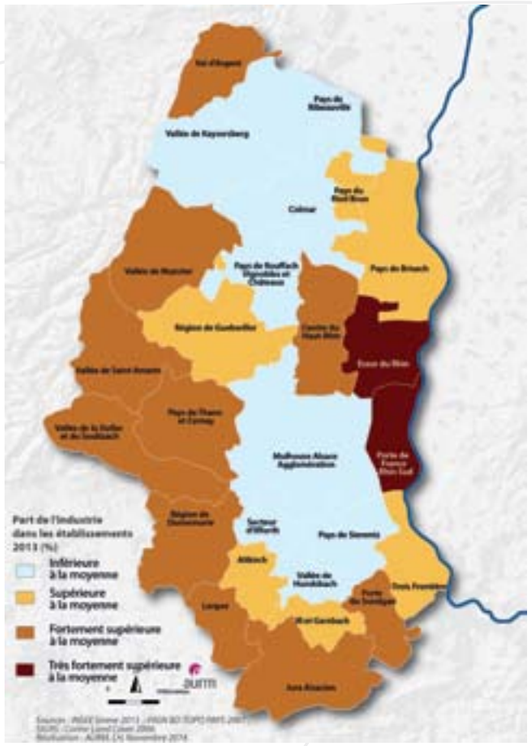

Sur l'axe nord/sud, le nombre d'établissements industriels est important. Mais, rapporté au total des établissements de chaque EPCI, leur poids est faible. Par contre, excepté Kaysersberg, toutes les franges du département ont une part importante d'activités industrielles. Les CC «Essor du Rhin» et Porte de France Rhin Sud se distinguent avec des taux particulièrement élevés : 9,4% pour la première, 11,2% pour la seconde alors que la moyenne départementale s'établit à 4,8%.

Legs de l'histoire où les activités industrielles se sont installées sur l'ensemble du territoire, aussi bien dans les vallées (force de l'eau) qu'en bord de Rhin plus récemment ou à proximité des principales voies de communication. 13 CC sont ainsi « mixtes », mêlant activités agricoles et industrielles. Au final, seules 4 sont fortement dominées par les activités agricoles : Ribeauvillé, Kaysersberg, Sierentz, et Rouffach.

Il existe une réelle partition entre les territoires centrés sur le secteur primaire (agriculture) et ceux centrés sur le secteur tertiaire (commerce et services). Aucune des CC où l'activité agricole est fortement représentée ne présente également une forte activité commerciale ou de services.

Il est par contre possible de trouver des territoires qui mêlent activités industrielles et activités commerciales. C'est le cas de Saint Amarin, Altkirch, Thann-Cernay et Trois Frontières.

Les deux premières sont représentatives de CC de taille modeste, mais où le bourg centre continue d'abriter un pôle commercial d'intérêt local, qui dessert toutes les communes alentour.

Part des établissements de services

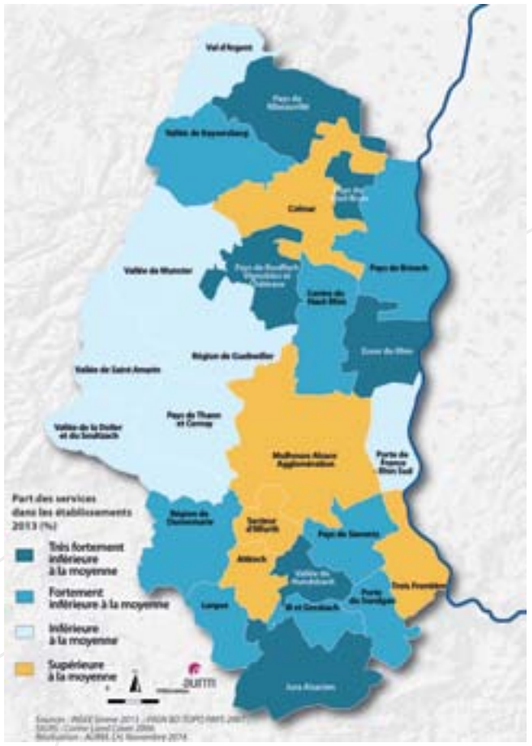

Les activités de services (toutes activités confondues) sont typiquement des activités urbaines. Plus la spécialisation agricole est forte, plus la part des activités de services tend à être faible. Certains EPCI comme le Val d'Argent ou la vallée de Saint-Amarin ont une part relativement élevée de services car y sont développées des activités plutôt non marchandes : santé, social, activités récréatives etc.

Part des établissements commerciaux

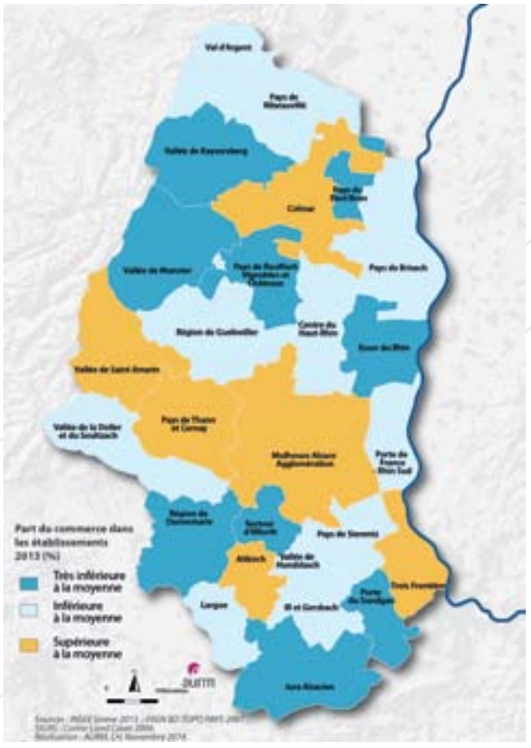

Les activités commerciales sont rarement développées dans les territoires les plus ruraux où le bassin de population n'est pas suffisant. On retrouve donc logiquement plus de commerce dans les polarités urbaines, mais des bourgs centres constituent également de petites polarités commerciales.

Thann-Cernay et Trois Frontières illustrent quant à elles des petits pôles urbains, à la fois dotés de nombreuses activités industrielles et d'un pôle commercial en lien avec la population du lieu et susceptible de capter une partie des personnes qui viennent y travailler.

Enfin, les deux principales villes se démarquent puisqu'elles apparaissent comme des pôles tertiaires. Les activités agricoles et industrielles n'y sont pas absentes, mais leur poids dans le total des activités est inférieur à la moyenne, tandis que le poids des activités commerciales et des services y est largement supérieur à la moyenne.

Il est à noter, concernant l'agglomération mulhousienne, que cette forte représentation des services n'est pas le fait des services essentiellement administratifs ou essentiellement

non marchands (santé, social…), mais bien le fait d'établissements de services marchands qui représentent 50% des établissements de l'agglomération. Ce qui explique que dans les derniers travaux de l'INSEE Alsace, le territoire mulhousien n'apparaît plus comme territoire productif, à la différence de Saint Louis et de la Communauté des Trois Frontières.

Les établissements du Haut-Rhin en chiffres

7619 établissements agricoles

4381 établissements industriels

6493 établissements dans la construction

12793 établissements commerciaux

59896 établissements de services

dont

40370 ayant une activité essentiellement marchande.

Source INSEE, SIRENE au 31 décembre 2013

Note méthodologique

Le champ de recensement des établissements dans le fichier SIRENE a changé en 2013. Il est donc impossible de faire une comparaison avec les années antérieures grâce à ce fichier. Pour avoir tout de même des données sur les évolutions du tissu économique, d'autres bases de données doivent être mobilisées. Dans les chapitres qui suivent, la BD CLAP notamment a été utilisée.

La concentration des activités.

La concentration spatiale des établissements est très forte. Les CC de Colmar et de Mulhouse accueillent à elles seules 50% des établissements du Haut Rhin. Si on y ajoute les CC qui représentent à peu près 5% du total, -soit Guebwiller, Trois Frontières et Thann Cernay-, on aboutit à 65% des établissements dans 5 CC, les 21 restantes se partageant donc 35% des établissements.

Bien sûr ce constat doit être relativisé par le fait qu'il y a une certaine dissémination des activités et que certains territoires accueillent peu d'établissements, mais des établissements de grande taille, comme le montre la carte suivante.

Les établissements de plus de 200 salariés
(Hors communes et EPCI et services de l'État)

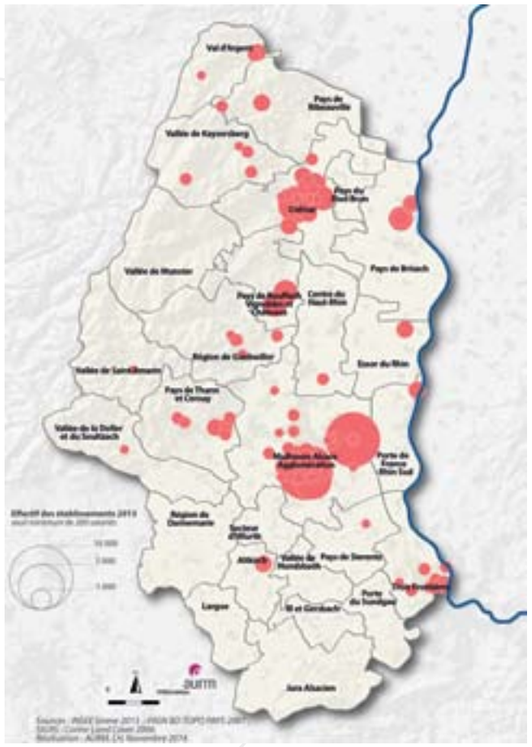

Bien sûr, les tissus urbains hébergent le plus grand nombre d'établissements de grande taille. Mais on en trouve également dans les vallées vosgiennes, en bord de Rhin et dans l'archipel de petites villes situées entre Colmar et Mulhouse. Au final il n'existe que peu de CC qui n'abritent pas au moins un établissement important ; ces exceptions concernent surtout les CC du Sundgau, hors Altkirch.

Par ailleurs, il convient de noter que cette répartition spatiale des activités est proportionnelle à la population des EPCI. Par exemple, l'agglomération de Mulhouse, qui représente 33,5% de la population départementale, représente 33,7% des établissements du Haut-Rhin.

Comme l'indique le tableau ci-contre, il n'y a d'écart relativement important entre établissements et population que pour la CC des Trois Frontières, qui héberge moins d'établissements que ce que sa population supposerait. Cela vient de son caractère transfrontalier et de son attractivité résidentielle.

On ne trouve donc pas localement le schéma qui prévaut en maints autres endroits, où joue un effet de taille. Dans les villages, moins d'établissements et des établissements de plus petite taille, dans les villes, un nombre plus important d'établissements, généralement de plus grande taille. Tout se passe ici comme si un certain équilibre s'était établi entre les principaux pôles urbains, les plus grandes villes ne captant pas l'essentiel des activités.

Communauté de	Part des établissements du département (2013)	Part de la population départementale (2011)
Mulhouse	33,7	33,5
Colmar	16,1	13,5
3 Frontières	5,5	6,9
Guebwiller	4,9	5,2
Thann-Cernay	4,5	5

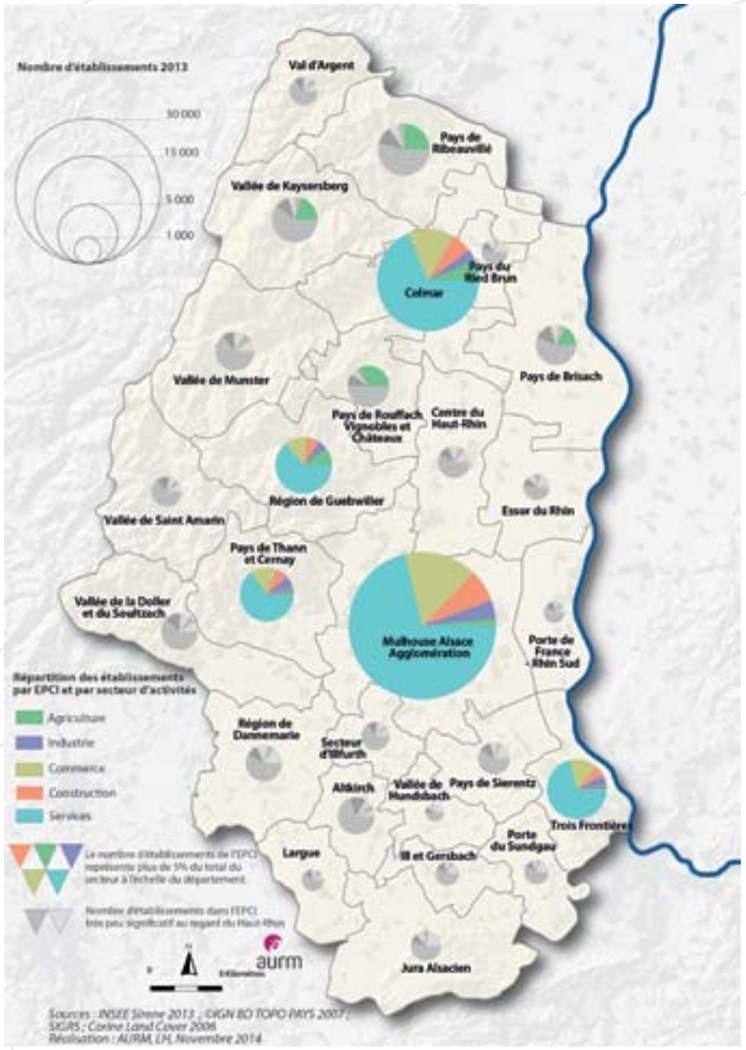

Les activités, mesurées en nombre d'établissements -mais cela recoupe assez largement le nombre d'emplois- sont concentrées dans 5 pôles urbains et le nombre d'établissements est donc à peu près proportionnel au nombre d'habitants.

Il n'y a pas d'énormes différences entre les CC quant à la répartition des établissements par secteur.

Colmar et Guebwiller ont une part une peu plus importante d'établissements agricoles que les 3 autres pôles. Altkirch et Trois Frontières accueillent une part un peu plus importante d'établissements industriels et de services non marchands, tandis que Mulhouse est un peu plus orientée vers le commerce et les services marchands.

Le nord du département apparaît également pour sa forte concentration d'établissements agricoles. Les CC de Colmar, Ribeauvillé, Rouffach, Brisach et Kaysersberg représentent 47,4% de l'ensemble des établissements agricoles du Haut-Rhin.

Enfin, les autres CC représentent une faible part des établissements du département, a fortiori dans les petites CC du Sundgau.

Evolution structurelle de l'économie du département

Il ne s'agit pas de faire l'historique détaillé de l'économie du département, mais de prendre la mesure des évolutions qui ont marqué le Haut-Rhin depuis 30 ans, qui voit une partition territoriale de plus en plus nette entre la partie nord et le long du Rhin et la partie sud : des activités productives au nord, des activités présentielles au sud.

Une baisse marquée des activités productives

L'approche dichotomique adoptée par l'INSEE répartit les activités en activités présentielles et non présentielles. D'un côté donc les activités qui satisfont les habitants d'un territoire ; de l'autre, les activités que l'on qualifie souvent de productives, qui produisent des biens ou des services (commerce de gros, ingénierie, recherche-développement etc) destinés à un marché extérieur.

Cette approche permet donc de jauger le degré d'ouverture sur l'extérieur d'une économie et de voir comment la structure d'une économie évolue dans le temps.

D'une manière générale, en France, les activités de la sphère présentielle se renforcent. Les emplois de cette sphère, à la fin 2011, représentaient 67% des emplois.

Le Haut-Rhin n'échappe pas à cette tendance. En 1982, un

Les activités présentielles en 1982

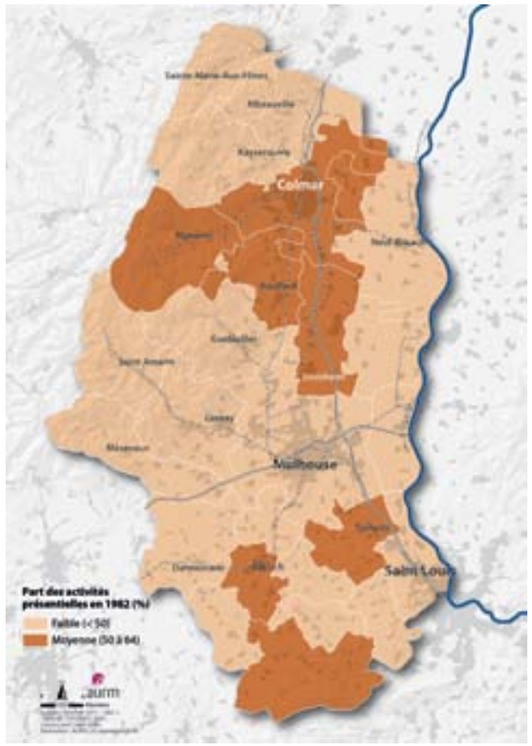

Activités présentielles et non présentielles : de quoi parle-t-on ?

Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

Exemples d'activités présentielles :

Activités de construction
Commerce de détail
Transport de passagers
Hôtels, bars, restaurants
Banques, agences immobilières
Enseignement, activités sociales/médicales

Les activités non-présentielles sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

Exemples d'activités non présentielles :

L'essentiel des activités industrielles
Commerce de gros
Logistique et entreposage
Services supérieurs : édition, activités scientifiques et techniques etc

Source : INSEE

très grand nombre de communautés de communes avaient une très faible part d'emplois présentiels. Seules les CC de Colmar, du centre du Haut-Rhin, de Rouffach et Munster et quelques CC du Sundgau avaient une part plus élevée d'emplois présentiels. En creux donc une assez forte part d'activités productives dans une majorité de CC. De fait, l'industrie était diffuse sur le territoire.

Changement radical de décors en 2011. Si, globalement, le département a une part d'emploi présentiel (62%) plus faible qu'en France (67%), la part de l'emploi présentiel a fortement crû dans toutes les communautés de communes et 7 d'entre elles présentent même une part supérieure à la moyenne nationale.

Seules les CC du bord du Rhin ont gardé un très faible taux d'activités présentielles versus une très forte part d'emplois productifs

Les activités présentielles en 2011

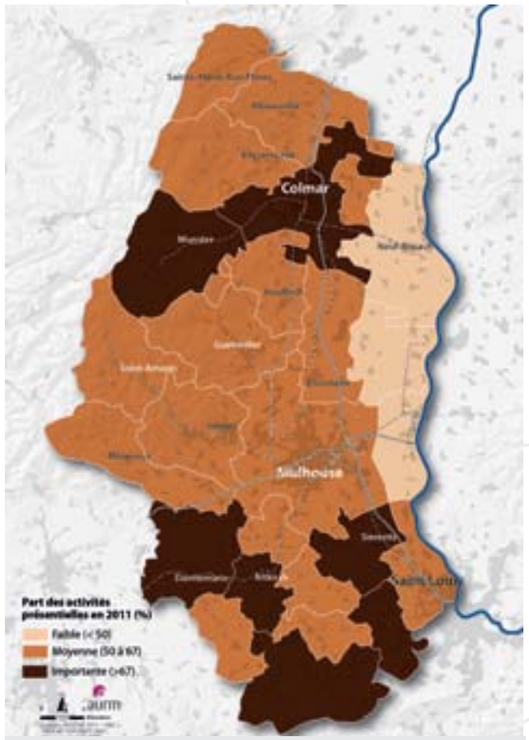

Le caractère présentiel de l'économie du Sundgau s'est nettement renforcé, tandis que la croissance des activités présentielles dans les CC de Rouffach et du centre du Haut-Rhin s'est accompagnée d'une croissance des activités productives.

Sur la bande rhénane, la part des activités présentielles est toujours faible car l'emploi industriel est important, sans qu'il y ait une réelle dynamique résidentielle.

L'emploi total a crû de 38 000 postes en 30 ans, grâce au gain de 56 000 postes dans les activités présentielles (+45%) qui ont compensé le recul de 14% des activités productives qui ont perdu 18 000 postes.

Evolution de l'emploi total, des sphères présentielle et non présentielle. Source INSEE CLAP

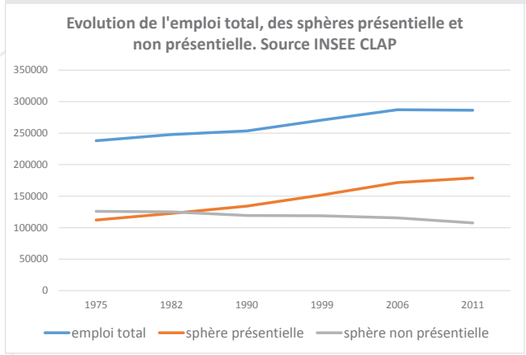

Ce changement s'explique simplement. D'une part, les emplois de la sphère non présentielle ont connu un net repli (-18 000 postes) qui correspond essentiellement au recul des activités industrielles. D'un autre côté, les emplois de la sphère présentielle ont gagné 56 000 postes, ce qui signifie automatiquement une part croissante de ces activités. Cette part est passée de 50 à 62% et le mouvement ne devrait pas s'arrêter avec le vieillissement de la population par exemple, qui génère des besoins en services à la personne croissants.

Des évolutions très différenciées

Au-delà d'une tendance très générale à la «présentialisation» des activités, des trajectoires très différentes peuvent être relevées selon les territoires. Des territoires ont vu les emplois productifs et les emplois présentiels croître simultanément.

Ribeauvillé	Rouffach	Ces territoires sont situés pour l'essentiel au nord est du département
Essor du Rhin	Doller et S.	
Trois frontières	Colmar	
Centre Haut-Rhin	Ried brun	
Brisach	Largue	

Des territoires ont vu leurs emplois productifs décroître et leurs emplois résidentiels croître plus que nécessaire pour compenser la perte des emplois productifs

Mulhouse	Jura alsacien	C'est donc dans la partie sud ouest que la présentialisation a été la plus importante
Altkirch	Sierentz	
Porte du Sundgau	PFRS	
Guebwiller	Thann-Cernay	
Illfurth	Kaysersberg	
Dannemarie	Hundbach	

Les qualifications n'étant pas les mêmes dans une économie productive et une économie présentielle, la situation peut se traduire localement en chômage structurel.

Dans certain cas (le Sundgau notamment), le revenu capté grâce au travail transfrontalier permet d'alimenter cette croissance du présentiel et explique que la situation socio-économique ne soit pas dégradée.

Enfin des territoires, au jeu des pertes et des gains, réussissent tout juste à maintenir leur emploi total, voire perdent des emplois. Il s'agit de :

Munster	Val d'argent
Saint Amarin	Ill et Gersbach

Il n'y a donc pas à s'étonner que certaines de ces CC connaissent des situations dégradées au plan de l'emploi notamment.

Les activités non présentielles

La répartition des activités entre activités présentielles et non présentielles donne à voir une économie beaucoup plus équilibrée, entre les activités tournées vers le marché domestique, qu'il soit le fait des résidants ou des touristes et une économie tournée vers l'extérieur. Les activités présentielles avec 102 438 emplois (dans le secteur marchand, hors agriculture) représentent, en 2013, plus de la moitié des emplois mais, comparativement à la France, le Haut-Rhin reste marqué par les activités non présentielles. Il ne faut ni se réjouir, ni regretter cet état de fait car les deux sphères présentent leurs fragilités spécifiques. Les activités «productives» sont en concurrence sur le marché et dépendent de facteurs extérieurs. Une faible croissance en Europe peut, par exemple, les impacter. Les activités présentielles quant à elles dépendent du dynamisme local, de l'attractivité du territoire et de sa capacité à capter des revenus, des mouvements démographiques... On a tort de penser que ce sont des activités non délocalisables. Nous le verrons, certaines de ces activités n'ont qu'un faible ancrage territorial. Il n'y a rien de plus simple que de fermer une agence de banque, un restaurant etc. si le marché local n'est plus solvable ou suffisant.

Les activités manufacturières

Les 93 752 emplois de la sphère non présentielle renvoient à deux types d'activités : les activités manufacturières et les activités de services dont le marché est plutôt celui des entreprises.

Trois grandes activités forment le coeur de l'activité productive :

- **l'automobile et la fabrication de matériel de transport,** avec 9 400 emplois représente 10% des emplois de la sphère non présentielle. On peut lui adjoindre une bonne partie des activités de plasturgie (minéraux non métalliques : 4 200 emplois) et de la métallurgie et travail des métaux (5 000 emplois) qui représentent à eux deux 10% de l'emploi de cette sphère. Les activités de métallurgie et du travail des métaux sont assez diffuses sur le territoire avec un grand nombre de PME, même si l'on compte de grandes entreprises dans la métallurgie de l'aluminium à Brisach ou dans la métallurgie du cuivre dans la CC de la vallée de la Doller.

La question qui se pose, pour ces activités de la plasturgie et de la mécanique, est de savoir comment diversifier les activités pour être encore moins dépendants de l'industrie automobile. L'aéronautique par exemple pourrait constituer un débouché nouveau pour les entreprises de la plasturgie capables de s'adapter à de nouveaux matériaux et composants.

Ces activités sont fortement concentrées dans 4 CC, Mulhouse, Vallée de la Doller, Rouffach et Thann-Cernay, qui représentent 98% des effectifs de l'industrie automobile

- **La fabrication de machines et équipements** représente 9 200 emplois, un peu plus diffus sur le territoire. 7 CC (Colmar, Mulhouse, Guebwiller, Trois Frontières, Centre du Haut-Rhin, Thann-Cernay et dans une moindre mesure Altkirch) accueillent tout de même 97% des emplois. Se retrouvent dans cette catégorie des entreprises bien connues pour la fabrication d'engrenages, d'engins de levage, de machines pour l'armement ou le textile...

Répartition des activités dans le Haut-Rhin.
Source accos 2013

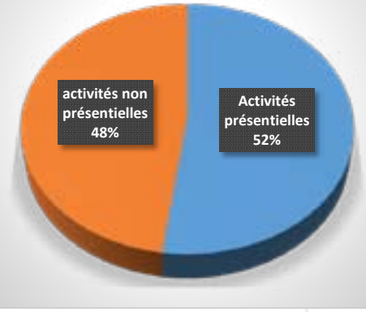

- **La chimie et la pharmacie** avec ses 5 000 emplois joue un rôle majeur sur le territoire. Compte tenu de la nature des installations, ces activités sont très concentrées en quelques points : les CC des Trois Frontières, Thann-Cernay et Porte de France représentent 90% des emplois de la branche. Les deux premières CC présentent l'avantage d'avoir des activités variées, aussi bien dans la chimie (fabrication de colles, de pigments...) que dans la pharmacie et les produits phytosanitaires.

Les activités non présentielles dans le Haut-Rhin
Source ACCOS, 2013.

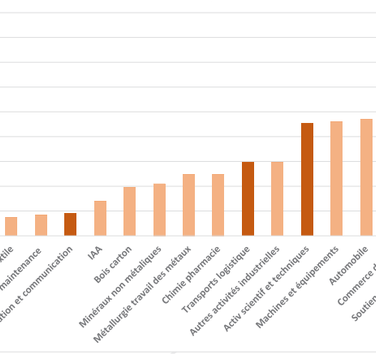

Il s'agit d'activités de moyenne-haute et haute technologie, qui demandent des travailleurs qualifiés. De toutes les activités, ce sont celles qui rémunèrent le mieux leurs salariés, elles ont donc des effets d'entraînement importants sur l'économie du territoire.

Les activités de «services aux entreprises»

Ces activités conditionnent le maintien ou l'attraction des entreprises manufacturières dont elles facilitent le fonctionnement.

- **Les activités de soutien** forment le plus important groupe d'activités qui comprend notamment l'intérim, le nettoyage et la sécurité des locaux. Ce sont des activités très «urbaines» : Colmar et Mulhouse représentent 80% de ces activités. Si on élargit à Guebwiller, Trois Frontières, Thann-Cernay et Altkirch, on arrive à 96% des emplois.

- **Les activités scientifiques et techniques** fournissent aux entreprises les compétences rares dont elles ont besoin : comptables, juristes, conseil, ingénierie... Comme ce sont souvent les compétences détenues par une ou quelques personnes, on trouve peu de gros cabinets, mais des activités diffuses sur le territoire. Colmar et Mulhouse ne représentent que 71% de l'emploi de ces activités.

- **Le commerce de gros, le transport et la logistique** suivent le même schéma, avec une assez bonne diffusion sur le territoire. Ces activités pèsent pour près de 11 000 emplois. Avec la logistique, on a l'exemple typique d'une activité de services (le transport) qui devient de plus en plus nettement industrielle, en incorporant des activités de pré et post production.

L'inscription spatiale des activités

Les activités économiques ne s'implantent pas «par hasard». Le tableau ci-dessous indique pour chaque CC les 3 activités principales de la sphère non présentielle. Il en ressort trois types de territoires.

Les territoires «cognitifs». Il s'agit pour l'essentiel de tissus urbains[1] (Colmar, Mulhouse, Thann-Cernay, Guebwiller...) dont les activités sont orientées autour de la mécanique (travail des métaux et fabrication d'équipements) et de l'automobile. Dans ce cas, on note une assez forte présence de services cognitifs (conseil, ingénierie...) et de services d'appui aux entreprises.

Les territoires «logistiques». Ces territoires sont spécialisés dans la logistique, soit le commerce de gros et les activités de transports. Il s'agit souvent de territoires un peu excentrés (Vallées vosgiennes, bords du Rhin...) qui ont des industries du bois, papier et carton ou des industries diverses.

Les territoires «périphériques». Ces territoires quelles que soient leurs activités manufacturières, n'ont pas d'activités tertiaires associées. Sans doute les entreprises trouvent-elles dans la ville proche les services dont elles ont besoin.

Il faut insister sur le fait que certains territoires voient leurs emplois non présentiels fortement concentrés dans ces 3 activités principales. C'est le cas notamment pour Rouffach,Val d'Argent et Essor du Rhin qui sont de ce fait très vulnérables à une crise sectorielle. A l'inverse, des CC comme Altkirch, Munster, Thann-Cernay, la vallée de la Doller ont une économie non présentielle assez diversifiée avec moins de 55% de l'emploi dans les trois activités principales. Pour les premières, chercher à diversifier leur économie «productive» devrait constituer un objectif important.

1) on trouve également des territoires plus excentrés et ruraux comme le Jura alsacien ou la vallée de Hundsbach, mais la faiblesse des effectifs rend leur cas peu significatif

Les 3 principales activités non présentielles des CC :

	IAA	Textile	Bois papier carton	chimie pharma	minéraux non métaliques	travail métaux	machines équipements	matériel de transport	autres activités industrielles	réparation maintenance	transports logistique	commerce de gros	soutien aux entreprises	activ scientif et techniques	poids 3 activités
Rouffach								67,7					11,5	6,6	85,8
Alkirch							13,3						24,7	11,4	49,3
Sierentz						7,9						22,4		47,8	78,1
Mulhouse								19,7				13,9	25,73		59,3
Vallée du Hundsbach												21,5	21,5	38,5	81,5
Colmar							24,2					16,51	23,12		63,8
Ried Brun						56,8						14,4	15,8		87,1
Thann-Cernay				18,6			21,1						12,7		52,4
Guebwiller						16,9	19,2						23,3		59,5
Jura alsacien			24		16,7								17		57,6
Ill et Gersbach					9,9				47,2			20,6	77,7		
Centre du Haut-Rhin							36,7				17,7	20,1	74,5		
Vallée de Munster	14					12,4						21,5	47,9		
Vallée de Saint Amarin		25,4	27,2								10,6		63,3		
Ilfurth			51,1								21,2	7,1	79,4		
Val d'Argent			29,3						40,5			10,3	80		
Dannemarie			11,7								24,4	14,2	50,4		
Ribeauvillé									31,5		29,4	8	68,9		
PFRS				53,3	11,1						10,8		75,2		
Vallée de la Doller					13,9	20,1		21			55				
Essor du Rhin								3,3	8,9	82,8	95				
3 frontières				28,1	13,7		19,8				61,6				
Brisach	15,8		21,9			34,4					72,1				
Porte du Sundgau					27,1	24,6	11,5				63				
Largue					26,6	8			49,5		84,1				
Kaysersberg			12,3	16	34,9						63,2				

Les fragilités territoriales

Avoir des activités non présentielles concentrées dans quelques activités représente déjà une fragilité. Mais celle-ci est redoublée si les activités non présentielles constituent l'essentiel de l'activité du territoire.

Pour repérer des fragilités particulières, le degré de concentration dans les activités non présentielles a été croisé avec la part des activités non présentielles dans le total des emplois marchands.

degré de concentration des activités non présentielles

Poids des activités non présentielles dans l'emploi marchand	assez élevé	élevé	très élevé
Faible	Munster Dannemarie Altkirch	Mulhouse Saint Amartin Jura alsacien Porte du Sundgau Colmar	Ill et Gersbach Ried Brun Ribeauvillé Sierentz Illfurth Largue Hundsbach
Elevée	Thann Cernay	Guebwiller Doller et S. Kaysersberg 3 frontières	Centre Haut Rhin Rouffach
Très élevée			PFRS Val d'Argent Essor du Rhin Brisach

Les CC résidentielles du Sundgau présentent des taux de concentration généralement très élevés. Mais sans grandes conséquences dans la mesure où, d'une part, les activités non présentielles portent sur de très faibles volumes ; d'autre part, la part des activités «productives» dans le total de l'emploi marchand est faible.

La situation est déjà un peu plus complexe concernant les Communautés d'Agglomérations (CA) de Colmar et de Mulhouse. Car si la part des activités «productives» est relativement faible, ces activités portent sur de gros volume d'emplois. Pour apprécier la vulnérabilité du territoire, il faudrait se doter d'un outil robuste pour mesurer les effets d'entraînement d'un secteur à l'autre. Ainsi, il serait possible d'estimer les impacts d'une crise sectorielle sur l'ensemble de l'économie locale. Pour l'heure, cet outil n'existe pas.

La situation la plus préoccupante concerne toute la partie «intermédiaire», située entre Colmar et Mulhouse. On y trouve un degré de concentration élevé des activités «productives» et ces activités représentent une part très importante de l'emploi total. Ces territoires sont donc à la merci d'une crise sectorielle. La défaillance d'un des plus gros établissements auraient des effets importants sur tout

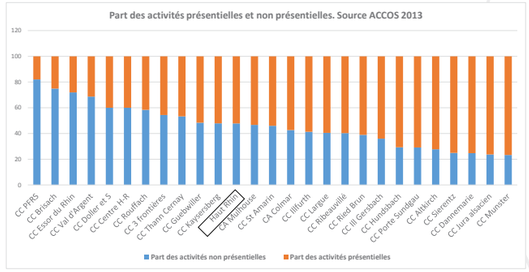

La partition entre un nord plus productif et un sud plus résidentiel est confirmée. Quasiment toutes les communautés du Sundgau ont une part d'activités non présentielles bien plus faible que la moyenne départementale. La communauté des 3 frontières fait exception, en accueillant de nombreux sites industriels

le «bassin d'emplois». Pour y remédier, plusieurs voies sont possibles.

La première consiste à développer l'économie présentielle qui est très faiblement représentée de manière générale dans ces territoires. Ce qui est valable pour Fessenheim doit probablement l'être pour d'autres CC proches : «L'économie du territoire peine à capter les revenus de ses habitants. Compte tenu de la population, le nombre d'équipements, commerces et services de proximité est plus faible qu'escompté. Il est fréquent d'observer un déficit d'équipements de proximité en zone périurbaine, dont une partie des habitants ont la possibilité de consommer près de leur lieu de travail, souvent hors de la zone… Les banques, restaurants, boulangeries, médecins généralistes et dentistes sont encore moins nombreux que dans les zones périurbaines comparables.».

Reste que remédier à cette situation n'ira pas de soi car «la dispersion de l'habitat et la structure des déplacements domicile-travail ne permettent pas un grand développement de l'économie résidentielle. L'autre moteur de l'emploi présentiel, le tourisme, est également peu développé»[11].

La seconde consisterait à diversifier l'économie non présentielle. Il s'agirait alors de «chasser en meute» pour faire valoir les compétences du territoire et attirer de nouvelles entreprises, travaillant dans de nouvelles branches ou sur des marchés différents. Il y a urgence, car toutes les prospectives «emploi» montrent que le volume d'emplois devrait considérablement se réduire dans l'ensemble des activités liées à la mécanique. La bonne santé actuelle des entreprises concernées ne doit pas faire oublier ce mouvement de fond.

Les activités présentielles

Les activités présentielles ont été réparties en 9 grandes catégories.

En nombre d'emplois, la principale catégorie est celle du commerce de détail, qu'il soit spécialisé ou non, compte près de 26 000 emplois dans le département.

Vient ensuite la construction qui emploie 17 000 salariés, puis l'action et l'hébergement social avec 15 000 personnes.

L'éducation et la santé ainsi que les hôtels, bars et restaurants arrivent ensuite avec à peu près 11 000 salariés pour chaque activité.

Les quatre activités restantes emploient entre 4 600 et 6 000 personnes chacune.

La distribution spatiale des activités présentielles est beaucoup plus homogène que celles des activités productives. Néanmoins, connaître les CC où certaines activités sont sur ou sous représentées peut indiquer quelques pistes à suivre pour développer cette forme d'économie.

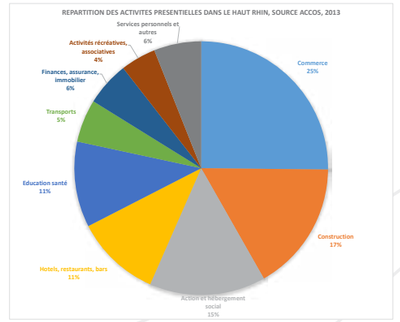

La distribution «normale» des activités

Le tableau ci-dessous indique les activités, communauté par communauté, qui sont distribuées à peu près conformément à leur poids dans l'ensemble du département. Dans les deux principales agglomérations, quasiment toutes les activités ont un poids proportionnel à l'importance de ces activités dans l'ensemble du département.

Les activités «normalement représentées (comprises entre 0,6 et 1,4)

Activités	Commerce	Hotels, restaurants, bars	Finances, assurance, immobilier	Services personnels et autres	Action et hébergement social	Construction	Education santé	Activités récréatives, associatives	Transports
CA de Colmar									
CA Mulhouse									
CC du Secteur d'Illfurth									
CC du Val d'Argent									
CC La Porte d'Alsace DANNEMARIE									
CC Thann-Cernay									
CC de la Région de Guebwiller									
CC de la Vallée de Hundsbach									
CC de la Vallée de la Doller et S									
CC de la Vallée de Saint-Amarin									
CC des Trois Frontières									
CC du Centre du Haut-Rhin									
CC du Pays de Brisach									
CC du Pays de Sierentz									
CC Porte de France-Rhin Sud									
CC de la Vallée de Kaysersberg									
CC de la Vallée de Munster									
CC du Pays de Ribeauvillé									
CC du Pays de Rouffach									
CC du Pays du Ried Brun									
CC de la Largue									
CC du Jura Alsacien (CCJA)									
CC Essor du Rhin									
CC de la Porte du Sundgau									
CC d'Altkirch									
CC Ill et Gersbach									

Le commerce est une activité assez bien distribuée sur le territoire. Il n'est ni sur ni sous représenté dans 20 CA ou CC. De même, les hôtels, bars, restaurants sont normalement présents dans 18 CC.

Le secteur de la finance, de l'immobilier et des assurances ainsi que celui des services personnels ne sont par contre normalement distribués que dans 16 CC sur 26. Est probablement en question ici la taille du marché qui peut limiter le développement de ce genre d'activités.

Les autres activités ne sont normalement distribuées que dans une minorité de CC. C'est assez logique pour les activités médicales, éducatives et sociales, qui ont besoin d'un marché relativement important et qui suivent souvent des infrastructures comme un hôpital, des établissements scolaires et universitaires…

Méthodologie

L'indice de Hoover a été utilisé pour calculer la spécialisation des territoires.

Pour chaque CC, le nombre d'emplois d'une catégorie d'activités est rapporté au total des emplois dans les activités présentielles. La part des emplois de cette catégorie est ensuite rapportée à la part des emplois de cette catégorie d'activités dans le Haut-Rhin, rapportée à l'emploi total dans les activités présentielles du Haut-Rhin.

Si le résultat est inférieur à 1 et tend vers zéro, alors la catégorie d'activités est moins représentée que dans le Haut-Rhin.

Si le résultat est proche de 1, alors cette catégorie d'activités a le même poids que dans le Haut-Rhin.

Si le résultat est supérieur à 1, alors cette catégorie d'activités est plus fortement représentée localement que dans l'ensemble du Haut-Rhin.

Pour établir les tableaux, un seuil arbitraire de sous et sur-représentation a été choisi : 0,6 et 1,4.

A l'extrême droite du tableau, figurent les activités dont la distribution spatiale est très différenciée. Il est là encore logique que les activités de transport ne soient pas présentes sur tous les territoires de manière égale.

Certaines villes ou agglomérations ont des transports en commun dont ne peuvent disposer des communes plus petites, dont

la taille n'est pas suffisante en outre pour permettre une activité de taxi etc.

Il est par contre beaucoup plus surprenant de constater que les activités associatives et récréatives ne sont représentées normalement que dans huit communautés de communes.

Pour aller plus loin, il faut savoir si ces activités sont sur ou sous représentées, et sur quels territoires.

Les activités localement sur-représentées

Seules les activités liées à la construction sont fortement sur-représentées dans 13 CC qui ont pour particularité d'être « aux marges» du département. Il s'agit du nord de la bande rhénane, des vallées vosgiennes et du sud du département. Cette sur-représentation peut s'expliquer de deux manières : soit le territoire est démographiquement dynamique et dans ce cas existe un marché pour des petites entreprises ; soit le peu d'alternatives professionnelles conduit des personnes à investir ces activités.

Les activités sous représentées

Pour les raisons déjà évoquées, le transport est l'activité la plus souvent sous-représentée dans les CC.

L'éducation/santé et l'action sociale sont sous représentées dans 13 CC. Pour ces activités, les autorités locales ont peu de leviers d'action.

Il en va de même dans le domaine de la finance, de l'assurance et de l'immobilier où on constate plutôt des rationalisations de réseaux qui donnent lieu à des fermetures d'agences plutôt qu'à la création de nouvelles agences.

Le commerce et le secteur hôtels, bars, restaurants ne sont sous représentés que dans 3 CC, de petite taille, à caractère résidentiel. Si ces communautés entendaient développer ce type d'activités, cela supposerait des formes de subvention, comme la mise à disposition de locaux à un prix hors marché. Cela se pratique déjà, ce qui explique que dans des CC peu peuplées et à faible densité de population, il puisse tout de même y avoir quelques commerces.

Le plus surprenant est peut-être de constater que les activités associatives et récréatives sont sous représentées dans 12 CC, soit presque la moitié d'entre elles.

Pourtant, concernant ce types d'activités, les pouvoirs publics locaux ont des marges de manoeuvre. L'économie sociale et solidaire, dont relèvent associations, coopératives, fondations, mutuelles etc. constituent une forme d'économie à part entière. Non seulement elles peuvent capter, sous forme de subventions départementales, régionales, nationales, européennes, des revenus extérieurs au territoire et ainsi participer au développement de l'économie résidentielle, mais elles peuvent aussi créer des emplois et accroître, via le développement d'actions culturelles ou d'activités récréatives, l'attractivité du territoire.

Les activités présentielles sur-représentées (au seuil de 1,4)

Activités	Construction	Activités récréatives, associatives	Hotels, restaurants, bars	Action et hébergement social	Education santé	Services personnels et autres	Transports	Commerce	Finances, assurance, immobilier
CC de la Porte du Sundgau	■								
CC de la Vallée de la Doller et S	■				■				
CC de la Vallée de Munster	■		■						
CC de la Vallée de Saint-Amarin	■	■			■				
CC du Centre du Haut-Rhin	■								
CC du Jura Alsacien (CCJA)	■			■					
CC du Pays de Brisach	■			■					
CC du Pays du Ried Brun	■								
CC du Secteur d'Illfurth	■								
CC du Val d'Argent	■								
CC Essor du Rhin	■								
CC Ill et Gersbach	■								
CC La Porte d'Alsace Dannemarie	■			■					
CC d'Altkirch		■					■	■	
CC du Pays de Ribeauvillé		■							
CC Porte de France-Rhin Sud		■				■			
CC de la Largue				■		■			
CC de la Région de Guebwiller						■			
CC de la Vallée de Hundsbach					■	■			
CC de la Vallée de Kaysersberg			■		■		■		
CC des Trois Frontières							■		
CC du Pays de Rouffach			■						
CC du Pays de Sierentz						■			
CC Thann-Cernay				■					
CA de Colmar									
CA Mulhouse									

Les activités présentielles sous représentées (au seuil de 0,6)

Activités	Transports	Education santé	Activités récréatives, associatives	Finances, assurance, immobilier	Action et hébergement social	Services personnels et autres	Construction	Commerce	Hotels, restaurants, bars
CA de Colmar	■								
CC de la Porte du Sundgau	■				■			■	
CC de la Région de Guebwiller	■		■		■				
CC de la Vallée de Hundsbach	■			■				■	
CC de la Vallée de la Doller et S	■				■	■			
CC de la Vallée de Munster	■	■				■			
CC de la Vallée de Saint-Amarin	■					■			
CC du Centre du Haut-Rhin	■	■		■	■				
CC du Jura Alsacien (CCJA)	■		■	■				■	
CC du Pays de Brisach	■	■	■	■					
CC du Pays de Rouffach	■	■	■			■			
CC du Pays de Sierentz	■	■	■	■	■				
CC du Pays du Ried Brun	■	■			■				■
CC du Secteur d'Illfurth	■	■	■						
CC du Val d'Argent	■								
CC Essor du Rhin	■	■	■	■	■				
CC Ill et Gersbach	■	■	■						■
CC Porte de France-Rhin Sud	■	■	■	■					
CC La Porte d'Alsace DANNEMARIE	■	■	■						
CC de la Largue	■	■	■	■				■	
CC Thann-Cernay	■	■	■	■					
CC du Pays de Ribeauvillé	■	■		■	■	■			
CC de la Vallée de Kaysersberg	■	■		■	■	■			
CC d'Altkirch	■	■	■				■		■
CC des Trois Frontières	■	■	■				■		
CA Mulhouse	■	■	■	■	■	■	■	■	■

Focus sur les activités tertiaires

Les activités tertiaires (commerce + services) ont, jusqu'à une époque récente, été le parent pauvre de l'analyse territoriale qui était focalisée sur le tissu industriel, sensé entraîner l'ensemble de l'économie. Outre que les frontières sont de plus en plus floues entre industrie et services, on sait dorénavant que la présence de certains services peut conditionner la présence d'activités industrielles. Analyser le tissu de services peut donc s'avérer utile, d'autant que cette analyse permet de se prononcer sur le caractère métropolitain de l'économie locale.

Un groupe de recherche de la DATAR a proposé une typologie des services basée sur les rapports que ces services entretiennent avec le territoire. Les entreprises ne s'implantent pas aléatoirement, elles ont des critères de localisation dans l'espace[1].

Ces critères sont de trois types :

• Les ressources ou aménités qu'offre le territoire, notamment en termes d'infrastructures de communication, essentielles à des activités comme la logistique. Mais le patrimoine culturel, historique, naturel est aussi une ressource pour des services touristiques par exemple. La qualification de la main d'oeuvre, l'offre de formation, sont des facteurs clefs pour les activités à fort contenu cognitif.

• Les effets d'agrégation. On entend par là qu'il y a des mouvements de concentration des activités. Les premières implantations augmentent le pouvoir d'attraction du territoire. Certaines activités en outre sont complémentaires et l'implantation des unes entraîne l'implantation des autres.

• La proximité clients/fournisseurs se compose à la fois de la facilité d'accès aux services pour le client et de la taille du marché pour le prestataire. Plus la synchronisation doit être rapide entre la demande du client et la réponse du fournisseur, plus la proximité joue un rôle important dans la localisation des entreprises.

Connaître la manière dont ces activités se répartissent dans le Haut-Rhin apporte un éclairage supplémentaire sur la nature du tissu économique et ses différenciations.

La présentation va se faire en deux temps :

- Il s'agit de répondre à des questions telles que : quelle est la répartition spatiale des services, quelles sont les CC qui présentent les plus gros volumes d'emplois dans les différentes catégories de services ?

- Y a-t-il des territoires qui se sont faits une spécialité de telle ou telle catégorie de services ? Il s'agit dans ce cas de mesurer les spécialisations territoriales.

La répartition spatiale des activités

Certains services sont «volatiles» tandis que d'autres sont beaucoup plus ancrés sur le territoire. Avoir un fort volume d'emplois dans un type ou un autre d'activités peut donc se traduire en fragilité particulière. Les services vont être présentés par degré décroissant d'ancrage territorial.

Une typologie des services en 6 catégories :

- Services cognitifs et investissements immatériels
- Services collectifs à forte économie d'échelle
- Services logistiques d'intermédiation
- Services immatériels de consommation finale
- Services de consommation intermédiaire et finale de proximité
- Services informationnels associés à des fonctions supports

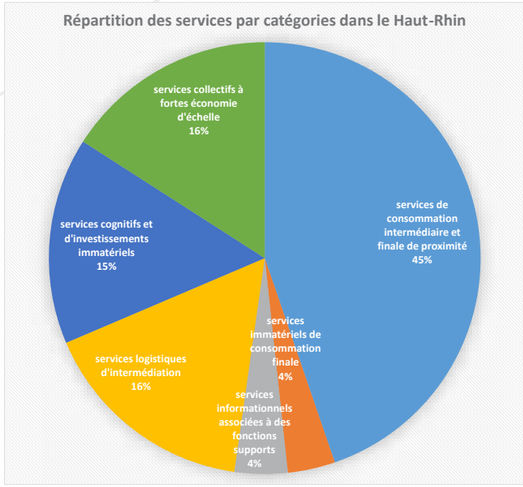

Dans le Haut-Rhin, 45% des emplois tertiaires concernent des services liés à la consommation finale (agences de banque, commerces de détail...) qui sont assez peu ancrés territorialement.

1) Mouhoud EM, Economie des services et développement des territoires, rapport de la DATAR, Ed la Documentation Française, 2010.

Jennequin H et El Mouhoud M., Services et vulnérabilité des territoires traditionnellement industriels : la spécialisation tertiaire des zones d'emploi haut-normandes, RERU, n°2, 2014

Les services cognitifs

Exemple de services cognitifs : recherche et développement, activités de conseil, ingénierie et études techniques...

Les services cognitifs constituent des activités fortement ancrées sur le territoire, parce que la proximité aux clients est importante, et que les entreprises recherchent des économies d'agglomération.

Principaux pôles d'emplois dans les services cognitifs	Nb de salariés
Mulhouse	10211
Colmar	5106
Trois frontières	1215
Thann Cernay	1185
Guebwiller	862
Autres CC	2008
Total	20587

Ces services sont assez fortement concentrés dans quelques pôles au premier rang desquels la CA de Mulhouse qui occupe la moitié de ce type d'emplois. Et encore, son score est ici largement sous estimé puisque ne sont pris en compte que les emplois privés.

Répartition des salariés des services cognitifs et investissements immatériels. Source ACCOS 2013

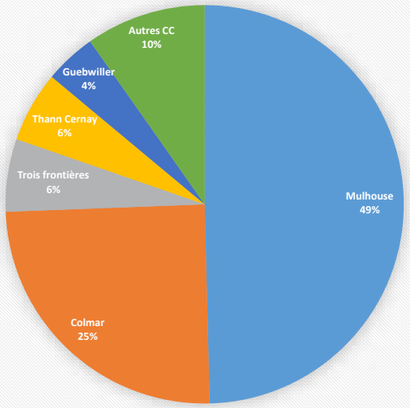

Les cinq premiers pôles d'emplois représentent 90% des emplois dans ces activités, dont sont quasiment dépourvus les autres CC. Il s'agit typiquement d'emplois correspondant à des services «supérieurs» ou encore des «emplois métropolitains».

Les services collectifs à forte économie d'échelle.

Exemple de services : action sociale et médicale, enseignement primaire et secondaire.

L'ancrage territorial est élevé car il s'agit souvent de structures lourdes : établissements éducatifs, hôpitaux... et qu'une certaine proximité aux usagers est la règle. Ceci posé, la restructuration de ces activités est toujours possible et le développement de l'économie numérique peut bouleverser le paysage.

Principaux pôles d'emplois dans les services collectifs	Nb de salariés
Colmar	4125
Mulhouse	8545
Trois Frontières	1011
Thann Cernay	1556
Guebwiller	907
Autres CC	5023

Les mêmes communautés ressortent comme principaux pôles d'emplois. Mais elles ne représentent que 76% des emplois de cette catégorie.

Ces activités sont donc relativement diffuses sur le territoire où elles peuvent jouer un rôle structurant (en l'absence d'autres catégories de services), ce qui explique l'attachement des territoires «périphériques» à ce type d'activités.

Répartition des salariés dans les services collectifs à économies d'échelle. Source ACCOS 2013

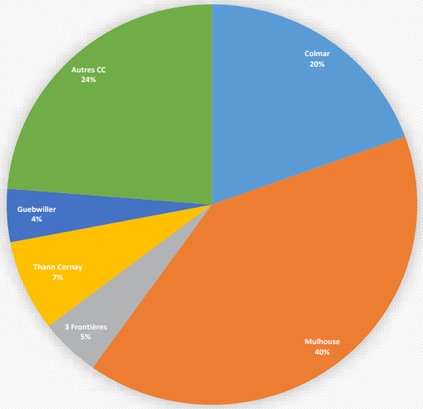

Les services logistiques d'intermédiation

Exemple de services : commerce de gros, transport de marchandises, entreposage, services auxiliaires des transports, etc.

Ces services ont un ancrage territorial élevé parce que les entreprises recherchent des effets d'agglomération. Les services sont relativement bien développés sur le territoire, avec 16% du total des emplois.

Services logistiques d'intermédiation	Nb de salariés
Colmar	3625
Mulhouse	10515
Trois frontières	1682
Thann Cernay	903
Ribeauvillé	720
Autres CC	4261

Ils sont également relativement diffus sur le territoire, ce qui est lié à la présence de nombreuses entreprises de commerce de gros et de transport, notamment routier.

Répartition des salariés des services logistiques et d'intermédiation. Source ACCOS 2013

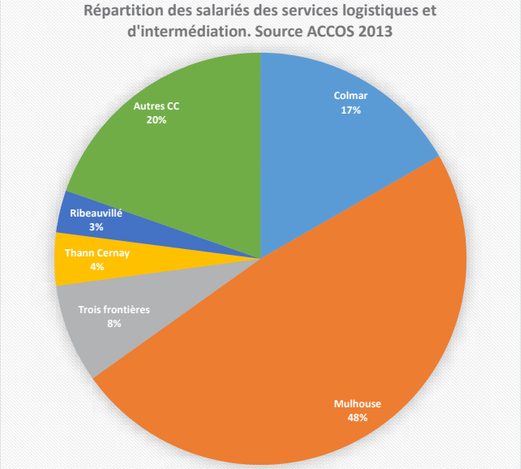

L'agglomération mulhousienne représente presque 50% des 21 706 emplois de cette catégorie et les 5 principaux pôles d'emplois en représentent 80%.

Les services immatériels de consommation finale.

Exemples de services : gestion des musées, parcs botaniques, parcs d'attraction, hôtels...

Ces services représentent un faible volume d'emplois : 4 724. Il faut donc être prudent dans l'analyse.

Ces services sont relativement bien ancrés sur le territoire puisqu'ils sont souvent liés au patrimoine. Ce qui explique que ces services soient fortement diffus.

Services immatériels de consommation finale	Nb de salariés
Colmar	702
Mulhouse	1231
Ribeauvillé	633
Trois frontières	400
Kaysersberg	332
Autres CC	1574

Les 5 principaux pôles employeurs ne représentent que 67% du total des emplois de cette catégorie. Le caractère patrimonial de ce type d'activités explique que Kaysersberg figure parmi les principaux pôles d'emplois.

Répartition des salariés des services immatériels de consommation finale. Source ACCOS 2013

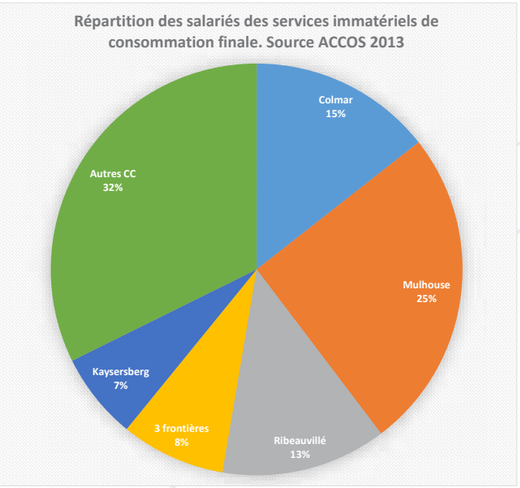

Les services de consommation de proximité

Exemples de services : commerce de détail, agences immobilières, location ou réparation de biens à usage domestique, médecine généraliste, services bancaires...

C'est la gamme la plus large de services pour lesquels la proximité aux clients est élevée, mais où il y a peu d'effets d'agglomération à attendre. C'est pourquoi leur ancrage territorial est faible.

Compte tenu de leur faible population, certaines CC ne sont pas attractives pour ce genre de services. C'est pourquoi, ils sont relativement peu diffus sur le territoire.

Services de consommation intermédiaire et finale de proximité	Nb de salariés
CC Colmar	12148
CA Mulhouse	28452
CC Thann Cernay	2835
CC Guebwiller	2023
CC 3 frontières	3699
Autres CC	10312

Les 5 principaux pôles employeurs représentent 83% du total des emplois de cette catégorie qui est, de toutes les catégories, la plus fortement employeuse. Les services de consommation finale représentent 45% des emplois tertiaires (59 000 emplois).

Insistons sur le fait que ce sont des activités donc des emplois qui présentent une certaine fragilité puisque peu ancrées sur le territoire. Une baisse de la population ou de ses revenus pouvant se traduire à court terme en fermeture de services.

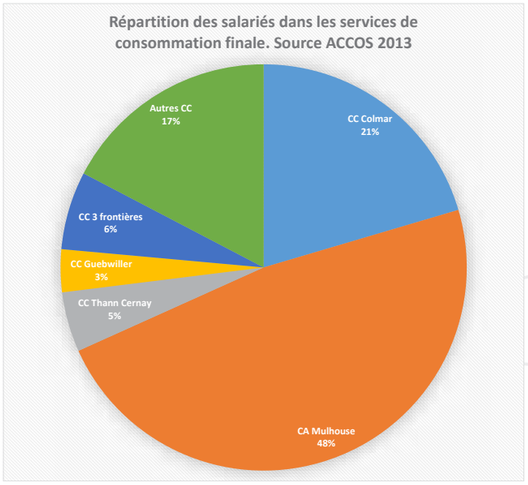

Les services informationnels

Exemples de services : intermédiaires du commerce, télécommunication, traitement de données, services administratifs aux entreprises…

Les services informationnels associés à des fonctions supports constituent les activités les plus volatiles parce que la proximité des clients et les économies d'agglomération sont faibles. C'est, pour ne citer qu'un exemple, le cas des centres d'appel. Pour ce genre d'activités, les entreprises recherchent plutôt, lors de leur localisation, des baisses de coût.

Ce type d'emplois est peu présent dans le département, avec seulement 4% de l'ensemble des services.

Les emplois sont très concentrés : la CA de Mulhouse en représente à elle seule 57% et les principaux pôles en représentent 94%. Les autres CC se partagent donc 6% du total !

Mais on remarquera que ce ne sont pas les mêmes lieux qui sont investis par ces activités. On retrouve bien sûr les deux communautés d'agglomération et la CC des Trois Frontières, mais apparaissent des pôles de moindre importance (numérique) comme Altkirch, Rouffach et Ribeauvillé. Leur position est due à la présence d'une grande entreprise de services administratifs aux entreprises pour les deux premières, et d'une grande entreprise de réparation d'ordinateurs pour la troisième.

Services informationnels associés à des fonctions supports	Nb de salariés
Mulhouse	3030
Colmar	911
Ribeauvillé	554
Rouffach	189
Altkirch	135
Trois frontières	135
Autres CC	315

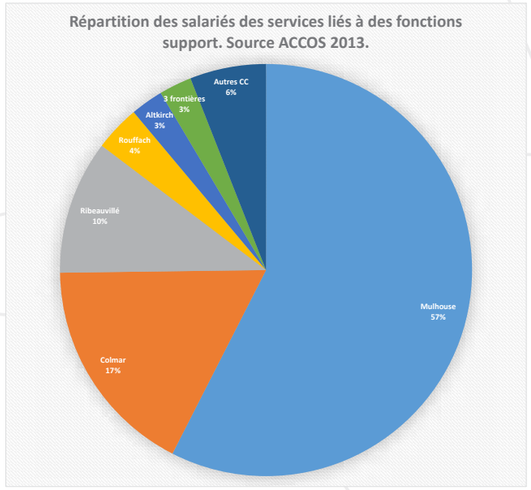

Cette première approche, basée sur le volume d'emplois de services présents dans chaque communauté, nous apprend que :

- les activités tertiaires sont liées à l'importance du tissu urbain. Ce sont quasiment toujours les mêmes territoires urbains qui ressortent comme principaux pôles employeurs. Les CC de Colmar et Mulhouse représentent à elle seules 67% des emplois de services. Si on élargit à Guebwiller, Thann Cernay et Trois Frontières, on arrive à 81% de l'emploi dans 5 CC, les 21 autres se partageant les 19% restant.

- certains services sont encore plus urbains que d'autres. On les qualifie de «métropolitains» car spécifiques aux grandes villes. Il s'agit des services à fort contenu cognitif ou correspondant à des fonctions supports qui sont très peu présents hors des villes.

- des pôles urbains secondaires peuvent apparaître quand il est question de services informationnels mais ils ne sont pas très structurants, car ils sont très volatiles. D'autres comme Kaysersberg émergent grâce à des services liés à leur patrimoine qui est une ressource économique à valoriser car très ancrée sur le territoire.

L'emploi tertiaire d'une communauté peut ne pas peser bien lourd dans l'ensemble, mais cette communauté peut avoir une structure particulière de l'emploi. L'attention va maintenant se porter sur la façon dont les différentes catégories d'activités sont représentées au sein de chaque territoire pour mesurer leur degré de spécialisation.

La spécialisation des territoires

Au-delà du nombre d'emplois dans une catégorie de services, une communauté de communes peut être très spécialisée dans une catégorie ou au contraire n'avoir que très peu d'emplois dans une ou l'autre des catégories de services.

La mesure des spécialisations territoriales affine notre connaissance de la répartition spatiale des services. Elle permet de mettre en lumière des territoires «périphériques», très spécialisés dans des activités plutôt tournées vers la consommation finale et des territoires beaucoup plus spécialisés dans des activités plutôt tournées vers les entreprises et les marchés extérieurs.

Les spécialisations dans les services tournés vers la consommation finale

Il s'agit des trois catégories de services suivantes :

- services de consommation intermédiaire et finale de proximité,
- services immatériels de consommation finale,
- services collectifs à forte économie d'échelle.

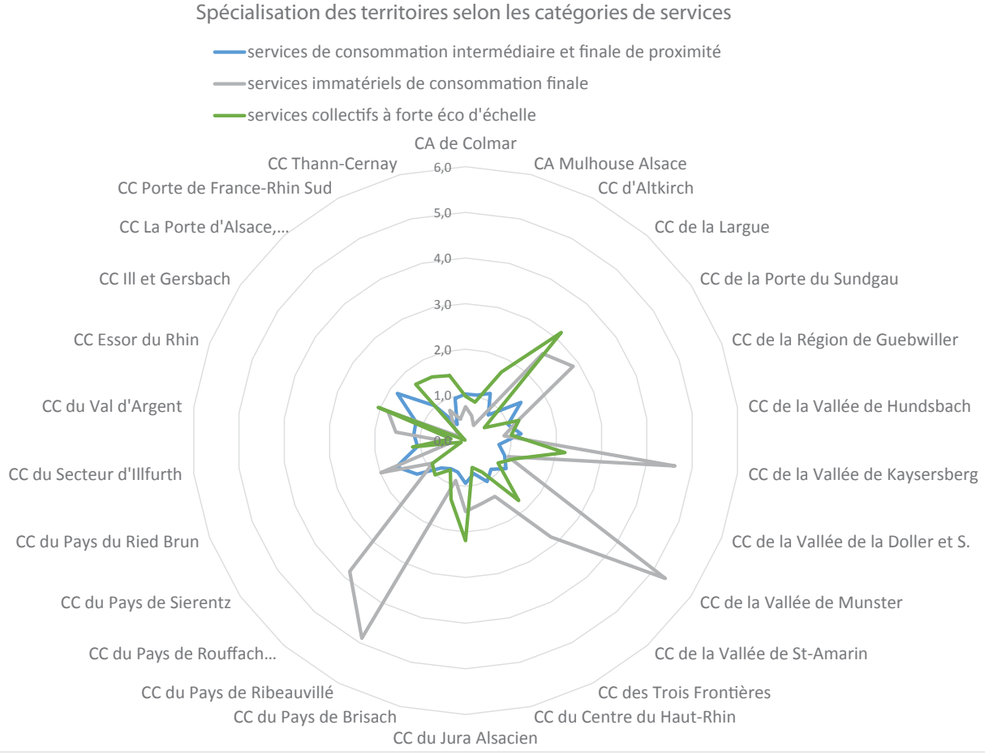

La lecture du graphique montre :

- que les 3 pôles urbains de Colmar, Mulhouse, et Guebwiller ne sont pas spécialisés dans ce type de services.

- 7 CC (de la Largue, porte du Sundgau, Saint-Amarin, Jura alsacien, Ried brun, Essor du Rhin et Kaysersberg) sont doublement spécialisées dans ces activités avec, à chaque fois, une part importante de l'emploi dans les services immatériels de consommation finale et très souvent une part importante de l'emploi dans les services collectifs.

- 4 CC (Thann Cernay, PFRS, Dannemarie, et Altkirch) sont spécialisées dans les services collectifs.

- 6 CC (Munster, Trois Frontières, Centre du Haut-Rhin, Ribeauvillé, Rouffach et Val d'Argent) sont quant à elles spécialisées dans les services immatériels de consommation finale.

Les 6 CC restantes ne sont pas spécialisées dans ces activités.

Les spécialisations dans les services tournés vers les fonctions supports, la logistique et les services cognitifs

- Les 3 pôles urbains de Colmar, Mulhouse et Guebwiller, ne sont pas spécialisés dans ces activités. Leur particularité est d'avoir un tissu de services polyvalents, sans spécialisation marquée.

- Aucune communauté n'est spécialisée dans les services cognitifs. Cela questionne notamment la place du pôle mulhousien et sa vocation à remplir des fonctions métropolitaines. Les grandes villes ayant tendance à avoir une part plus importante d'emplois dans les fonctions de recherche, d'ingénierie, de conseil, etc. Comment faire pour accroître l'attractivité du territoire mulhousien pour ces activités ?

- Les CC de Rouffach et Ribeauvillé apparaissent spécialisées dans les fonctions supports, mais cela ne tient qu'à la présence de quelques entreprises implantées localement.

- La situation la plus fréquente (6 CC) est d'être spécialisé dans les services logistiques : PFRS, Val d'Argent, Rouffach, Ribeauvillé, Brisach, centre du Haut-Rhin et vallée de la Doller, ce qui tient à la présence d'un port, d'une connexion autoroutière, à la présence d'une ou plusieurs grandes entreprises.

- Les 16 CC restantes ne sont pas spécialisées dans ces activités. Logiquement, les CC fortement spécialisées dans les services tournés vers la consommation finale, de type présentielle, ne sont pas spécialisées dans ces activités tournées vers l'activité productive et les marchés extérieurs. Il y a donc une assez forte dichotomie territoriale comme en attestent les deux cartes suivantes.

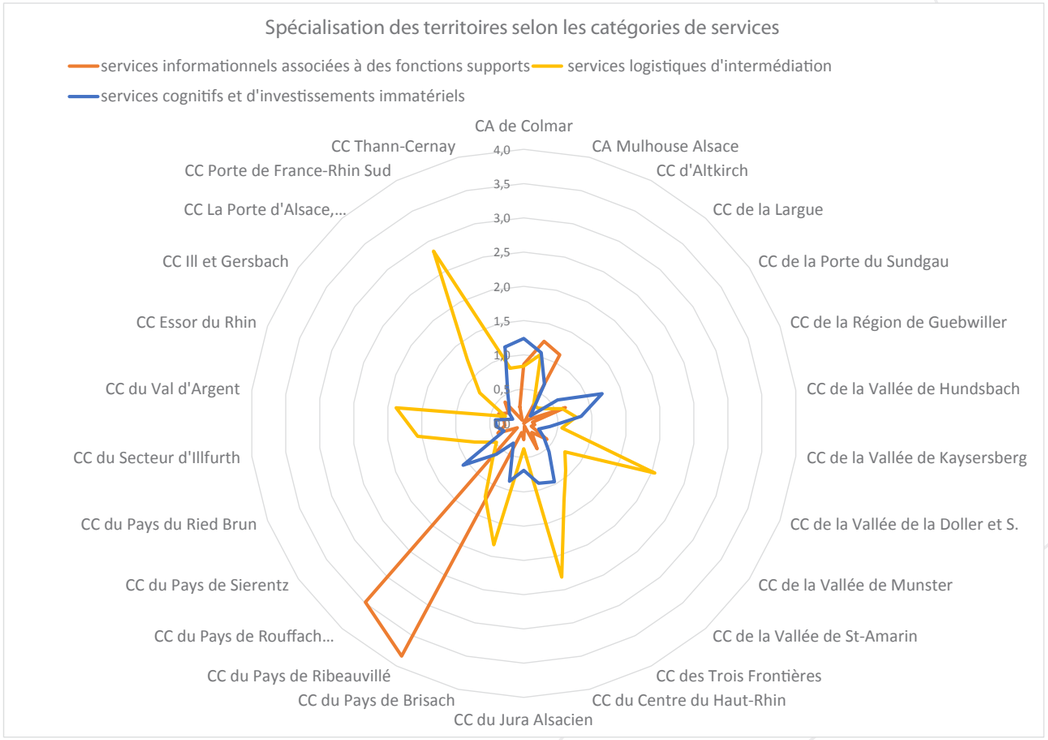

Les communautés où certaines activités orientées vers la demande finale sont sur-représentées

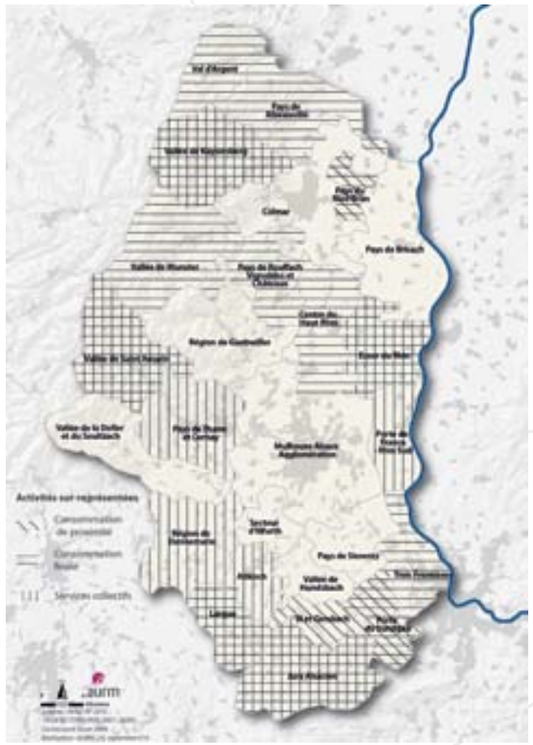

Les communautés où certaines activités orientées vers les entreprises sont sur-représentées

De très nombreuses collectivités accueillent des services collectifs qui non seulement offrent de l'emploi mais aussi participent au maintien des aménités territoriales, ce qui concourt à fixer la population voire à attirer de nouveaux résidents ou touristes. L'autre avantage de ces activités est qu'elles sont relativement bien ancrées territorialement.

L'autre grande spécialité consiste à développer les services de consommation finale, ce qui est plus particulièrement le cas des régions touristiques.

Les CC du Ried brun, d'Ill et Gersbach et de la Porte du Sundgau sont les seules à être spécialisées dans les services de consommation de proximité, ce qui est rendu possible par le fait qu'elles hébergent des publics à haut niveau de revenu.

La répartition spatiale des EPCI concernés par ce type de services est très particulière : ils sont répartis sur les pourtours du département, à l'exception de Rouffach et du Centre du Haut-Rhin qui ont une offre hôtelière particulièrement importante.

Les communautés spécialisées dans les services plutôt orientés vers les entreprises sont peu nombreuses et, mis à part quelques cas (Rouffach, Ribeauvillé, Val d'Argent, centre du Haut-Rhin et PFRS), il est rare d'être spécialisé à la fois dans une activité orientée consommation finale et de proximité et dans une activité de service orientée entreprises. Cela recoupe les analyses précédentes concernant les territoires résidentiels où les activités présentielles dominent et les territoires davantage productifs où des activités supports comme la logistique se développent.

L'intérêt des services logistiques est d'avoir un ancrage territorial assez élevé, au contraire des services informationnels qui sont très volatiles. De ce point de vue, le pays de Ribeauvillé et celui de Rouffach présentent une fragilité particulière.

A noter qu'aucune CC n'est spécialisée dans les services cognitifs, ce qui interroge sur la capacité de Mulhouse à constituer un pôle métropolitain. L'intégration de l'emploi public ferait peut-être émerger statistiquement ce pôle. Mais force est de constater que son tissu d'entreprises privées, quoique conséquent en volume, ne confère pas au territoire une forte spécificité.

Proportionnellement, la part des emplois dans les services cognitifs (16,5%) est inférieure à celle de Guebwiller (18,9%), de Colmar (19,2%), ou de Thann-Cernay (17,8%). On peut donc considérer que l'agglomération mulhousienne se fond dans un ensemble incluant Thann Cernay et Guebwiller pour offrir ce genre de prestations.

Conclusion

L'approche suivie dans ce travail est double. D'une part, il s'agit d'une approche spatiale qui permet de repérer des sous ensembles territoriaux au sein du département. Avec en filigrane la question sur «l'identité» du Sud Alsace. Il s'agit aussi d'une approche plus spécifiquement centrée sur des problématiques économiques et sociales qui concernent de manière contrastée les territoires.

Que retenir de l'approche spatiale ?

Tout d'abord, que le Sud Alsace n'apparaît pas d'emblée, comme une réalité évidente. Il se compose en effet de plusieurs sous ensembles qui ne s'articulent pas tous.

-Les vallées vosgiennes ressortent fortement, avec des situations «extrêmes» dans les communautés de communes de Saint-Amarin et du Val d'Argent. Mais globalement, toutes ont une problématique de vieillissement de la population, de manque d'emplois, de population peu qualifiée et aux faibles revenus.

- Les espaces urbains de Colmar, Mulhouse et Saint-Louis ont des problèmes proches. Comme ces trois ensembles urbains représentent une part essentielle de l'emploi départemental, ils attirent à eux une population en recherche d'emploi. De ce fait, les villes centres et une partie de leur agglomération accueillent un public fragilisé et précarisé, au faible niveau de formation et revenus. Ce qui pose bien sûr la question des moyens dont disposent les villes pour mettre en oeuvre les équipements et services nécessaires à la population. Les transferts de l'État améliorent certes la situation des villes, mais tous les problèmes ne sont pas réglés pour autant.

- Par contraste, il est frappant de remarquer que les villes coexistent avec des communes proches dont la population est nettement plus favorisée, voire très aisée. Il en va ainsi de certains espaces résidentiels à l'est de Colmar ou au sud de Mulhouse, en direction de la Suisse. Ce pays est un véritable attracteur, qui joue un rôle important dans la vie locale.

- C'est particulièrement vrai pour la partie sud-ouest du département, qui constitue une entité résidentielle à part. Hormis le petit pôle d'Altkirch, il y a très peu d'emplois dans ces territoires. La majeure partie de la population travaille en Suisse, ce qui permet à la population d'avoir des revenus assez élevés, ce qui soutient l'économie présentielle de certaines communautés.

-Ce n'est pas le cas des communautés situées le long du Rhin dont la vie économique s'articule autour de quelques sites industriels majeurs, dans l'électricité, la chimie ou la métallurgie. Non seulement ces sites fournissent de l'emploi à la population mais aussi des ressources financières aux communes et EPCI. Ces territoires, d'une manière générale sont attractifs et offrent un profil social assez mixte. Si la population active appartient pour une bonne part à la catégorie «ouvrier», c'est une population diplômée, d'ouvriers qualifiés.

- Enfin, entre les agglomérations de Colmar et de Mulhouse, il existe des petites polarités qui là aussi s'organisent souvent autour de sites industriels importants. Ces territoires sont assez «poreux». Les déplacements domicile-travail entre ces sites sont fréquents, sur un axe est-ouest, qui se prolongent jusqu'à Fribourg pour ceux qui résident en bord de Rhin, à Neuf Brisach notamment.

Cette partie nord du département, dans laquelle se concentre l'emploi local, n'entretient que très peu de relations avec la partie sud-ouest du territoire, focalisée sur la Suisse.

Au total, 6 types de territoires ont été identifiés qui présentent chacun des problématiques spécifiques que l'approche socio-économique a permis d'éclairer.

Que retenir de l'approche socio-économique ?

Plusieurs points méritent qu'une réflexion approfondie soit menée :

- **Formation.** Le bas niveau de formation d'une partie de la population représente un handicap dans une économie où la connaissance prend une place de plus en plus importante. Cela concerne bien sûr certaines communes ou quartiers plus que d'autres. Les zones urbaines sensibles de Colmar ou de Mulhouse, le nouveau quartier prioritaire de la politique de la ville à Saint-Louis sont particulièrement concernés car ils accueillent des publics très précaires et peu formés. Au-delà, c'est un problème plus général des territoires de tradition ouvrière et industrielle, où le niveau de formation des jeunes reste faible, en inadéquation avec les niveaux croissants d'exigences des entreprises.

- **Chômage**. Les situations sont contrastées. Certaines communautés présentent des taux de chômage supérieurs au taux national. Il faut insister sur le fait que même si une croissance forte venait à se produire en France, tous les problèmes ne seraient pas résolus pour autant car une partie notable des demandeurs d'emploi sont très éloignés de l'emploi, vu notamment leur faible niveau de formation et la disparition progressive des emplois les moins qualifiés, dans l'industrie notamment.

- **Dépendance**. Trois formes de dépendance ont été relevées.

La première est «la dépendance économique» qui prend la forme d'une part croissante des personnes âgées dans certains territoires, qui va s'accroître à l'avenir. Cette situation va engendrer des coûts et ce alors que les territoires les plus concernés sont aussi souvent des territoires aux faibles ressources. La question de la solidarité territoriale, entre vallées et plaine, rurale et urbaine, se posera immanquablement.

La deuxième forme de dépendance est la dépendance que peuvent avoir certains territoires à l'économie suisse. Elle ne pose a priori pas de problème ; on peut même se réjouir de ce que nos voisins procurent des emplois à hauts revenus. La question se pose cependant du renouvellement des travailleurs frontaliers. En Suisse comme ailleurs, le niveau de qualification exigé monte, le travail se fait de plus en plus tertiaire. Les plus jeunes, qui arriveront prochainement sur le marché du travail pourront-ils capter les emplois suisses, alors qu'ils sont en concurrence avec les allemands, de plus en plus présents à Bâle ? Dans quelle mesure cette attractivité suisse ne génère-t-elle pas un déficit de qualifications disponibles pour les entreprises françaises ?

Enfin, doit être mentionnée la dépendance à quelques sites industriels majeurs, qui doit orienter la réflexion sur les moyens de diversifier l'économie locale et sur les capacités d'accueil de nouveaux sites. Certes, les principaux sites chimiques et métallurgiques se portent bien, des investissements importants sont actuellement en cours. Néanmoins, on sait depuis Vilvoorde que les logiques financières peuvent se concrétiser par un investissement massif aujourd'hui et une fermeture de site dans les 6 mois.

Les communautés de communes dont l'économie est productive et très spécialisée sont particulièrement vulnérables et une réflexion sur les moyens de développer des activités présentielles pourrait utilement compléter la réflexion sur la diversification des activités productives.

- **Déplacements**. Entre Colmar et Mulhouse, entre Mulhouse, le Sundgau et Saint-Louis ou la Suisse, les déplacements domicile-travail sont massifs. Heureusement, l'infrastructure ferrée et l'offre de transports collectifs répondent en partie aux besoins de la population. La question de la dépendance à la voiture est par contre beaucoup plus marquée dans l'espace situé entre Colmar et Mulhouse, où les déplacements se font sur l'axe ouest/est, pour lesquels il n'y a pas d'offre de transports en commun pertinente. Cela pose deux problèmes :

Le premier est d'ordre environnemental, avec des émissions de GES importantes qui vont à l'encontre des politiques climatiques mises en oeuvre par ailleurs.

Le second est économique. Le coût d'accès à l'emploi peut s'avérer important pour les demandeurs d'emploi conduits à accepter un emploi en d'autres lieux que leurs communes de résidence. La question est de savoir comment renforcer la porosité entre les «petits» pôles d'emplois, comment constituer un réseau reliant efficacement les polarités principales et secondaires, pour mieux valoriser le caractère rhénan de l'organisation territoriale.

- **Dévitalisation**. Cela concerne tout particulièrement certaines vallées vosgiennes et jurassiennes qui sont désertées par les activités industrielles et les activités de services y sont réduites à la portion congrue. La population peine à s'y maintenir et l'engrenage se met en route, telle que la perte de dynamisme économique et la perte de dynamisme démographique se renforcent mutuellement. Quel avenir pour les vallées ? Mais cela est aussi valable pour certains territoires urbains, qui perdent de la population à cause d'un solde migratoire négatif, phénomène lié à la présence d'un fort taux de chômage. Comment enrayer cette perte de dynamisme ?

- **Métropole**. On peut avoir un doute quant à la qualité de métropole du Sud Alsace de l'agglomération mulhousienne. En effet, la structure de ses services ne montre pas une sur-représentation des services cognitifs, même si, en volume, l'agglomération offre un grand nombre d'emplois dans ces activités. Comment constituer un vivier de compétences rares, susceptibles de favoriser des effets d'agglomération, de constituer une raison pour les entreprises de s'implanter sur le territoire ? Faut-il de ce point de vue penser en termes d'agglomération seulement, ou considérer l'ensemble formé avec Thann-Cernay et Guebwiller et développer une stratégie commune ?

Quelques pistes peuvent être esquissées.

Le Sud Alsace est déjà doté d'un aéroport, de ports, d'une université, de liaisons autoroutières et ferrées… Tout cela est nécessaire au développement territorial, mais n'est pas suffisant ; sauf exception, ce ne sont pas les infrastructures qui posent problème.

Ne pas subir les tendances de fond, les anticiper et être avant-gardiste.

Pour ne citer que quelques exemples, il est très probable que dans quelques années, la voiture automatique sera une réalité. De même, les « smart cities », les villes connectées et « intelligentes » seront la règle, les développements du numérique le permettront. De même, la transition écologique, pour difficile qu'elle soit, va s'imposer, de même que la production locale d'énergie, l'éco-conception des produits, l'économie circulaire, la rénovation massive de logements…

Tout cela entre progressivement dans l'agenda des villes et les premières réalisations voient le jour. Soit on ne fait que suivre le mouvement et les créatifs iront rejoindre les lieux les plus dynamiques et ouverts à l'innovation ; soit le Sud Alsace participe au peloton de tête et développe

un pôle fort consacré aux technologies numériques. Les applications peuvent aussi bien être liées à l'usine et aux produits du futur qu'à la mise en oeuvre de la «smart city», la ville intelligente et connectée.

La candidature au label French Tech représente l'opportunité d'un changement d'image et l'ouverture de nouveaux marchés pour les entreprises locales qui y sont associées. Le projet Km0 est de nature à positionner le territoire comme «territoire du futur», à casser son image basée sur son passé.

A noter : pour que le territoire soit à même de suivre le mouvement, le déploiement du Très Haut Débit mériterait si possible d'être accéléré.

Considérer toutes les formes d'économie avec le même intérêt

Cela renvoie à la nécessité de diversifier l'économie locale.

L'économie agricole locale est forte de la viticulture et de la maïsiculture. Comment assurer que les producteurs locaux pourront s'adapter aux changements climatiques qui modifient les conditions de production et rendent par exemple de plus en plus difficile (taux de sucre oblige) la production de vin blanc sec ? Quels autres débouchés offrir aux agriculteurs locaux ? De ce point de vue, au-delà des effets de mode, l'agriculture urbaine et périurbaine peut ouvrir des opportunités en termes de nouveaux débouchés : en termes climatiques car les circuits courts sont nettement moins carbonés que les produits de l'agro-industrie importés ; en termes d'emplois car le maraîchage est assez consommateur de main d'œuvre et qui plus est de main d'œuvre dont le niveau de formation n'a pas à être très élevé ; en termes d'utilisation du foncier puisque des cultures hors sol peuvent être développées sur des terrains actuellement en friche. Certe, il ne faut pas en attendre des miracles, mais l'agriculture urbaine constitue une opportunité à ne pas manquer.

De même que l'économie touristique. L'agglomération mulhousienne est riche en musées de qualité. Le musée Fernet Branca de Saint-Louis complète également une offre muséale de qualité dans un rayon de quelques dizaines de kilomètres. Encore faut-il que les collections de ces musées soient réellement mises en valeur et non simplement conservées. La logique de conservation du patrimoine doit s'effacer derrière des logiques d'animation patrimoniale et d'organisation d'événements, qui assurent une attractivité permanente et renouvelée de ces organismes. Mieux communiquer et assurer plus de visibilité aux acteurs et initiatives locaux, pourrait également être envisagé.

Pour soutenir l'économie touristique, il faut également sauvegarder au mieux les grands paysages qui rendent le Sud Alsace attractif. L'étalement urbain, l'implantation inconsidérée de zones d'activités économiques doivent laisser place à une gestion raisonnée de l'espace qui intègre la valeur patrimoniale des paysages tout en autorisant une multiplicité d'usages.

Retour d'expérience

La vallée de l'Arve, terre du décolletage en pleine renaissance.

Dans la vallée de l'Arve, plus de 600 entreprises de décolletage réinventent un modèle de croissance. Le premier trimestre enregistre une croissance de 4,5 %.

C'est un paradoxe : une industrie vieille de plus de deux siècles réussit à se renouveler et à créer de la valeur. Le décolletage, ce façonnage de pièces métallurgiques de précision, a vu son activité progresser de 1,7 % en 2013, avec un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros. Ce qui ramène le secteur au niveau (2,1 milliards d'euros) d'avant la crise de 2008, qui avait vu l'activité chuter d'au moins 30 %. (...) La filière s'est mobilisée. Depuis le début de l'année, le mouvement de redressement se poursuit, le syndicat professionnel estimant la progression d'activités à 4,5%. « Fait rare dans une profession, souligne Lionel Baud, président du Syndicat national du décolletage (SNDEC), le secteur s'est doté en 2011 d'un plan stratégique. » Baptisé Expansion 2020, il vise à développer le chiffre d'affaires de 2 à 3 milliards d'euros et à faire mieux à l'export que la moyenne de 30 %. « Depuis deux ans, analyse le président du SNDEC, les entreprises ont résisté dans un contexte difficile, notamment celui de l'automobile qui représente toujours 60 % de nos ventes, mais nous avons compensé par de la productivité et l'export qui représente désormais 42 % de nos ventes. » Et d'estimer que « l'objectif des 50 % à l'export sera atteint bien avant 2020 ». (...)

Mutualisation des achats et création d'un label « Mont-Blanc Excellence »

Le label est adossé au Centre technique du décolletage, au Centre technique des industries mécaniques et au pôle de compétitivité Arve-Industries, le plan imaginé par les professionnels comporte aussi un programme d'innovation. « Le pôle est l'un des rares en France à ne pas avoir été conçu autour de grands groupes, mais en ayant pris le risque de s'adresser à des PME réputées individualistes. Aujourd'hui, le pari est tenu : 300 entreprises sont impliquées », indique un des concepteurs du pôle, Roland Pascal, délégué général de la Fondation Haute-Savoie Avenir. La moitié sont des entreprises de décolletage et, en deux ans, celles-ci ont changé de dimension. « Le secteur évolue de plus en plus vers l'usinage de précision et la production de pièces sophistiquées où entrent de la connectique ou de la mécatronique », explique le président du pôle, Etienne Piot. (...)

Les Echos du 10 avril 2014

Il s'agit encore de mieux valoriser les potentiels liés à la qualité de vie alsacienne. Cela suppose des espaces publics accueillants et des services inhérents. Il n'est pas sûr qu'un Allemand, quittant l'artère animée de Weil et passant la passerelle, trouve la France très accueillante. De même que le touriste qui arrive à Mulhouse un dimanche soir et qui peine à trouver un restaurant ouvert. Ou encore un randonneur qui ne peut trouver par une belle journée ensoleillée une place pour se rafraîchir et se restaurer à Thann... Des efforts sont à fournir pour que l'activité touristique se développe. A commencer par prendre conscience du fait que l'activité touristique est une activité économique à part entière.

S'ouvrir au monde avec **l'économie culturelle.** L'organisation d'un salon d'art contemporain, l'openparc de DMC sont les marques d'un investissement renouvelé dans «la culture», entendue non pas comme ce qui est en marge de (et financé par) l'économie « classique », mais comme un substrat au développement des activités. L'économie du XXIè siècle est innovante et créative et l'ouverture de « lieux de créativité» participe non seulement au renouvellement de l'image du territoire, mais fertilise potentiellement tout le tissu économique.

Les études disponibles mettent en avant que les coûts (et notamment les coûts de personnel) n'expliquent qu'une petite partie de la compétitivité des entreprises, laquelle repose plutôt sur le degré d'innovation du produit, son design, bref sur la créativité de ses concepteurs.

L'économie sociale et solidaire, au sens très large de ce terme, demande aussi à être considérée. Les associations notamment non seulement peuvent être des employeurs significatifs, peuvent capter des revenus extérieurs mais en plus offrent des services à des prix non marchands qui participent à l'animation territoriale et donc à l'attractivité et au maintien de la qualité de vie sur les territoires.

Il est frappant de ce point de vue de constater que de nombreuses communautés de communes ont une sous-représentation des activités associatives et récréatives.

L'économie industrielle reste « la marque » de l'Alsace, mais on voit tous les jours comment s'opèrent les restructurations. L'usine du futur n'ira pas sans destruction de certains emplois et la disparition d'entreprises qui ne sauront ou pourront innover et monter en gamme. Pour les y aider, le soutien aux différents clusters est incontournable. Jouer la carte de l'innovation est indispensable.

Les centres de recherche, les pôles de compétence et de compétitivité, l'université ont un rôle majeur à jouer.

Mais ne s'intéresser qu'aux entreprises innovantes et ne jouer que l'innovation de rupture, serait une erreur. La question est bien sûr celle de la production de l'innovation, mais plus encore celle de l'usage de l'innovation. Etre innovant ne signifie pas obligatoirement faire de la R&D, mais être capable, dans son process de production, d'incorporer les innovations disponibles. L'effort, en vue d'animer davantage le territoire économique et de faciliter la pénétration de l'innovation dans les entreprises doit encore être accru. Les expériences menées par exemple dans la vallée de l'Arve montrent tout l'intérêt de ce genre de démarches qui demandent bien plus de moyens humains qu'infrastructurels.

Viser **l'économie de la connaissance** reste un objectif clef qui requiert que tous les potentiels humains du territoire soient mobilisés.

Le renforcement de l'UHA et de ses écoles d'ingénieurs qui en sont l'une des spécificités est d'autant plus pertinent que la France, comme l'Allemagne et bien d'autres pays connaissent une pénurie en la matière. Que les jeunes formés localement restent pour travailler en Alsace ou partent n'est pas une question pertinente. Ils sont des vecteurs de l'image du territoire. De ce point de vue, une étude attentive des ressentis des étudiants devrait conduire à améliorer les conditions de vie des étudiants qui sont 42% selon l'étude de l'AFGES à ressentir la ville comme peu dynamique.

L'économie de la connaissance ne peut reposer que sur les seuls diplômés. Plus précisément, elle suppose que l'essentiel des jeunes soient diplômés. Lutter contre l'échec scolaire et les sorties prématurées du système éducatif, devrait figurer comme un objectif central, visant à accroître le niveau global de formation de la population. De ce point de vue, pourquoi ne pas envisager d'expérimenter des pratiques pédagogiques innovantes dans les écoles, basées sur l'observation et l'expérimentation plutôt que sur la réflexion abstraite qui ne convient qu'à un nombre réduit d'élèves ?

Si le système éducatif se montre peu inventif lorsqu'il s'agit de promouvoir de nouvelles pratiques pédagogiques aptes à réduire l'échec scolaire, alors il convient d'investir le péri et l'extra scolaire. Mobiliser les associations d'éducation populaire, les réseaux professionnels, susciter toutes formes d'initiatives pour développer de nouvelles formes d'entrée en apprentissage qui correspondent mieux à des jeunes dont le capital culturel est relativement faible.

Par ailleurs, si le territoire veut être attractif pour des services cognitifs et autres activités à forte intensité en capital humain, alors il doit proposer des aménités urbaines que les cadres et autres créatifs recherchent. Un haut niveau d'offres culturelles, par exemple, en fait partie, ce qui engage à maintenir voire développer l'offre existante et à la rendre plus lisible et cohérente.

Revoir la gouvernance

La conception hiérarchique des relations entre territoires qui a prévalu jusqu'à aujourd'hui, sur le modèle centre-périphérie, a pour corollaire une faible coopération entre EPCI, voire une franche concurrence.

Le Sud Alsace est manifestement un espace rhénan où de nombreuses petites polarités organisent le territoire. A la concurrence il semble donc préférable de substituer la recherche de complémentarités et penser sur le mode

multi-polaire.

Cette coopération pourrait particulièrement s'appliquer dans plusieurs domaines, tels que :

• Le tourisme où les uns et les autres ont des ressources différentes et complémentaires. Ici elles sont environnementales, là, muséales ou de mémoire…

• La gestion de l'offre foncière à vocation d'activités. Chaque territoire développe une offre conséquente et tente d'attirer des entreprises, ce qui se traduit par une concurrence par le prix alors que les coûts d'aménagement de ces espaces ne cessent d'augmenter. A cette situation pourrait succéder une réflexion sur les potentiels du Sud Alsace, les conditions à mettre en oeuvre pour attirer effectivement des projets ambitieux d'implantation. Il s'agit de construire une stratégie de promotion du Sud Alsace, d'accroître la complémentarité des offres foncières.

• La question de la mobilité des personnes et des biens pourrait également être posée à l'échelle du Sud Alsace. Chaque jour, des milliers de personnes navettent entre les principaux pôles urbains du département et, sur l'axe est/ouest. Elles n'ont guère d'autre choix que l'usage de leur véhicule personnel. Les liaisons fonctionnelles entre ces «pôles d'emplois» mériteraient sans doute d'être améliorées pour rendre l'emploi plus accessible, à des coûts réduits.

• Enfin, en volume d'emplois, l'agglomération de Mulhouse héberge un grand nombre d'activités dites métropolitaines. Mais l'analyse montre qu'elle n'est pas seule dans ce cas. Les autres polarités urbaines du territoire : Thann-Cernay, Guebwiller, Saint Louis… recèlent également d'activités de ce genre. Dès lors, ne serait-il pas pertinent de réfléchir à la manière non pas de renforcer une métropole du Sud Alsace mais de faire du Sud Alsace un pôle métropolitain dont la capacité à satisfaire les attentes des entreprises et de la population serait renforcée ?

Bibliographie

1) Office Fédéral des Statistiques/Département Fédéral de l'Intérieur, communiqué de presse du 3 mars 2014.

2) Pierre Veltz, Mondialisation, villes et territoires : une économie d'archipel, PUF, 1996.

3) Insee Première, Croissance dans les régions : davantage de disparités depuis la crise, n°1501, juin 2014.

4) Davezies L, La crise qui vient. La nouvelle fracture territoriale, Ed Seuil, 2012.

5) Commission Européenne, rapport européen sur les emplois vacants et les recrutements 2014, 23 juin 2014, ref KE-02-14-592-EN-N

6) DARES Analyses, n°22, mars 2012.

7) Charmes E. La ville émiettée. Essai sur la clubbisation de la vie urbaine, Ed PUF, 2013.

8) Lévy J., Réinventer la France. 30 cartes pour une nouvelle géographie, Ed fayard, 2014.

9) INSEE, Maintien d'une croissance démographique à l'horizon 2040, Chiffres pour l'Alsace, n°12, décembre 2010

10) AURM, Portrait de l'Université de Haute Alsace, ses étudiants et ses partenariats, décembre 2013

11) INSEE Alsace Analyses, Une inscription territoriale diffuse pour la centrale nucléaire de Fessenheim, n°2, juillet 2014

12) Mouhoud EM, Économie des services et développement des territoires, rapport de la DATAR, Ed la Documentation Française, 2010.

13) Jennequin H et El Mouhoud M., Services et vulnérabilité des territoires traditionnellement industriels : la spécialisation tertiaire des zones d'emploi haut-normandes, RERU, n°2, 2014

Étude menée par :
L'Agence d'Urbanisme de la Région Mulhousienne
www.aurm.org
Rédaction :
Didier Taverne - didier.taverne@aurm.org

Édition et financement :
Maison de l'emploi et de la formation
www.mef-mulhouse.fr

Toute reproduction autorisée avec mentions précises de la source et la référence exacte.

DÉVELOPPER
ANIMER
CONTRIBUER
RÉDUIRE
ACCUEILLIR

Maison de l'Emploi et de la Formation
du Pays de la Région Mulhousienne

aurm
agence d'urbanisme de la région mulhousienne

Union européenne
Fonds social européen
Investit dans votre avenir